

ANNEXES DE L'ÉTUDE

AURILLAC

Centres-villes versus centres de vie :
comprendre et accompagner les déterminants à l'installation
et au choix de vie des salariés.

Partenaire : Action Logement,
Noel PETRONE,
Claire HUGON

Enseignant encadrant :
Christian DESMARIS

Équipe de la Public Factory : Elouan ALAMY, Erdem AYDIN, Camille DARDAILLON, Anthony LE PIFRE, Valentin PRODAULT, Marie RICOU, Camille ROBERT, Rose VELLA



TABLE DES MATIÈRES

I. Grille d'entretien salarié.....	3
II. Fiche synthèse entretien salarié 1.....	5
III. Fiche synthèse entretien salarié 2.....	9
IV. Fiche synthèse entretien salarié 3.....	15
V. Fiche synthèse entretien salariés 4-5.....	18
VI. Fiche synthèse entretien salarié 6.....	25
VII. Fiche synthèse entretien salarié 7.....	28
VIII. Fiche synthèse entretien salariés 8-9-10.....	31
IX. Retranscription entretien Pierre Mathonier.....	37
X. Retranscription entretien Christophe Douhet.....	61
XI. Retranscription entretien salarié 1.....	99
XII. Retranscription entretien salarié 2.....	111
XIII. Retranscription entretien salarié 3.....	121
XIV. Retranscription entretien salariés 4-5.....	127
XV. Retranscription entretien salariés 8-9-10.....	138

I. GRILLE D'ENTRETIEN SALARIÉ

Présentation du salarié

- ❖ Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
- ❖ Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
- ❖ Durée d'ancienneté dans l'entreprise
- ❖ Genre
- ❖ Âge
- ❖ En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
- ❖ Lieu de résidence / quartier / code postal
- ❖ Éligibilité au logement social ?
- ❖ Tranche de rémunération
- ❖ Niveau de diplôme, domaine/type d'études

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- ❖ Lieux d'habitations
- ❖ Lieux de travail

Trajet

- ❖ Temps de trajet moyen domicile-travail ?
- ❖ Par quel mode de transport ?
- ❖ Ce temps de trajet est pour vous :
 - Tout à fait acceptable
 - Acceptable
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- ❖ Propriétaire / locataire
 - Passage de propriétaire à locataire ?
 - Type de logement (appartement, maison etc)
 - Logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?

Justification ville de résidence

- ❖ Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
- ❖ Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- ❖ Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie d'Aurillac ?

Choix du logement

- ❖ Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)

Critère du choix de logement

- ❖ Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
- ❖ Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - Proximité du lieu de travail
 - Accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - Proximité avec la famille
 - Caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
 - Cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - Prix du logement
- ❖ Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
- ❖ Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?

Projet de mobilité résidentielle

- ❖ Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
- ❖ Si oui, pour quelles raisons principales ?
 - Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Action logement

- ❖ Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'obtenir un logement social ?
- ❖ Si oui, lesquels ? Via quel biais ?

II. FICHE SYNTHÈSE ENTRETIEN SALARIÉ 1

Entretien avec : Salarié 1

Fonction : Fonction RH chez Lallemand

Date : 6 mars 2026

Type d'entretien : Visioconférence

Présents lors de l'entretien : Erdem AYDIN et Elouan ALLAMY

Synthèse et retranscription : Erdem AYDIN

Mots-clés : qualité de vie ; compromis ; relais, recrutement externe hors territoire ; enjeu stratégique modéré ;

Contenu de la synthèse :

I. APPORT CONTEXTUEL

Conditions de réalisation des entretiens

Cet entretien a été réalisé avec un salarié de l'entreprise de biotechnologie Lallemand. Ce dernier a répondu favorablement à une demande spontanée de notre équipe, nous permettant de recueillir non seulement le parcours professionnel et résidentiel d'un salarié d'Aurillac, mais également du point de vue des directions ressources humaines de l'entreprise.

Afin de garantir la confidentialité des échanges et de respecter l'anonymat de la personne interrogée, le nom du salarié mentionné a été anonymisé. Dans la suite de l'analyse, il est désigné sous l'appellation "Salarié 1". Cette anonymisation permet de restituer leurs propos et leurs parcours tout en préservant leur identité.

Par ailleurs, une grille d'entretien a été co-rédigée par l'ensemble des membres du groupe afin de structurer les échanges et d'assurer un fil directeur commun lors des entretiens. Cette grille est disponible en annexe du rapport.

II. CONTENU DE L'ENTRETIEN

1) Trajectoire résidentielle et professionnelle

Salarié 1 vit dans un appartement d'environ 40 m², qu'il occupe en **location**. Il travaille principalement en présentiel, avec un jour de télétravail par semaine. Son trajet domicile-travail dure entre 10 et 15 minutes,

exclusivement en voiture, en raison d'un faible maillage de transports en commun. Ce trajet est jugé « **tout à fait acceptable** ».

Originaire d'un département voisin, il s'est installé à Aurillac pour des **raisons professionnelles**, tout en souhaitant une ville à taille humaine, proche de la nature, après des études à Toulouse. Il envisage à **moyen terme d'accéder à la propriété**, avec une préférence pour une maison plus spacieuse et confortable.

2) Arbitrage résidentiel

Le choix d'Aurillac s'est fait pour la **qualité de vie** (cadre naturel, ville de dimension moyenne) et la **proximité du lieu de travail**. Le logement actuel a été trouvé de manière autonome, sans aide de l'employeur.

Les critères hiérarchisés du choix de logement sont :

1. Caractéristiques du logement
2. Prix
3. Cadre de vie
4. Proximité familiale
5. Proximité du travail
6. Accessibilité aux transports

Aucun compromis n'a été nécessaire : le logement correspond pleinement à ses attentes. Le projet à venir est l'achat d'un bien plus grand (maison).

3) Rapport à Action Logement

Salarié 1 **connaît bien les dispositifs d'Action Logement (AL)**, notamment via son service RH : une personne de l'équipe accueille les nouveaux arrivants et fait le lien avec AL. Il a lui-même **bénéficié des services d'AL pendant son alternance** et connaît des collègues ayant utilisé ces aides (achat, travaux, etc.).

L'entreprise **relaie** régulièrement les informations sur les webinaires, interventions au CSE et dispositifs proposés. Les salariés font un usage effectif et **équilibré** de ces aides : selon Salarié 1, les aides d'AL utilisées par les salariés représentent environ l'équivalent de la contribution de l'entreprise à l'organisme.

La présence d'une agence AL à Aurillac facilite l'**accès direct**, sans intermédiaire. En revanche, aucune formation spécifique ou partenariat avec des bailleurs ou collectivités n'existe pour le moment.

4) Apports éventuels

Pour l'entreprise, la question du logement constitue un **enjeu stratégique modéré**, surtout pour les **recrutements hors département** (20–30% des cas) et les **stagiaires**. Le besoin le plus identifié concerne les **logements de transition**, afin de loger les nouveaux embauchés avant leur installation définitive.

Aucune situation de logement contraint (colocation subie, hébergement d'urgence) n'a été signalée. **L'accès au logement est perçu comme globalement aisé et abordable dans la région.**

Les salariés ne rencontrent **pas de difficultés majeures liées au logement** : pas de longs trajets, ni de refus de mobilité ou de mutation pour ces motifs. Des pistes d'amélioration pourraient concerner le développement de solutions temporaires (comme la résidence DARWIN) et la coordination avec des acteurs locaux du logement.

III. PRISE DE RECUL

L'entretien révèle une trajectoire résidentielle et professionnelle marquée par une stabilité et un ancrage territorial choisi. Salarié 1 illustre un parcours équilibré, où le cadre de vie aurillacois (abordable, naturel et à taille humaine) permet une bonne articulation entre emploi et conditions de logement. L'accès au logement ne constitue pas une contrainte. Ici, il est perçu comme une étape positive dans un parcours de vie. Le projet futur d'accession à la propriété confirme cette volonté d'ancrage durable dans un territoire perçu comme compatible avec les aspirations personnelles et professionnelles.

Sur le plan collectif, la position de l'entreprise vis-à-vis du logement reste fonctionnelle plutôt que stratégique. Si les liens avec Action Logement et le relais interne via les RH facilitent la circulation d'informations et l'accès aux aides, l'absence de partenariats structurés ou de dispositif de logement temporaire limite encore une approche globale. Cette configuration traduit une situation localement équilibrée mais dépendante d'un marché résidentiel accessible ; une évolution du contexte économique ou démographique pourrait rendre nécessaire une politique de logement plus proactive, articulée à la gestion des recrutements et à l'attractivité territoriale.

CITATIONS

- *En voiture, parce qu'il n'y a pas vraiment d'autre solution. Les transports en commun desservent très mal ce trajet.*
- *Je ne suis pas originaire d'ici. Je viens d'un autre département limitrophe, pas très loin, mais la première raison, c'était le travail.*
- *J'ai fait mes études à Toulouse, et je ne cherchais pas forcément à y travailler parce que c'est trop grand. Je cherchais plutôt à me rapprocher du Lot, le département où j'ai fait mon lycée, et à vivre dans une ville à taille humaine : ni trop grande, ni trop petite, mais quand même dynamique.*
- *Si vous me demandez pourquoi je changerais, c'est principalement pour accéder à la propriété et avoir quelque chose de plus grand et de plus confortable, en prévision d'un changement de situation à venir.*
- *Là où il pourrait y avoir un besoin, ce serait plutôt sur des logements de transition, le temps de trouver un logement qui convienne vraiment [...] Il existe déjà des choses à Aurillac, mais ce serait utile de pouvoir rediriger plus facilement les personnes vers des solutions de logement dédiées, en leur disant dès le départ : si vous venez, on peut déjà vous proposer ce type de solution, de manière à faciliter votre arrivée dans la ville.*
- *Je pense que les personnes qui ont des revenus plus élevés que les opérateurs de production ont sans doute davantage de facilité [d'accès au logement]*
- *Quand il y a des changements de logement, ils relèvent plus souvent de l'évolution classique de la vie personnelle que du recrutement en lui-même*

III. FICHE SYNTHÈSE ENTRETIEN SALARIÉ 2

Entretien avec : Salarié 2

Fonction : Responsable Ressources Humaines

Date : 11 mars 2026

Type d'entretien : Visioconférence

Présents lors de l'entretien : Marie Ricou

Synthèse et retranscription : Marie Ricou

Mots-clés : trajet domicile-travail ; insécurité perçue ; recrutement ; attractivité territoriale ; attractivité du centre ville ; rénovation énergétique ; hausse du coût de l'immobilier ; stationnement

Contenu de la synthèse :

I. APPORT CONTEXTUEL

Conditions de réalisation de l'entretien

La réalisation de cet entretien a été facilitée par notre échange préalable avec Monsieur Douhet, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Cantal, qui nous avait indiqué pouvoir nous aider à entrer en contact avec des entreprises du territoire. À la suite de cet entretien, nous l'avons recontacté et il nous a transmis une liste contenant les coordonnées de plusieurs responsables des ressources humaines d'entreprises situées à Aurillac. Parmi elles, une responsable des ressources humaines a accepté de s'impliquer dans notre projet de recherche et de collaborer avec nous. Elle a ainsi répondu pendant près d'une heure à nos questions et nous a permis d'y voir plus clair sur le rôle d'un RH dans l'accompagnement de ses salariés sur la question du logement à Aurillac et sur les grands enjeux qui traversent la ville.

Afin de garantir la confidentialité des échanges et de respecter l'anonymat de la personne interrogée, le nom et l'entreprise resteront anonymes. Cette anonymisation permet de restituer les propos tout en préservant son identité.

Par ailleurs, une grille d'entretien a été co-rédigée par l'ensemble des membres du groupe afin de structurer les échanges et d'assurer un fil directeur commun lors des entretiens. Cette grille est disponible en annexe du rapport.

II. CONTENU DE L'ENTRETIEN

1) Présentation de l'entreprise

L'entretien que nous avons mené a été réalisé au sein d'une entreprise, spécialisée dans l'analyse microbiologique et agroalimentaire. L'entreprise regroupe ainsi différents métiers à dominante technique et scientifique, mais également plusieurs fonctions supports telles que le service informatique, le service qualité et les ressources humaines.

L'entreprise est répartie sur trois sites. Ces établissements existent depuis une cinquantaine d'années, ce qui témoigne d'un ancrage important sur le territoire aurillacois. L'entreprise emploie environ 220 salariés, dont près de 130 sur le site d'Aurillac. Par ailleurs, l'entretien met en évidence une répartition des effectifs composée d'environ 30 % de cadres et agents de maîtrise, contre 70 % d'autres catégories de salariés.

2) Le logement sur Aurillac : un enjeu qui reste limité, compensé par des dispositifs d'accompagnement

L'entretien met en évidence que **la question du logement ne constitue pas un obstacle majeur au recrutement pour les entreprises à Aurillac**. En effet, selon la personne interrogée, ce sujet « *ne revient pas* » dans les échanges avec les salariés ou les candidats. **Cette situation s'explique en partie par la présence d'Action Logement sur le territoire**, qui propose différents dispositifs d'aide destinés aux salariés. L'entreprise relaie régulièrement ces dispositifs en interne, notamment à travers la « *diffusion de visuels* » et d'informations afin d'encourager les salariés à y recourir.

La principale limite évoquée concerne toutefois les plafonds de ressources associés à ces aides : certains cadres dépassent ces seuils, ce qui réduit leurs possibilités d'accompagnement. Dans ces situations, la responsable des ressources humaines peut être amenée à intervenir de manière plus informelle pour soutenir les nouveaux recrutés.

De manière générale, **les difficultés d'accès au logement sont peu signalées**. Lors des entretiens professionnels réalisés tous les deux ans, ce sujet n'apparaît pas comme une problématique récurrente. Les rares situations évoquées concernent **principalement des salariés recrutés venant de territoires plus éloignés**. À titre d'exemple, la RH mentionne le cas récent d'un cadre pour lequel elle s'est

temporairement transformée en « *agent immobilier* », afin de l'aider à trouver un logement correspondant à ses attentes (quartier, stationnement, proximité des commodités).

3) Les mobilités domicile-travail comme choix résidentiel

L'entretien met en évidence que **les mobilités domicile-travail des salariés relèvent avant tout de « choix de vie »** effectués à un moment donné, à l'issue d'un arbitrage entre coûts et avantages. **Les distances parcourues sont généralement considérées comme acceptables**, dans une limite d'environ 40 km. Elles résultent principalement du **souhait des salariés de résider dans des communes périurbaines ou rurales**, offrant davantage d'espace, un cadre de vie plus calme et des opportunités d'accès à la propriété plus importantes que dans le centre-ville, ce dernier étant par ailleurs marqué par certaines difficultés d'attractivité.

Les trajets dépassant 30 km restent relativement rares et correspondent le plus souvent à des situations particulières liées à des choix personnels. La personne interrogée évoque par exemple le cas d'un salarié dont le conjoint est agriculteur, ce qui implique de résider directement sur l'exploitation.

Enfin, **la voiture constitue très largement le mode de transport privilégié pour ces déplacements** « *on est à Aurillac donc les gens prennent leur voiture pour venir travailler* ». Elle apparaît comme le moyen le plus adapté aux caractéristiques du territoire, mais aussi aux contraintes professionnelles des salariés. À l'inverse, **l'offre de transports en commun est jugée insuffisamment adaptée aux besoins et aux horaires de travail** : « *le bus vous allez attendre longtemps pour aller travailler* ».

4) Un marché de l'immobilier local marqué par plusieurs limites

L'entretien laisse apparaître que, si la question du logement ne constitue pas un frein majeur au recrutement à Aurillac, le marché immobilier local n'en présente pas moins certaines limites.

La première concerne le niveau des prix. La personne interrogée évoque notamment un effet post-Covid ayant entraîné une **hausse significative des prix de l'immobilier**, liée à un regain d'attractivité pour les territoires ruraux et périurbains. Dans ce contexte, les loyers comme les prix d'achat peuvent paraître élevés au regard de la qualité des logements proposés. À titre d'exemple, la responsable des ressources humaines mentionne le cas d'un cadre récemment recruté, venant de Vichy, qui estime que les prix y sont similaires. Cette situation lui semble peu cohérente au regard de la différence de dynamisme entre les deux villes.

Le second point concerne la qualité du parc immobilier, particulièrement dans le centre-ville d'Aurillac. **Une partie des logements y apparaît insuffisamment rénovée, notamment « en termes de rénovation énergétique »**. Selon elle, certains bailleurs privés mais aussi des particuliers réaliseraient peu de travaux d'amélioration ou de rénovation, ce qui conduit à maintenir sur le marché des logements jugés peu attractifs, voire parfois insalubres.

Enfin, l'un des éléments les plus marquants de l'entretien concerne **le manque d'attractivité du centre-ville d'Aurillac**, attribué à plusieurs facteurs. Parmi eux figure notamment un sentiment **d'insécurité** très présent. Cela l'ayant conduit à « déconseiller 8 logements sur 10 dans le centre-ville » à son cadre. S'y ajoutent des **difficultés de stationnement**, liées notamment à la présence de nombreux parkings payants et à la difficulté d'obtenir une place à l'année, alors même que la voiture demeure le principal mode de déplacement. Enfin, la RH souligne également un **manque de dynamisme commercial**, qui contribue à renforcer l'image peu attractive du centre-ville.

III. PRISE DE RECUL

Cet entretien nous permet de tirer plusieurs enseignements :

→ Sur Aurillac, le logement ne semble pas constituer un frein spécifique à l'embauche de nouveaux salariés. Pour autant, la qualité du parc immobilier et son attractivité restent des obstacles majeurs afin de trouver facilement un logement.

→ Le centre-ville souffre d'un déficit d'attractivité, ce qui favorise l'installation dans les communes périphériques.

→ Les mobilités domicile-travail sont réalisées essentiellement en voiture, avec des distances jugées acceptables par les salariés selon la personne interviewée. Elles sont le fruit d'un choix de vie puisqu'il est possible de faire autrement. Les salariés privilégient le cadre de vie et la qualité du logement, davantage que la proximité immédiate avec le lieu de travail.

→ Les dispositifs proposés par Action Logement sont présentés comme jouant un rôle d'appui utile pour les salariés et pour l'amélioration des conditions de vie avec des rénovations de logements régulières.

→ Des organismes publics qui ont pris conscience des difficultés et qui cherchent désormais à accompagner les entreprises.

CITATIONS

- *Tous les salariés jusqu'à maintenant, même ceux qu'on recrute de loin, ont réussi à trouver des logements.*
- *Parce que des fois des gens originaires du Cantal sont partis et reviennent.*
- *Si aujourd'hui on n'a pas Action logement qui met en place des choses avec les entreprises et par exemple l'agglo avec l'action cœur de ville, je pense qu'on aurait encore plus de mal à recruter dans le Cantal.*
- *Moi je n'ai jamais rencontré un salarié qui est venu se plaindre qu'il n'avait pas trouvé de logement ou soit que c'était catastrophique.*
- *à un moment c'est un choix qu'on a fait, du moment où on décide de vivre à 30 ou 40 km de son entreprise, bah on sait qu'on a ce temps de trajet.*
- *aujourd'hui le centre ville d'Aurillac n'est pas dynamique, pas assez sécurisé pour donner envie aux gens de vivre*
- *Je pense que nous, sur 130 salariés à Aurillac, il ne doit pas y en avoir beaucoup qui vivent en plein centre ville.*
- *Je lui ai déconseillé peut-être 8 logements sur 10 en centre ville.*
- *Les gens partent autour soit aux extrémités de la ville d'Aurillac où c'est encore à peu près correct.*
- *Certes il y a le bus, mais selon où vous travaillez, le bus vous allez attendre longtemps pour aller travailler.*
- *On en a une seule qui doit être à plus de 40km mais c'est parce que c'est un choix de vie qu'elle a fait.*
- *Je trouve que l'immobilier sur le Cantal a fait un sacré bond. (...) c'est aussi l'effet post-covid, les gens ont voulu venir habiter à la campagne et il y a eu cet effet là.*

-
- *Depuis 2022, on en a recruté 3 pas originaires, au moins pour deux, je me suis transformée en agent immobilière.*
 - *Aujourd'hui on a quand même ces organismes (action coeur de ville, la CCI, CABA) là qui ont pris conscience qu'il fallait accompagner les entreprises pour justement arriver à recruter*

IV. FICHE SYNTHÈSE ENTRETIEN SALARIÉ 3

Entretien avec : Salarié 3

Fonction : Assistante de gestion

Date : 09 mars 2026

Type d'entretien : Visioconférence

Présents lors de l'entretien : Elouan Alamy

Synthèse et retranscription : Elouan Alamy

Mots-clés : choix contraint ; autonomie ; indépendance ; moyens limités

Contenu de la synthèse :

APPORT CONTEXTUEL

Afin de garantir la confidentialité des échanges et de respecter l'anonymat de la personne interrogée, le nom et l'entreprise resteront anonymes. Cette anonymisation permet de restituer les propos tout en préservant son identité.

Par ailleurs, une grille d'entretien a été co-rédigée par l'ensemble des membres du groupe afin de structurer les échanges et d'assurer un fil directeur commun lors des entretiens. Cette grille est disponible en annexe du rapport.

CONTENU DE L'ENTRETIEN

1) **Trajectoire résidentielle et professionnelle**

Employée dans son entreprise actuelle depuis 30 ans, la personne interrogée est originaire du Cantal et y vit depuis toujours. Elle a vécu pendant 17 ans en HLM, une expérience à propos de laquelle elle précise : “il n’y a pas de honte à ça”.

Elle est aujourd'hui propriétaire de sa maison qu'elle a fait construire il y a une dizaine d'années sur la commune d'Arpajon-sur-Cère (limitrophe d'Aurillac). Pour cette raison, elle ne compte pas changer de logement. Elle se rend au travail en voiture, et prend environ 25 min. Un temps de trajet qu'elle trouve acceptable

2) Arbitrage résidentiel

Son principal arbitrage résidentiel réside dans le fait de **concilier son projet de construction de maison avec les moyens à sa disposition**. Elle a fait construire sa maison avec son mari, qui est exploitant agricole, sur un terrain appartenant à celui-ci. Ses conditions étaient de faire le mieux possible avec son budget imparti, tout en ayant la possibilité de construire une chambre pour son fils. Son but était de construire “sans place perdue”.

Elle n’a pas réellement fait d’arbitrage résidentiel, dans le sens où la plupart de ses **décisions étaient contraintes** : terrain disponible et constructible à Arpajon-sur-Cère et budget serré.

Elle reste dans l’agglomération d’Aurillac car l’activité agricole de son mari se trouve là, et me fait comprendre que **la question ne se pose pas**. Dans son lieu de vie actuel, elle apprécie le calme, le bien être, la tranquillité et l’absence de pollution.

3) Rapport à Action Logement

Elle n’a jamais fait appel aux services d’Action Logement, qu’elle ne connaît pas. Elle a seulement connaissance du prêt à taux zéro. Elle n’a pas non plus de connaissance de ces dispositifs par ses collègues (qui pourraient être en plein projet résidentiel) car ne fréquente que deux de ses collègues.

Selon elle, l’entreprise transmet bien les informations d’Action Logement, mais ne dispose **pas de personne ressource dédiée à la thématique “logement”**, puisqu’il ne s’agit pas d’un thème problématique pour l’entreprise et n’a pas d’impact sur les recrutements.

4) Apports éventuels

Cette salariée rapporte un problème spécifique à son entreprise : selon elle, il faudrait plus d’accompagnement pour le logement des stagiaires qui viennent dans l’entreprise. Le site de production de l’entreprise étant situé à 20 km d’Aurillac, dans une zone très mal desservie en transports en commun, les stagiaires non-véhiculés peuvent avoir des difficultés à se rendre sur leur lieu de stage.

Pour faire face à ce problème, l’entreprise a réservé un logement appartenant à la commune du site de production pour y loger ses stagiaires. La salariée interrogée propose de développer ce type de logement pour les stagiaires.

PRISE DE RECUL

La salariée interrogée renvoie systématiquement et plus ou moins explicitement, à sa “**débrouillardise**”. On sent qu’il est très important pour elle de se débrouiller seule avec ses moyens, et sans rien devoir à personne. Elle fait également comprendre qu’elle vient de la campagne et qu’elle a un mode de vie qui n’est pas celui des citadins, en introduisant une distinction entre elle et l’étudiant menant l’entretien.

CITATIONS

- *“Le calme, la tranquillité, le calme, le bien-être, pas trop de bruit, pas trop de pollution”*
- *“Il y avait un budget à respecter. Avec le budget on a fait ce qu’on pouvait. On a fait à peu près, je dis pas complètement mais on a fait à peu près. Une maison pas trop grande confortable. Et sans place perdue, c'est important”*
- *“On n’a pas de transports, on est obligés d’avoir une voiture etc”*

V. FICHE SYNTHÈSE ENTRETIEN SALARIÉS 4-5

Entretien avec : Salariés 4, Salarié 5

Fonction : Entreprise sodiaal

Date : 11 mars 2026

Type d'entretien : Visioconférence

Présents lors de l'entretien : Marie Ricou

Synthèse et retranscription : Marie Ricou

Mots-clés : cadre de vie ; choix résidentiel ; maison individuelle ; mobilité domicile-travail ; dépendance à la voiture ; hausse des prix post-covid ; attractivité territoriale ; rénovation énergétique ; vie familiale ; sentiment d'insécurité

Contenu de la synthèse :

I. APPORT CONTEXTUEL

Conditions de réalisation des entretiens

La réalisation de cet entretien a été facilitée par notre échange préalable avec Monsieur Douhet, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Cantal, qui nous avait indiqué pouvoir nous aider à entrer en contact avec des entreprises du territoire. À la suite de cet entretien, nous l'avons recontacté et il nous a transmis une liste contenant les coordonnées de plusieurs responsables des ressources humaines d'entreprises situées à Aurillac. Parmi elles, l'entreprise Sodiaal a accepté de s'impliquer dans notre projet de recherche et de collaborer avec nous. Elle a ainsi largement facilité l'accès à des salariés en organisant plusieurs visioconférences, dont celle réalisée avec les deux salariés interrogés dans le cadre de cet entretien.

Afin de garantir la confidentialité des échanges et de respecter l'anonymat des personnes interrogées, les noms des salariés mentionnés ont été modifiés. Dans la suite de l'analyse, ils sont désignés par les termes "Salarié 4" et "Salarié 5". Cette anonymisation permet de restituer leurs propos et leurs parcours tout en préservant leur identité.

Par ailleurs, une grille d'entretien a été co-rédigée par l'ensemble des membres du groupe afin de structurer les échanges et d'assurer un fil directeur commun lors des entretiens. Cette grille est disponible en annexe du rapport.

II. CONTENU DE L'ENTRETIEN

1) Présentation des profils des salariés

L'entretien mené au sein de la coopérative laitière Sodiaal a été réalisé avec deux salariés occupant des postes d'encadrement intermédiaire.

- Salarié 4 est responsable d'activité au laboratoire ; elle a intégré l'entreprise en septembre 2025 et dispose du statut d'agent de maîtrise assimilé cadre.
- Salarié 5 travaille dans l'entreprise depuis 25 ans. Il y est entré comme préparateur de commandes. Aujourd'hui, il est approvisionneur en consommables pour l'ensemble du site, également avec un statut d'agent de maîtrise.

Parcours de vie

Tous deux se trouvent dans des situations familiales stables : âgés d'environ 45 à 50 ans, ils sont mariés et ont chacun deux enfants. De manière assez inattendue, ils sont également voisins. Tous deux sont propriétaires de leur maison et résident à environ 9 km de leur lieu de travail, ce qui correspond à un trajet d'une dizaine de minutes en voiture et à environ 13 minutes du centre-ville d'Aurillac.

Enfin, l'entretien a également permis d'évoquer leurs trajectoires scolaires. Les deux salariés sont titulaires d'un BTS.

2) Parcours résidentiels des salariés

Les parcours des deux salariés présentent plusieurs similitudes.

Origines

Aucun des deux n'est originaire d'Aurillac, mais leurs trajectoires personnelles et professionnelles les ont progressivement conduits à s'en rapprocher.

- Salarié 4 est originaire de Haute-Loire et s'est installée dans le Cantal en 1989, à la suite de la mutation de son père.
- Salarié 5, quant à lui, est originaire du nord du Cantal et s'est rapproché d'Aurillac en raison de l'emploi de sa compagne.

Parcours résidentiels

Les deux salariés ont d'abord vécu à Aurillac en appartement avant de s'installer dans des communes périphériques. **Ces logements en centre-ville peuvent être interprétés comme une étape transitoire dans leur parcours résidentiel, correspondant à une période précédant l'installation familiale.**

- + appartements trop exigus pour accueillir une vie de famille
- + Volonté d'accéder à une maison individuelle/ cadre de vie jugé plus adapté.

Salarié 4 explique ce choix par la volonté « d'avoir un meilleur cadre de vie, que ce soit pour moi ou pour ma famille ». Elle évoque également une **certaine lassitude vis-à-vis du centre-ville** et le désir d'un environnement plus calme. Pour Salarié 5, ce déménagement relève également d'un choix familial, mais aussi d'un **compromis géographique** avec sa compagne, afin de se situer à égale distance de leurs lieux de travail tout en accédant à une maison individuelle.

Aujourd'hui, les deux ménages sont propriétaires de leur logement et ne manifestent pas de volonté immédiate de mobilité résidentielle. Salarié 5 souligne notamment l'absence d'élément déclencheur susceptible de provoquer un départ : *“on ne va pas dire que c'est la routine, mais on n'a pas changé de travail, donc il n'y a rien qui nous pousse à aller ailleurs”*. Leur situation apparaît ainsi stabilisée et leur cadre de vie jugé satisfaisant.

3) Quels critères du choix résidentiel des salariés ?

L'entretien a permis de mettre en évidence les critères qui orientent leurs choix résidentiels, organisés selon une hiérarchie assez claire. Comme l'exprime Salarié 4 : *“J'aurais mis le cadre de vie en premier, ensuite la proximité avec le travail, la superficie en trois, en quatre le prix, en cinq la proximité avec la famille et en six le transport”*.

Le cadre de vie apparaît ainsi comme le facteur déterminant, suivi par la proximité avec le lieu de travail et par les caractéristiques du logement, notamment sa superficie. À l'inverse, la question des transports semble occuper une place plus secondaire dans leurs arbitrages résidentiels, ce qui s'explique en partie par le contexte local où l'usage de la voiture est largement dominant.

Salarié 4 insiste notamment sur la qualité de vie offerte par la commune où elle réside : un environnement calme, la proximité de l'école pour les enfants, ainsi qu'un accès relativement rapide à Aurillac pour les courses ou les services, tout en restant à distance de l'agitation urbaine. Elle résume cette logique en expliquant que la commune permet d'être *“suffisamment proche pour les commodités mais suffisamment éloigné pour être tranquille le week-end”*.

4) Une dépendance à la voiture liée au contexte territorial

Localisation en périphérie implique une forte dépendance à la voiture. Les transports en commun sont très limités dans les communes autour d'Aurillac. Salarié 5 : *“c'est voiture, voiture, voiture”*. La desserte se limite essentiellement aux transports scolaires, avec un bus le matin et un le soir.

Conséquences : des contraintes, notamment avec des adolescents dont les activités extra-scolaires et les études sont dans le centre d'Aurillac. Salarié 5 souligne que vivre en centre-ville pourrait faciliter certains déplacements pour les enfants *“on est toujours sur la route”*.

5) Dynamiques et perceptions du logement à Aurillac

Hausse des prix

Les deux salariés observent une augmentation importante des prix immobiliers ces dernières années, notamment depuis la période post-Covid. Selon eux, l'arrivée de nouveaux habitants issus de grandes villes comme Paris ou Lyon aurait contribué à faire augmenter les prix.

Salarié 4 souligne que lorsqu'elle s'est installée il y a environ huit ans, les prix étaient encore relativement accessibles. Aujourd'hui, elle estime que la situation s'est fortement tendue et que certaines personnes de son entourage rencontrent des difficultés à trouver un logement correspondant à leur budget.

Perte de dynamisme du centre ville

- Hausse du sentiment d'insécurité

Salarié 4 : certaines problématiques autrefois associées aux grandes villes semblent désormais toucher des villes plus petites comme Aurillac.

- Déplacement des commerces vers la périphérie
- Difficultés de stationnement et stationnement payant
- Vieillesse de la population

Qualité du parc locatif

Existence de logements **vétustes voire insalubres**, notamment dans certains immeubles anciens /des appartements situés au-dessus de commerces. Salarié 4 raconte avoir visité par le passé des logements en centre-ville qu'elle a refusé immédiatement en raison de leur mauvais état.

Ils estiment que les propriétaires / bailleurs devraient être davantage incités ou contraints à réaliser des travaux de rénovation, notamment en matière de **performance énergétique et de salubrité** : “ Je trouve que c'est abusé que de ne pas les obliger à mettre ça aux normes”.

Dispositifs d'aide au logement

Une **connaissance des dispositifs qui reste limitée**. Salarié 5 mentionne avoir bénéficié par le passé du **prêt à 1 % logement** pour la construction de sa maison. Salarié 4 indique connaître l'existence d'Action Logement mais souligne qu'il n'existe **pas de communication très visible à ce sujet au sein de l'entreprise**. Pour autant, ils indiquent savoir que s'ils ont des questions, pouvoir trouver facilement l'information auprès de leur RH.

Représentation du logement social

Une représentation du logement social qui reste ambivalente. L'**image traditionnelle des grands ensembles collectifs persiste** « *C'est un peu l'immeuble où on case des gens* », même s'ils reconnaissent que des formes plus diversifiées existent aujourd'hui, notamment des maisons individuelles dans certains programmes.

III. PRISE DE RECUL

→ Le cadre de vie, la vie en maison individuelle et milieu périurbain et rural prime pour ces salariés sur la proximité immédiate du lieu de travail. Volonté de tranquillité et d'un environnement plus adapté à la vie familiale.

→ Une forte dépendance à la voiture qui est pas totalement vue comme une contrainte mais plutôt la normalité du point de vue du contexte local.

→ Le centre-ville d'Aurillac souffre d'une perte d'attractivité liée à : hausse d'une insécurité croissante, déplacement des commerces vers la périphérie, contrainte de stationnement, qualité du parc immobilier.

CITATIONS

- *Au départ, moi j'habitais sur Aurillac et j'ai déménagé en 2017 à la campagne parce qu' on y est bien mieux*
- *Moi j'avais aussi la famille qui s'agrandissait donc il commençait à manquer un peu de place.*
- *Et puis le centre-ville à un moment donné je commençais à en avoir un peu marre aussi*
- *Pour avoir un meilleur cadre de vie que ce soit pour moi ou pour ma famille d'ailleurs.*
- *On a l'école qui est vraiment pas loin, proche de mon travail aussi, pas si loin que ça d'Aurillac pour aller faire les courses mais suffisamment éloigné mais suffisamment éloigné pour être tranquille le week-end*
- *La sécurité, c'est pas devenue top à Aurillac, on me dirait demain je te trouve un super logement à Aurillac, bah honnêtement je garde le mien*
- *il y a beaucoup de commerces qui se sont mis sur les périphéries du coup cela incite moins les gens à aller dans le centre ville surtout qu'il faut se garer et que les parkings sont payants*
- *c'est vrai que c'est moins animé qu'avant, les gens ont plus peur*

- *La population chez nous vieillit aussi. Donc il y a moins de jeunes aussi donc forcément ça fait peut-être aussi moins de dynamisme.*
- *on est toujours sur la route quand même avec les voitures / c'est voiture, voiture, voiture !*
- *Ils (personnes en recherche de logement) galèrent beaucoup parce que les prix sont hyper élevés.*
- *Après le covid, tous les parisiens, lyonnais, ont voulu venir dans le Cantal. Donc forcément, ceux qui avaient des biens, ils les vendent plus cher.*
- *J'aurai mis le cadre de vie en premier, ensuite la proximité avec le travail, la superficie en trois, en quatre le prix, en cinq la proximité avec la famille et en six le transport.*
- *j'avais visité deux appartements en location, il y en avait où j'ai même pas franchi le seuil de la porte tellement c'était insalubre*
- *Au sujet des dispositifs d'AL : je l'avais su à l'embauche moi que ça existait après pas de nouvelle de ça ouais.*
- *il faut pas toujours se dire qu'il faut forcément vivre en ville pour pouvoir être à côté du travail*

VI. FICHE SYNTHÈSE ENTRETIEN SALARIÉ 6

Entretien avec : Salarié 6

Fonction : Responsable des travaux neufs

Date : 13 mars 2026

Type d'entretien : Visioconférence

Présents lors de l'entretien : Elouan Alamy

Synthèse et retranscription : Elouan Alamy

Mots-clés : trajet domicile-travail ; projet de rénovation ; attractivité du territoire ; lourdeur administrative ; groupe de travail ; implication

Contenu de la synthèse :

APPORT CONTEXTUEL

Afin de garantir la confidentialité des échanges et de respecter l'anonymat de la personne interrogée, le nom et l'entreprise resteront anonymes. Cette anonymisation permet de restituer les propos tout en préservant son identité.

Par ailleurs, une grille d'entretien a été co-rédigée par l'ensemble des membres du groupe afin de structurer les échanges et d'assurer un fil directeur commun lors des entretiens. Cette grille est disponible en annexe du rapport.

Cette fiche est dédiée à la parole d'un salarié, extraite d'un entretien collectif rassemblant les salariés 6 et 7 dans lequel les deux salariés ont beaucoup interagi, se sont répondu et ont échangé des idées. Pour des raisons techniques il n'existe pas de transcription de cet entretien.

CONTENU DE L'ENTRETIEN

1) **Trajectoire résidentielle et professionnelle**

Originaire d'Aurillac, il est parti à Toulouse à l'IUT puis en école d'ingénieur. Revenu sur son territoire d'origine, il a travaillé pour plusieurs entreprises autour d'Aurillac. Il pensait revenir seulement pour quelques années à Aurillac avant de repartir et continuer sa vie ailleurs. En 2020 la crise sanitaire a

bouleversé ses plans, il est resté à Aurillac et y a rencontré sa femme. Il trouve aujourd'hui qu'Aurillac propose un "chouette cadre de vie" pour faire grandir un enfant.

Il travaille à Saint-Mamet et habite Aurillac-centre, il met 25 à 30 minutes à aller au travail en voiture. Il pensait que ce serait trop mais en réalité il voit ce temps de trajet comme un "sas" qui lui permet de "sortir des soucis du travail avant de rentrer à la maison".

Dans son logement actuel, il apprécie la **possibilité de tout faire à vélo ou à pied ainsi que la proximité d'un parc pour sa fille**.

2) Arbitrage résidentiel

Il cherchait initialement un bien ne nécessitant pas trop de travaux, pour ne pas mettre en danger sa **vie de famille**. Finalement, il a acheté une **maison à rénover**, et a cessé de travailler pendant 9 mois afin de faire les travaux lui-même.

Il avait comme critère d'avoir une **grande maison avec un grand garage**, et que sa maison soit **proche du centre-ville** afin de pouvoir se déplacer à pied ou en vélo, il voulait une **base saine pour faire une rénovation**, et une maison **sans mitoyenneté et sans vis-à-vis**.

3) Rapport à Action Logement

Il ne connaît ni n'utilise les services d'Action Logement. Il a plusieurs fois cherché à obtenir des aides dans le cadre de la rénovation de sa maison mais **ses demandes n'ont jamais abouti**. Il prend l'exemple de l'aide qu'il aurait pu recevoir pour l'installation d'un poêle à granulés, de 110€ mais qui impliquait "**6 mois de paperasse**". Dès que les aides sont sous condition de ressources, il abandonne. Il **ne préfère plus regarder les informations sur les aides au risque de se faire de fausses joies**.

Il confirme ce que disait Salarié 3 (voir fiche dédiée) concernant l'absence de personne dédiée aux questions de logement. Néanmoins le service RH fait le relai des informations d'Action Logement.

4) Apports éventuels

Il a soulevé lui-même la question de la **sécurité** (qui revient dans d'autres entretiens avec des salariés d'une autre entreprise) mais a affirmé qu'il n'y avait **pas de souci de sécurité dans le centre d'Aurillac**.

Il parle d'**événements isolés qui prennent beaucoup d'ampleur** dans les conversations à cause de la petite taille d'Aurillac.

Selon lui, **Aurillac manque d'attractivité**. Il prend plusieurs cas de personnes qu'il a connu, qui sont arrivées de grandes villes pour travailler dans son entreprise, et dont les conjoints ne se sont pas intégrés sur place. Ce témoignage fait écho aux propos de Christophe Douhet de la CCI.

À son poste, il gère des projets et c'est de ce point de vue là qu'il propose des **évolutions du fonctionnement d'Action Logement**. Malgré le fonctionnement paritaire d'AL, il pense qu'il y aurait intérêt à intégrer des salariés dans des **groupes de travail dédiés**. Par exemple, faire un groupe d'une quinzaine de personnes, avec une diversité de professions, pour faire un **partage d'idées sur un territoire donné**. Il faudrait selon lui des gens **extérieurs à l'écosystème d'Action Logement** et sans vocation à y être intégrés. Il indique qu'il serait prêt à prendre part à ces ateliers participatifs.

PRISE DE REcul

Un entretien fleuve, avec un salarié désireux de parler de son expérience, de s'impliquer dans notre étude et dans l'amélioration du cadre de vie des salariés de son territoire. Ses réponses sont très précises, proposent de nombreuses pistes de réflexion. Il a un regard nuancé sur Aurillac, et son expérience à Toulouse lui permet de comprendre à la fois les habitants d'Aurillac et les personnes arrivant sur ce territoire.

IV. APPORTS ADDITIONNELS/RESSOURCES

Cet entretien apporte des informations similaires à celles apportées par Christophe Douhet, notamment sur le déficit d'attractivité du territoire, et sur les "intégrations ratées" de salariés qui ont (ou leurs conjoints) connu des difficultés d'intégration sociale dans le tissu aurillacois. Faire le lien avec cette fiche synthèse.

VII. FICHE SYNTHÈSE ENTRETIEN SALARIÉ 7

Entretien avec : Salarié 7

Fonction : Assistante RH

Date : 13 mars 2026

Type d'entretien : Visioconférence

Présents lors de l'entretien : Elouan Alamy

Synthèse et retranscription : Elouan Alamy

Mots-clés : choix résidentiel ; projet abouti ; positif

Contenu de la synthèse :

APPORT CONTEXTUEL

Afin de garantir la confidentialité des échanges et de respecter l'anonymat de la personne interrogée, le nom et l'entreprise resteront anonymes. Cette anonymisation permet de restituer les propos tout en préservant son identité.

Par ailleurs, une grille d'entretien a été co-rédigée par l'ensemble des membres du groupe afin de structurer les échanges et d'assurer un fil directeur commun lors des entretiens. Cette grille est disponible en annexe du rapport.

Cette fiche est dédiée à la parole d'une salariée, extraite d'un entretien collectif rassemblant les salariés 6 et 7 dans lequel les deux salariés ont beaucoup interagi, se sont répondu et ont échangé des idées. Pour des raisons techniques il n'existe pas de transcription de cet entretien.

CONTENU DE L'ENTRETIEN

1) **Trajectoire résidentielle et professionnelle**

Originnaire d'Aurillac, elle a quitté la ville pour faire ses études puis est revenue sur son territoire à la fin de ses études. Elle travaille depuis dans une entreprise du secteur agroalimentaire, sur le site de Saint-Mamet et met 20 minutes pour s'y rendre en voiture. Un temps de trajet qu'elle juge acceptable.

Grâce à un prêt immobilier à 1%, elle a pu acheter il y a 3 ans un appartement spacieux dans le centre d'Aurillac trouvé grâce à une agence. Elle y vit seule, l'appartement lui convient pour commencer sa vie de famille, y accueillir un enfant, mais elle ne se voit pas élever ses enfants dans cet appartement. Elle souhaiterait déménager dans une maison à ce moment-là.

Pour elle, l'avantage d'habiter à Aurillac c'est qu'elle a sa famille sur place, profite d'un cadre de vie privilégié, peut aller au travail en voiture, et que l'achat d'un appartement y est facile.

2) Arbitrage résidentiel

Elle n'a pas eu à faire d'arbitrage particulier. L'appartement est un coup de cœur total. Après quelques travaux (aménagement de la cuisine, peinture), l'appartement lui convient parfaitement, selon elle "il est parfait".

Elle trouve que l'absence d'autoroute à Aurillac n'est pas un handicap, car avec sa voiture en moins de 3h elle peut se rendre sur la côte méditerranéenne ou à Toulouse. La route ne lui fait pas peur, une remarque qu'elle étend de manière générale aux habitants d'Aurillac et ses alentours.

3) Rapport à Action Logement

Elle a eu recours à un prêt à 1%. Elle connaît en partie les services d'Action Logement et est capable de diriger ses collègues vers les dispositifs adaptés ou vers la personne-relai d'AL à Aurillac.

PRISE DE RECU

Malgré son peu d'informations en apparence, cet entretien a le mérite de fournir l'exemple d'un projet résidentiel réussi. À 24 ans, la salariée intéressée est propriétaire d'un appartement de grande superficie et de qualité esthétique qui lui permet de se projeter dans le futur. Grâce aux dispositifs mis en place pour les salariés, elle a pu l'acquérir avec un prêt à 1%. Elle n'a pas eu à faire d'arbitrage particulier et se dit très satisfaite de son appartement, et n'a pas non plus eu de concessions à faire vis-à-vis de son emploi.

VIII. FICHE SYNTHÈSE ENTRETIEN SALARIÉS 8-9-10

Entretien avec : Salarié 8, Salarié 9, Salarié 10

Fonction : Entreprise qualipac

Date : 13 mars 2026

Type d'entretien : Visioconférence

Présents lors de l'entretien : Erdem AYDIN

Synthèse et retranscription : Erdem AYDIN

Mots-clés : ancrage territorial ; trajectoire biographique ; rapport coût/usage ; manière d'habiter

Contenu de la synthèse :

I. APPORT CONTEXTUEL

Conditions de réalisation des entretiens

La réalisation de cet entretien a été facilitée par notre échange préalable avec Monsieur Douhet, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Cantal, qui nous avait indiqué pouvoir nous aider à entrer en contact avec des entreprises du territoire. À la suite de cet entretien, nous l'avons recontacté et il nous a transmis une liste contenant les coordonnées de plusieurs responsables des ressources humaines d'entreprises situées à Aurillac. Parmi elles, l'entreprise Qualipac a accepté de participer à l'étude par le biais de plusieurs salariés. La visioconférence s'est tenue le vendredi 13 mars, en compagnie de 3 salariés.

Afin de garantir la confidentialité des échanges et de respecter l'anonymat des personnes interrogées, les noms des salariés mentionnés ont été anonymisés. Dans la suite de l'analyse, ils sont désignés sous les pseudonymes "Salarié 8", "Salarié 9" ou "Salarié 10". Cette anonymisation permet de restituer leurs propos et leurs parcours tout en préservant leur identité.

Par ailleurs, une grille d'entretien a été co-rédigée par l'ensemble des membres du groupe afin de structurer les échanges et d'assurer un fil directeur commun lors des entretiens. Cette grille est disponible en annexe du rapport. L'entretien s'étant déroulé sous forme d'un "focus-group", les échanges entre salariés ont pu être favorisés.

II. CONTENU DE L'ENTRETIEN

1) Un ancrage territorial fort mais hétérogène

Les trois salariés partagent un attachement net à Aurillac et à ses environs, fondé sur la **qualité de vie**, la proximité de la nature, l'absence d'embouteillages, la taille humaine de la ville et les activités sportives ou culturelles accessibles localement. Cet ancrage repose aussi sur des **dimensions biographiques** fortes : famille sur place, retour au pays, construction progressive d'une vie familiale et sociale dans le territoire.

Mais cet attachement ne recouvre pas les mêmes réalités. Salarié 10 se dit bien installé dans un équilibre urbain de proximité, Salarié 9 valorise surtout un compromis entre vie familiale, emploi et coût de la vie, tandis que Salarié 8 exprime un attachement presque identitaire au territoire cantalien, tout en se montrant plus critique sur son lieu de résidence actuel, jugé insuffisamment calme.

2) Différents rapport à l'habitation

L'entretien fait apparaître trois rapports différents à l'**habitation**. Salarié 10 incarne une logique de centralité urbaine : vivre en appartement à Aurillac lui permet d'être proche des services, de la gare et du travail, et rend possible l'usage du vélo au quotidien. Salarié 9 relève davantage d'une logique pavillonnaire périurbaine, où la maison et le coût d'achat orientent le choix résidentiel, dans un rayon encore proche de l'emploi. Salarié 8 se distingue par une logique plus paysagère et sensible du logement. Ce qui compte avant tout n'est ni la centralité ni uniquement la maison, mais le calme, les arbres, l'espace et une certaine mise à distance du voisinage ; son discours montre que la **satisfaction résidentielle dépend aussi d'éléments peu objectivables, mais très structurants dans l'expérience vécue du lieu.**

3) Les critères d'arbitrage

Chez les trois salariés, le **prix du logement** est un critère majeur, mais il est pensé de façon large et raisonnée. Il inclut le coût d'achat, les travaux, la fiscalité, les charges futures, la consommation énergétique et plus globalement ce que le logement laisse comme marge pour vivre, avoir des loisirs ou épargner. Cette approche montre que le prix n'est pas seulement une contrainte financière ; il est aussi une manière de mesurer la **cohérence globale d'un projet résidentiel**. Salarié 8 parle explicitement de rapport qualité-prix, Salarié 9 d'enveloppe mensuelle soutenable, et Salarié 10 d'un arbitrage entre prix, emplacement et potentiel d'aménagement. Le logement est donc évalué comme un **ensemble de coûts et d'usages**, plus que comme un simple bien immobilier.

Tous reconnaissent avoir dû composer avec certaines limites, mais **ces compromis n'ont pas le même poids**. Pour Salarié 9 et Salarié 10, ils semblent relativement acceptés : renoncer à un garage, s'éloigner un peu davantage, ou intégrer des travaux fait partie du jeu ordinaire de l'accession à la propriété. À l'inverse, chez Salarié 8, le compromis semble plus profond et plus durable. Le logement a été choisi pour certaines qualités fortes, mais l'emplacement continue d'être vécu comme peu satisfaisant, à la fois par rapport à la recherche de calme et à la localisation familiale ; cela explique un projet de déménagement ancien, récurrent, mais freiné par des contraintes pratiques et personnelles, notamment liées à l'animal domestique.

4) Mobilité

L'un des enseignements majeurs de l'entretien est que le logement ne peut être analysé séparément des conditions de déplacement. Même à faible distance de l'entreprise, la **voiture domine** très largement, faute d'alternatives jugées efficaces, sûres ou confortables. Le vélo apparaît possible pour un seul salarié, tandis que les autres soulignent l'insuffisance des aménagements, le risque routier et l'absence d'équipements adaptés dans l'entreprise, comme des vestiaires ou des douches.

Les transports collectifs sont perçus comme particulièrement mal ajustés aux besoins quotidiens. Le cas évoqué par Salarié 8 (quatre changements de bus pour parcourir environ 6 km) résume bien ce décalage entre proximité géographique et faible accessibilité pratique. Dans ce contexte, le covoiturage ou un système de ramassage collectif apparaissent comme des solutions plus réalistes et acceptables.

5) Rapport aux aides au logement

La fin de l'entretien montre que les dispositifs d'Action Logement sont **peu connus et peu investis** par les salariés interrogés. Seul le Salarié 8 identifie quelques dispositifs, notamment l'accès prioritaire à certains logements pour les salariés via une plateforme en ligne ou la garantie Visale.

Cette **faible visibilité** contraste avec l'existence réelle de services et d'aides destinés aux salariés, notamment pour l'accès au logement ou certains travaux. L'enjeu n'est donc pas seulement la disponibilité de dispositifs, mais leur lisibilité, leur diffusion dans l'entreprise et la présence éventuelle d'un relais capable d'orienter les salariés selon leur situation

III. PRISE DE RECUL

Cette transcription montre que, dans le cas aurillacois, le logement n'apparaît pas d'abord comme une question de pénurie, mais comme une question d'**ajustement entre cadre de vie, projet résidentiel, budget et mobilité**. Les trois salariés ont pu devenir **propriétaires**, ce qui signale un marché relativement accessible, mais leurs expériences montrent aussi que la qualité résidentielle ne se réduit pas à l'accès à la propriété : elle dépend de la localisation fine, de l'environnement quotidien, des attachements biographiques et des conditions de déplacement. Autrement dit, l'entretien ne parle pas seulement de logement, mais de **manières d'habiter un territoire**.

CITATIONS

- Salarié 8 :

- *Nous, il n'y a pas d'embouteillages, donc 6 km, ça se fait vite. Par contre, moi, c'est une contrainte dans l'autre sens : j'aimerais être plus loin. Je subis ma situation actuelle.*
- *Moi, je pourrais aussi avec un vélo électrique. Mais le problème, c'est surtout le risque routier.*
- *Fondamentalement, je cherche plus d'arbres, un terrain plus grand, et plus de calme. La maison, en soi, m'importe peu.*
- *Sur Aurillac, beaucoup n'arrivent pas à comprendre que je me fiche de la maison et que je veux juste un terrain, au calme. C'est compliqué. Un interlocuteur unique, cela pourrait être utile. Et pour les nouveaux arrivants d'un autre département, ce serait peut-être encore plus important.*
- *Moi, c'est l'inverse : le jour où l'autoroute sera plus près, cela posera d'autres problèmes, parce que c'est ce qui nous préserve aujourd'hui.*

- Salarié 9 :

- *"[Le trajet] n'est pas du tout une contrainte parce que, par chez nous, les routes sont très accessibles."*

- *“Et puis dans l’entreprise, si on vient à vélo, surtout pour ceux qui habitent un peu plus loin, on transpire. Or, on n’a pas de vestiaires, pas de douche. Ça pourrait aider, notamment dans les bureaux.”*
- *“j’ai acheté à Vézac, aussi en fonction de l’entreprise, de ma compagne, et du travail.”*
- *“Après, financièrement, c’est sûr que s’il y avait eu des aides, cela aurait été bien. En tout cas, être au courant avant, oui. Peut-être qu’on en avait parlé, mais je n’y ai pas prêté attention.”*
- *“Honnêtement, quand je vois les taux d’intérêt aujourd’hui, alors que les salaires ne sont pas forcément beaucoup plus élevés ailleurs, et surtout la différence de prix à l’achat... Si on va à Toulouse, par exemple, l’immobilier est très cher. Et puis le mode de vie me correspond moins. Plus il y a de population, moins j’aime. C’est pour ça que je reste ici.”*
- *“Pour ma part, je trouve qu’on est très mal desservi... Le fait que la moindre autoroute soit à 1 h 30 de route minimum, c’est pénible. Cela aurait été bien que ce soit plus proche. Mais bon, on n’a pas le choix.”*
- *Salarié 10 :*
 - *“Moi, j’ai vraiment envie de m’éloigner de la ville, d’avoir une petite maison à la campagne avec ma compagne.”*
 - *“Il y a 35 ans, on se débrouillait. Je considérais que l’employeur n’était pas là pour nous aider sur ça. Mais maintenant, je crois qu’on peut se faire aider pour la recherche ou le financement.”*
 - *“Et puis le Cantal, et Aurillac, permettent de faire beaucoup d’activités sportives, même culturelles. On est loin de tout, mais en même temps on a pas mal de choses. On peut quand même rayonner.”*
 - *“Je pense que c’est vraiment la qualité de vie qui fait qu’on reste ici. Et malgré tout, l’entreprise dans laquelle on est joue aussi.”*

-
- *“Pour ceux qui travaillent à Aurillac et qui doivent sortir du Cantal pour le travail, je pense que c’est davantage une contrainte. Mais pour nous, quand on part, c’est pour jouer au rugby ou faire des activités, donc on le prend bien. On n’a pas le choix.”*
 - *“Le prix, pour moi, c’était donc un calcul global : achat plus travaux, ramené à ce que cela me coûterait par mois. À l’époque, je débuteais, et cela me convenait. Par contre, je n’avais pas du tout anticipé la taxe foncière. Cela reste pénible, mais compte tenu de tout ce qu’offre Aurillac, j’accepte.”*

IX. RETRANSCRIPTION ENTRETIEN PIERRE MATHONIER

Entretien : RICOU Marie, AYDIN Erdem, ALAMY Elouan

Retranscription : RICOU Marie

Date de l'entretien : 4 février 2026

Étudiant :

Je vais refaire un point très rapidement, donc moi je m'appelle Erdem, voici Élouan et Marie on est des étudiants à Sciences po Lyon en quatrième année actuellement en parcours action et gestion publique et dans le cadre de notre filière, on travaille avec ce qu'on appelle Public factory pour mener en fait un projet avec différents acteurs qui nous sollicitent par rapport à une demande qu'ils auraient et nous en l'occurrence nous trois plus quelques autres dans notre groupe, on a choisi de travailler avec Action logement. Qui nous ont laissé un peu libres sur le sujet et on a construit avec eux un peu le sujet qu'on voulait traiter. Pour en venir du coup à se poser la question des déterminants à l'installation des salariés de leur choix, des trajectoires résidentielles qu'ils rencontrent au cours de leur carrière sur trois territoires distincts, donc Aurillac en fait partie, mais on a également Valence, Roman Agglo et agglomération donc et la métropole de Lyon avec quelques quartiers sur lesquels on se focalise.

L'objectif de tout ce travail, c'est d'apporter une vision peut-être un peu innovante, je pense pour action logement et d'essayer de mettre en relation un point de vue des salariés, des entreprises, des différents acteurs et voir comment tout cet écosystème s'articule pour favoriser au mieux le logement et la vie locative entre guillemets l'habitat des salariés quand ils sont en fait sur leur lieu de vie. Et donc on se demande surtout comment s'articule dans nos 3 territoires, le logement entre ce qu'on peut appeler des bassins de vie et les bassins d'emploi. C'est un peu tout le cœur de notre problématique.

Donc Aurillac, pourquoi Aurillac parce que c'est une ville qui nous semble très dynamique. Ici on a réalisé une petite fiche territoire va un peu nous accompagner, on pourra peut-être vous en passer également avec tout plein de données sur l'évolution de la commune. Des statistiques et donc on a cru comprendre, notamment avec au travers nos discussions avec Action logement que Aurillac était un territoire assez dynamique et en forte évolution, notamment au niveau de son secteur économique et différents secteurs d'activité qui s'y déploient et se développent. Et donc voilà au final pourquoi on est là

aujourd'hui et pourquoi on est très heureux de pouvoir vous interviewer nous entretenir sur tout ça. Est-ce que c'est clair ? Est-ce que vous avez des questions ?

Pierre Mathonier :

Non non t'inquiète pas de questions c'est clair.

Etudiant :

Est-ce que la demande était déjà claire au préalable ? Est-ce que vous avez compris ?

Pierre Mathonier :

Oui, c'était Monsieur Petrone d'action logement qui m'avait appelé donc voilà il m'avait décrit le sujet de votre travail, ça me semblait intéressant.

Étudiant :

Très bien et d'ailleurs on a quelques questions notées mais n'hésitez surtout pas à aller au-delà, nous dire tout ce qui vous passe par la tête, tout ce qui vous jugez pertinent pertinent dans notre sujet par rapport à ce que vous en comprenez.

Donc pour commencer, on aimerait vous demander, dans la mesure où vous êtes en poste depuis 13 ans maintenant, comment a évolué la ville selon vous. C'est très très large comme question, mais du coup dans un premier temps en terme d'emploi, puis on se concentrera sur le logement. Est-ce que vous sauriez nous décrire les dynamiques locales du marché du travail lors de votre prise de fonction et ce qu'il en est aujourd'hui.

Pierre Mathonier :

Donc le marché du travail, vous êtes dans un territoire où il y avait un taux de chômage ridiculement bas, c'était quasi plein d'emploi. Donc en 2013, quand mon premier exercice de maire, on était à 4 % et ça n'a pas bougé nous sommes toujours à un taux de 4 % avec la particularité que le solde naturel est fortement négatif. Le solde naturel, c'est la différence entre les naissances et les décès. Donc je pense que sur le département du Cantal bien ça a été une réalité depuis au moins plusieurs dizaines d'années déjà. Donc cette situation fait que si on voulait attirer des gens pour travailler pour déjà répondre aux besoins structurels de la population du monde économique, il fallait qu'on soit attractif pour des salariés. C'est pas humiliant pour notre région ou notre territoire de dire qu'on est pas les plus attractifs en soi. Donc c'est souvent le moteur économique qui fait venir les personnes pour travailler. Et déjà donc le solde naturel en 2013 était complété d'un solde migratoires importants au-delà du phénomène que je vais vous évoquer par

la suite. Ça c'était une situation donc là-dessus on perdait de la population parce que parce que le moteur économique n'était pas suffisamment fort pour attirer des personnes de l'extérieur sur des emplois entre guillemets classiques.

Et puis en 2016, 17 il y a eu une inversion d'une certaine manière dans l'emploi salarié, compte tenu de la montée en puissance d'un secteur autour des ferments lactiques microbiologiques. Et donc on avait 2-3 entreprises très moteur dans ce sujet-là. Donc l'entreprise biose, l'entreprise lallemand, Agrolab, donc des entreprises qui se piquaient les collaborateurs. Il y avait une situation très tendue parce que déjà le solde démographique fait qu'on n'avait pas un dynamisme territorial. Et puis faire venir c'était compliqué et c'était plus simple de se piquer les collaborateurs donc une ambiance détestable sur un territoire qui sommes toutes était relativement faible, pas très grande quoi.

Donc l'idée en fait qui est venue qui est venu à la base par dans une discussion avec une personne de l'INRAE c'était pas Christophe Chassard c'était quelqu'un qui travaillait qui travaillait sur Limoges, qui a dit mais pourquoi on fait pas un pôle d'excellence en microbiologie justement pour faire un écosystème favorable à l'emploi. Et donc on a pris notre bâton de pèlerin, on a rencontré du CA de l'université de Clermont qui avait déjà une formation réputée en biologie, bio et informatique ou je sais plus un truc comme ça. Et le tissu local finalement a dit "bah oui pourquoi pas" et donc le pôle d'excellence a permis d'avoir des formations attractives pour les étudiants parce qu'elles étaient relativement originales en alternance ou pas, mais en tout cas ça a été une évolution qui a permis aux entreprises de plus piquer les collaborateurs, mais d'avoir des collaborateurs potentiels qui restent sur place et à partir de là, la logique s'est inversée puisque le travail collaboratif s'est réellement installé entre les entreprises entre les collectivités entre les organismes de recherche et les organismes de formation. Et c'est tout ce qui aujourd'hui constitue le pôle d'excellence. Alors qui est monté en puissance, l'effet catalyseur, ça a été le Covid ou médic-aliment, tout ce qui était tourné vers le probiotique, les flores, enfin voilà tout ce qui tourne autour du probiotique a eu le vent en poupe et a connu un développement à deux chiffres.

Et donc sur un territoire qui était déjà tendu en terme de main d'oeuvre et bien on avait plus le choix, il fallait vraiment attirer très fortement les futurs employés de ces structures et le meilleur moyen c'était la formation supérieure que ce soit alors par l'UCA avec un Master deux en microbiologie, mais Le lycée Georges Pompidou, le lycée agricole, lui a fait une formation à BTS bio Anna, je crois enfin en tout cas qui est très attractive donc on a progressé en nombre d'étudiants qui pouvaient être embauchés par les entreprises par le biais de contrats de professionnalisation et qui ont trouvé dans ces entreprises, alors je crois qu'il y a 13 entreprises maintenant, j'ai cité les plus grosses mais il y en a d'autres et qui ont trouvé des collaborateurs et qui se sont employés à leur donner des conditions qui satisfassent pour qu'ils restent et qu'ils envisagent une carrière professionnelle au moins une partie de leur carrière professionnelle à Aurillac.

Étudiant :

Et est-ce que vous notez un impact de cette évolution sur ce secteur-là sur le reste du marché du travail en règle générale ?

Pierre Mathonier :

Oui, parce que là j'ai dit, j'ai évoqué le principal mais il y a aussi le phénomène lié au Covid de réindustrialisation. On a des entreprises locales, des entreprises familiales qui ont rapatrié des activités qu'elles avaient à l'étranger ou dans d'autres régions. Et il y a eu le même effet.

Étudiant :

Mais est-ce que cela se maintient même avec la fin du Covid ?

Pierre Mathonier :

Oui oui ça se maintient. Le plus gros danger ou la plus grosse menace, c'est les droits de douane, c'est la politique américaine qui perturbe actuellement le marché des médicaments. Et qui donne beaucoup d'incertitudes. Disons que ce soit biose comme lallemand, ce sont des groupes maintenant alors Lallemand c'est un groupe international, c'est un groupe canadien, mais international et Biose, c'est une entreprise française, mais maintenant avec de forts capitaux étrangers. Donc cela peut-être une fragilité à partir du moment où les règles du commerce international ne permettent pas de vendre à l'export. Ça peut être une vraie menace, mais bon pour l'instant la croissance s'est ralentie, leur budget prévisionnel d'embauche, tout ça s'est ralenti, mais ils ont beaucoup d'activités.

Étudiant :

Justement vous parlez des prévisions, est-ce que vous avez une idée de de prévision justement est-ce que vous avez des prévisions sur l'évolution du secteur économique ici pour les prochaines années ?

Pierre Mathonier :

Alors oui, mais on n'a pas fait la synthèse. C'est un travail qui serait intéressant à faire. Donc sur le prévisionnel d'activité biose est très transparent, ils m'envoient leur rapport annuel donc leur leur prévisions, leur business plan pour l'année et sur plusieurs années. Le groupe lallemand ils sont un peu plus, ouais c'est un groupe international, le groupe où il n'y a pas vraiment d'informations directes, sauf que ce soit l'allemand comme biose, comme Agrolab, comme l'INRAE, ils investissent, ils investissent beaucoup et on voit qu'ils continuent, ils ont ils ont pas tenu les objectifs initialement prévus d'embauche, mais peut-être c'est pas plus mal pour eux, ça fait un petit palier. Pour moi la microbiologie, c'est le Michelin pour Clermont des années 30, 1930. Donc c'est un tournant qui peut être vraiment dynamisant pour la ville pour le territoire d'une manière générale ou ce sera un échec. En tout cas, il était de notre absolue nécessité d'accompagner ce mouvement parce que ce serait un manque de clairvoyance manifeste de laisser partir un sujet comme ça. Alors après il y a des menaces qui ne relèvent pas des décisions locales, mais bon à partir du moment là on pourra que constater que les droits de douane seront rédhibitoires, mais je pense l'activité internationale, je préfère le grand gourou, mais on voit que sur les médicaments avec l'Inde, il peut y avoir des perspectives. Peut-être que la concentration des flux sur les

États-Unis, peut-être que ça va s'inverser et ça va permettre entre Mercosur et puis les contrats avec l'Inde d'assurer des débouchés pour mais je ne suis pas suffisamment dans les entreprises pour avoir des perspectives comme ça quoi. Simplement je me dis que par rapport aux missions des chefs d'entreprise de ces différentes entreprises, il leur appartient plutôt d'avoir d'analyser ces marchés et les capacités des marchés futurs à absorber leur production.

Etudiant :

Pour avoir une idée un peu plus claire, ce secteur économique, il représente quoi dans la part des salariés d'Aurillac à peu près ?

Pierre Mathonier :

Je pense que Agrolab ça va être à peu près 200, biose ils doivent être 350, l'allemand, ils doivent être, je pense à peu près 200.

Etudiant :

Il y a tout type de poste à l'intérieur ?

Pierre Mathonier :

Oui, ça va être du laborantin de base jusqu'au cadre supérieur avec toutes les activités de recherches et beaucoup d'ingénieurs métiers quoi.

Etudiant :

Et à côté de ces secteurs-la, quels sont les secteurs les plus dynamiques dans la ville ?

Pierre Mathonier :

Alors la diversité industrielle d'Aurillac est très marquée parce qu'on n'a pas, mis à part la microbiologie, mais c'est l'addition de plusieurs entreprises, on n'a pas un secteur dominant. La plus grosse entreprise aujourd'hui sur Aurillac, c'est Qualipac et qui doit avoir entre 500 et 600 salariés. Ils prennent des intérimaires, c'est de la plasturgie, fabrication de bouchons pour les produits pour les parfums.

Etudiant :

Et elles sont localisées où les entreprises ?

Pierre Mathonier :

Alors celle-là, alors là sur tout le territoire sauf le centre-ville, il y a donc on a surtout de la périphérie sur la commune d'Aurillac pour l'essentiel, quand même un petit peu à Arpajon et un peu sur Ytrac, mais essentiellement sur Aurillac. Je pense que 70 % des effectifs salariés sont sur Aurillac.

Étudiant :

Et à côté de ça, on avait entendu parler aussi de possibilités, il y avait des prospectives pour des mines de lithium, des choses comme ça. Est-ce qu'aujourd'hui c'est quelque chose qui se concrétise ou c'est encore extrêmement embryonnaire pour en parler ?

Pierre Mathonier :

Alors ça c'est j'imagine que c'est sur le nord Cantal donc nous pour l'instant ce débat là j'essaie de pas rentrer dedans parce que c'est un terrain très glissant. Disons que j'ai assez d'emmerdes. Vouloir porter tous les débats écologiques du territoire. Donc je me mets des limites à ma compétence.

Donc pour répondre à votre question, donc Qualipak c'est de la plasturgie. La deuxième entreprise, ça doit être LAFA qui est l'ameublement donc il doit être 300. La troisième entreprise en taille, je pense c'est l'entreprise Matière qui est dans les ouvrages de génie civil. C'est un groupe qui doit faire 450 salariés, ils doivent en avoir 200 ou 250 sur Aurillac, bon Biose, ils doivent être 350, Lallemand donc j'ai dit 150, Agrolab ils doivent être à 150 aussi.

Étudiant :

Vous avez des politiques spécifiques pour accompagner tout cette réindustrialisation du territoire ?

Pierre Mathonier :

Alors à l'échelle de l'Agglo, donc on a une aide à l'immobilier d'entreprise qui permet à la région, puisque la hiérarchie des structures juridiques, enfin des collectivités sur le développement économique, un c'est la région c'est la région qui résonne à l'échelle du territoire, à l'échelle régionale donc les différents bassins économiques et qui accompagnent les entreprises à la fois par des fonds directs de la région, et puis des fonds européens dont ils ont la gestion.

Donc la région soutient bien les entreprises dès qu'il y a des projets d'investissement dans la mesure où ils ne sont pas des groupes étrangers, il y a des règles de concurrence déloyale qui permettrait donc...

Le primo intervenant sur tous les aspects subventions, c'est la région et l'agglo, nous on a développé quelques aides, mais ça reste marginal par rapport au pouvoir financier de la région. En revanche, sur la compétence économique, puisque la région nous a délégué de façon obligatoire du point de vue cette compétence, nous avons les zones d'activités économiques, donc le développement des zones pour que les entreprises puissent s'installer.

Nous avons, à l'échelle du territoire, on a un rôle moteur dans le soutien à la ligne aérienne parce que tout ce territoire comme vous avez pu le remarquer, Aurillac est loin de tout. On est à 1h15 du premier

autoroute donc autant dire que c'est vraiment très difficile d'accès. Et donc on a besoin impératif d'avoir une ligne aérienne régulière avec Paris

Étudiant :

La ligne directe de train de Paris Aurillac a fermé donc vous êtes obligé de maintenir ...

Pierre Mathonier :

Le train de nuit, vous voulez dire? Ouais enfin bon...

Donc déjà une obligation de maintenir cette ligne aérienne indispensable pour le tissu économique, parce que disons que Paris Aurillac, Paris, Intramuros, c'est plus rapide avec l'avion qu'Aurillac-Clermont. Donc ça donne une idée. Depuis qu'il y a la ligne 14, on arrive au cœur de de Paris en 1h30 voire deux heures. Donc ça c'est indispensable et ça c'est un gros gros financement. C'est une ligne d'aménagement du territoire donc on finance c'est une DSP qui a été accordée à l'entreprise. Donc Chalais en l'occurrence, c'est une DSP de 36 mois et comme c'est une ligne d'aménagement du territoire, on finance un déficit estimé par la compagnie.

Donc je le fais de mémoire, le déficit des trois ans, c'est 26 millions calculé par la compagnie Chalaire qui était en concurrence avec Amélia, voilà et donc ce déficit, il est financé par l'État pour 10,2 millions puisque c'est une ligne d'aménagement du territoire sur les trois ans et puis à parité avec le conseil départemental et Aurillac pour 4,4 millions donc ça fait 8,8 millions Ensuite, il y a la région qui intervient. Là je ne me rappelle plus exactement du chiffre et les consulaires aussi qui interviennent. Et après, il doit me manquer encore un truc, mais bon voilà globalement c'est ça.

Étudiant :

Moi j'aimerais revenir sur un point tout à l'heure, vous avez parlé de la localisation de ces entreprises etc. sur le territoire. Comment qualifieriez-vous la disposition de ces zones économiques sur votre commune, c'est quoi le rapport entre elles, historiquement aussi ?

Pierre Mathonier :

Alors en fait, historiquement il y a eu des développements par zone d'activité. Donc dans les années 70, c'était la zone d'activité de Sistrière qui s'est développée. Il y a eu une zone d'activité peut-être après, le calendrier parce qu' à cette époque-là je ne surveillais pas, il y a eu aussi une zone d'activité de Lescudillier qui s'est développée aussi donc ça c'était vraiment commune d'Aurillac.

Et puis il y a eu la zone d'activité de Tronquières où là il y a le village d'entreprise. donc trois zones d'activité sur le plan d'Aurillac donc vous avez ici la zone de Sistrière ici.

Étudiant :

Ça va être quel domaine économique à peu près ?

Pierre Mathonier :

Alors si c'est l'entrée de ville, vous êtes venu en voiture de Lyon ? Oui. Alors vous êtes arrivé par cet axe là où il y a beaucoup de concessions auto et où la première usine importante, c'est Lafarge qui est le long sur votre gauche quand vous rentrez, mais il y avait beaucoup de concessionnaires auto aussi sur cette travée. Et avant le pont de la SNCF, vous avez l'entreprise Bioze sur la gauche. Donc voilà donc il n'y a pas une spécificité si ce n'est que ça a été beaucoup l'allée des concessionnaires auto. Je pense que maintenant ils sont tous là d'ailleurs. Et puis c'est une zone qui a dû être faite, ouais je pense peut-être il y a 40 ans.

Ensuite vous avez ici la zone du village d'entreprise, la zone le parc d'activité de Tronquière donc avec la plus grosse entreprise qui est ici donc Qualipac, mais vous avez l'usine Abeil dont on parle beaucoup en ce moment donc dans ce quartier là. Ensuite, vous avez le parc d'activités de Tronquière qui a été aussi une zone, ce qui fait qu'en fait si vous si on voulait parler en termes d'urbanisme, ça fait une ceinture autour de la ville de zone d'activité.

Et alors ce qui s'est beaucoup développé là dans les années 2010 2020, c'était la zone d'activité de la sablière. c'est une zone où il y a le carrefour. Et au-dessus, par là sur le plan Esban, qui est la zone d'activité industrielle. Donc là pour les 2026, 2037, on doit à la fois prévoir des parcs d'activité, ce qu'on a fait, qu'on a étudié pendant deux ans pour définir des zones d'activité complémentaires à ce qui existe. Donc là sur le parc d'activité de Tronquière, donc là c'est des espaces ici, qui seront aménagés pour recevoir des entreprises.

Et ça ça a été récemment aménagé?

Non ça c'est dans les prévisions. Là ils sont qualifiés, c'est dans le cadre de la révision générale du PLUIH. Ça va être classé zone d'activité économique. Nous avons aussi sur les quatre chemins, alors les quatre chemins c'est par là, donc une zone d'activité qui va être plus facile à créer parce que les terrains sont déjà classés économiques, mais ça va être complété. C'est une zone d'activité où il y a du machinisme agricole, il y a déjà des entreprises mais là ça permettrait de densifier. C'est là où l'entreprise Otech a construit, c'est la réindustrialisation, machine, outils et surtout déneigeuse. C'est Europe Service, le groupe Otech.

Ce sont des terrains qui sont déjà à la commune ça ou que vous allez vendre ?

Alors non ils sont déjà la commune. Fin pas la commune mais à l'agglo, comme j'ai la double casquette alors pour moi c'est la même chose mais bon. Et cela, c'est ce qu'on va pouvoir faire très rapidement. Je pense que 26, on a la propriété foncière, ils sont déjà classés en zone économique, il suffit de faire d'aménager les zones.

Étudiant :

Parce qu'actuellement si on prend l'exemple du parc d'activité de tronquière, qu'est-ce qu'il y a sur cette zone actuellement ?

Pierre Mathonier :

Donc là le parc d'activité là c'est le futur. Ici il y a les anciens haras qui sont qui sont fermés et là c'est la propriété du conseil départemental sur lequel ils ont fait un appel à manifestation d'intérêt. Mais là sur cette partie-là, vous voyez jusque-là, c'est quand vous allez vers l'aéroport, c'est des terrains idéal pour la construction.

Est-ce qu'il y a déjà des entreprises qui ont prévu de s'installer ici comment ça se passe ?

Ici ça se passe, actuellement, nous avons sur le foncier disponible qu'il nous reste, mais bon nous avons à peu près 4 hectares entre Esban, les zones d'activité de Jax, Saint-Paul, etc. donc on a encore en stock 4 hectares. C'est à la fois beaucoup parce qu'on n'a pas une demande aussi forte qu'à certaines époques. Bon voilà. Mais il faut vraiment qu'on déclenche très rapidement la zone des quatre chemins. Puisque là on a la propriété foncière, ça va nous rajouter 4 hectares de disponibles. Ça devrait correspondre.

En revanche, ce que nous avons aussi, et c'est là où il faut tenir les deux bouts du projet, c'est que nous avons des friches industrielles ou des friches commerciales. Et ça c'est une nouveauté parce que la disparition du groupe Casino, enfin la suppression de Géant ça fait que nous avons là, juste en face des haras sur l'avenue de Julien, le groupe casino était là. Donc ça fait quand même une belle surface. Il semblerait qu'il y ait un acquéreur déjà installé dans les grandes distributions qui est concrétisé sur cette partie-là. Et puis nous avons encore une friche du groupe Auchan qui est là. Bon là c'est un grand bâtiment donc voilà je me dis parce qu'il y a le marché primaire des zones d'activité économique et là on a là c'est vraiment la compétence de l'agglo et il y a un marché secondaire qui vit.

Et je me dis que bon je sais pas comment vont faire les élections, mais à la fois entre le développement des zones d'activité futures et le besoin, j'ai pas réussi en fait j'ai pas réussi à aboutir sur le projet que j'avais, c'était d'organiser le marché secondaire avec une compétence interne pour justement être un peu marchand bien, je m'aperçois que le privé est beaucoup plus réactif et puis souvent en amont des opérations. Et ça c'est terrible, mais je sais pas trop.

Vous vouliez mettre en place une utilisation des friches.

Oui, enfin le marché de participer au marché secondaire. Parce que c'est de compétences Ouais c'est Moi je voulais mettre alors ça je l'ai fait par contre c'est que quand on vend du terrain nu constructible pour une activité, je pose la question de ce que devient l'ancien site parce que un effet pervers ce qu'on avait pu constater sur la zone d'esban, c'est que si je prends par exemple Enedis, ils se sont déplacés, mais ils m'ont laissé une friche en centre-ville. Et donc voilà maintenant c'est plus possible ça. Ça a aussi réduit les mouvements de transport.

Et les nouvelles lois en matière de réglementation du foncier environnemental, la loi ZAN etc. impact sur cette politique?

Donc là là c'est pleines réflexions qu'on a là. Donc dans la révision générale du PLU on intègre les prescriptions de réduire par deux à peu près la consommation foncière de la période. en 2016, 2021 ou 2011, 2021. en tout cas pour nous c'est à peu près le même résultat donc on devrait avoir pour la consommation foncière, là où on avait une cinquantaine d'hectares, on va dire, on va avoir 20 hectares. C'est largement suffisant parce que, mais il faut que ce soit concentré sur les endroits pertinents.

Et si on se concentre sur le logement ?

Alors ces 20 hectares, ça doit être réparti entre trois ou quatre items, mais les deux principaux c'est le logement et les entreprises. Et il y a un sujet aujourd'hui qui est intéressant, mais qui entraînerait beaucoup de consommation foncière, c'est le projet du conseil départemental qui partirait des quatre chemins et qui aboutirait au rond-point de la sablière. C'est ce qu'on appelle le contournement ouest d'Aurillac. Ça nous consommerait 17 hectares. Donc là c'est sûr que si c'est de la consommation foncière qui est imputée sur notre quota de terrain disponible pour d'autres projets, on dira non.

Et alors du coup tous ces gens qui travaillent dans cette ceinture industrielle et commerciale autour, est-ce que c'est des gens qui logent plutôt dans le centre-ville plutôt dans ...

Alors aujourd'hui sur Aurillac il y a à peu près 26 000 personnes qui viennent travailler à Aurillac tous les jours. On estime que sur ces 26 000, il doit y avoir à peu près 10 000 qui sont dans l'approche limite 16 000 à peu près entre Aurillac, Arpajon, Naucelles, les communes de proximité. Après ça veut dire que les 10 000 autres, la zone urbaine en fait elle est à 50 km d'Aurillac. Ça veut dire qu'aujourd'hui sur des gens qui viennent travailler à Aurillac, presque un sur pas tout à fait, mais un peu moins d'un sur deux fait plus de 50 km pour venir travailler.

Il n'y a rien entre 50 km ?

Si il y a pas de zone mais ça serait parti, mais c'est la moyenne quoi. Et la zone urbaine, ça veut dire que dans une commune plus de la moitié des personnes qui travaillent viennent sur Aurillac et c'est ce qui définit la zone urbaine d'Aurillac. Et on est en limite de Corrèze, Aveyron en plein dedans. Enfin, il suffit de prendre la route le matin très tôt et on a un flot continu de voitures.

Est-ce que cette proportion a évolué pendant votre mandat ou même les dernières années ou alors a-t-elle toujours été ?

Dans le mandat, et c'est pour ça que moi j'ai été plutôt un maire bâtisseur, c'était de vouloir offrir à proximité justement pour éviter cette perte de temps, mais aussi de pollution, c'est de fournir des terrains constructibles pour que les personnes puissent résider pas pas trop loin de leur lieu de travail. Idéalement sur Aurillac. Idéalement parce que en tout cas sur le centre urbain de l'agglomération, donc essentiellement à Arpajon, on va dire Naucelles, parce que la proximité, et puis l'organisation des transports sont beaucoup plus faciles. Et ça évite l'étalement urbain qui entraîne des moyens à mettre sur

le transport en commun, mais aussi sur les réseaux sur les steps, sur toutes les dépenses induites de l'étalement urbain.

Qu'est-ce que vous appelez urbain exactement ?

Ça veut dire que les lotissements qui se fabriquent dans toutes les communes et qui sont des. Les mères on est toujours divisées entre deux choses, on veut sauver notre école et on veut avoir des habitants mais on veut aussi équilibrer notre budget. Et quand on veut construire, il y a des règles aujourd'hui, on peut pas si l'assainissement est pas fait, l'assainissement non collectif, si l'eau est pas accessible etc. Donc pour un maire c'est toujours bien d'avoir plus de population parce que souvent ça permet d'entretenir l'école qui est souvent le cœur de la commune. Mais ça consomme de l'espace foncier, donc le Zan est directement issu de cette volonté de réduire cette consommation foncière. Et ce n'est pas un mauvais objectif, en soi, c'est pas un mauvais objectif. Simplement, le modèle du pavillon avec on va dire 500 m² de pelouse, c'est plus trop tenable dans le temps. Et alors bon voilà. D'où la difficulté de trouver un équilibre entre les zones d'activité économique, mais aussi les zones U pour l'habitat. Et particulièrement essentiellement dans le milieu urbain, donc les règles d'urbanisme sur la consommation foncière font que quand c'est dans la tâche urbaine, bah c'est pas c'est pas compté comme quand on artificialise des terrains agricoles.

Étudiant :

Et du coup vous avez un accompagnement sur la rénovation peut-être pour aller dans ce sens-là ?

Pierre Mathonier :

Alors oui très fort, oui oui alors ça ça a été là aussi il faut tout mener de front. Donc sur l'ancien et la réhabilitation, on a été donc que ce soit par le biais d'OPA ou d'O RU on a été très accompagnant très accompagnant même si la fiscalité des revenus fonciers aujourd'hui n'est pas très favorable pour les investisseurs. En tout cas la ville et l'agglo ont accompagné tous les projets de rénovation et particulièrement en cœur de bourg. Donc le centre ancien d'Aurillac, mais aussi sur les communes.

Ça va être de l'aide aux particuliers qui va être financière, ça va être de l'accompagnement dans les dossiers ?

Alors voilà il y a tous ces aspects. Il y a bien évidemment les OPA et OPARU, c'est des aides, alors structurées par une proposition de la ANA, il y a un niveau d'aide important pour la rénovation urbaine, c'est l'A qui le décide. Et puis nous on complète sur les axes que l'on souhaite. Donc par exemple sur l'OPARU, rénovation urbaine, la ville avait souhaité privilégier les opérations qui concernaient de grands appartements et plutôt des immeubles. Parce que ça veut dire que la cage d'escalier est faite enfin voilà des trucs comme ça une aide aux façades aussi qui était importante ou l'esthétique donc ça permettait d'accompagner les projets privés.

Ça c'est les aspects financiers et on payait un organisme qui accompagnait les propriétaires dans le cadre de leur démarche de choix des prestataires, des artisans, etc. et qui calculait aussi l'efficacité du montage,

l'efficacité thermique, enfin tout ce qui était nécessaire. Et pour nous c'était c'est soliha¹. Et alors ça c'était les aides financières.

Après nous avons accompagné. Là, c'est Aurillac Agglo qui fait ce dispositif d'accompagnement puisque la compétence habitat est chez Aurillac Agglo. Donc là nous avons accompagné un dispositif, une structure qui fait des études pour tous les propriétaires qui souhaitent adapter leur logement dans une démarche de sobriété foncière. Donc c'est Bimby-Bunty² c'est l'opération donc c'est la réduction des surfaces soit des réaménagements de maison, soit la réduction d'espaces verts avec des jardins que les personnes n'arrivent plus à entretenir. Donc on densifie sur ces parcelles. Et moi j'étais un peu sceptique parce qu'on avait pour objectif de faire 100 opérations en cinq ans. Et en fait au premier salon de l'habitat, on a eu 60 demandes. Et sur toutes les communes de l'agglo, donc ça veut dire que ce n'était pas uniquement pour Aurillac donc ça a été une satisfaction.

Et pour c'est ouvert à tous tous types de population, les aides financières ou ça va être selon le revenu fiscal ?

Alors c'est ouvert à tout le monde. Mais par contre on peut pas allouer à tout le monde. Ce sont des locations de type conventionné. Bon auquel 80 % de la population est éligible, donc ça veut dire que ça réduit pas vraiment le champ. Mais par contre ce qui aujourd'hui n'est pas possible, et ça c'est un sujet pour les logements étudiants notamment, c'est les logements meublés.

Parce que l'autre sujet aussi de travail sur l'immobilier, c'est donc En 2025 à la rentrée 2025, en septembre 2025, on avait à peu près 1600 étudiants sur Aurillac. donc il faut les loger donc il y a des résidences universitaires d'ailleurs action logement a participé à la résidence Darwin. Donc ça c'est c'est très bien, mais il se loge aussi dans le parc privé. Et donc là la difficulté pour les étudiants, enfin vous le savez, c'est plus facile d'avoir un logement meublé que de devoir systématiquement amener son lit etc.

Et est-ce que en dehors même des étudiants il y a du logement meublé pour des logements type logement jeunes travailleurs pour essayer d'attirer ou ...

Alors à ce stade, donc il y a une association qui s'appelle FJT, le foyer de jeunes travailleurs, mais c'est plus vraiment c'est c'est très social. Trop social Alors à une époque ils étaient donc le bâtiment était démoli d'ailleurs. Ils avaient une résidence avec une quarantaine de logements, mais les entreprises mettaient plus Il y avait des problèmes de sécurité ça m'a un peu dérapé cette résidence. Là, ça a été repris. Aujourd'hui il loge dans les locaux de l'IFPP, mais ils sont preneurs de refaire un espace. Il y a eu un changement de directeur qui est beaucoup plus rigoureux. Donc c'est c'est plus les trafics qu'on avait pu connaître à une certaine période. D'accord.

¹ <https://soliha.fr/>

² <https://www.aurillacagglo.fr/fr/operation-bimby-bunty/>

Étudiant :

Pour une question peut-être un peu plus générale sur le secteur du logement, comment est-ce que vous le qualifieriez ? Comment vous le caractériseriez ? Est-ce que c'est tendu ? Est-ce qu'il y a beaucoup de logements vacants ?

Pierre Mathonier :

Le niveau de vente n'a pas baissé malgré la crise. Le nombre d'opérations. Donc 2025 a été à peu près identique à 24 23 ce qui était de très bonnes années en terme de vente de nombre d'opérations. Nous avons alors des logements vacants depuis plus de deux ans puisque c'est la statistique qui est le critère, il faut qu'il soit vacant depuis plus de deux ans donc nous avons un stock je le fais de mémoire à peu près de 2600 logements.

L'OPA qu'on a fait de rénovation urbaine a permis de diminuer ce taux de vacance. On avait un taux de vacances de 14 % à peu près et on est descendu à 12 % ce qui est le taux inférieur au taux de vacances de la région. Donc les opérations, vous voyez quand elles sont bien réfléchies et qu'il y a des moyens financiers importants, ça porte ses fruits. Ce soutien à la rénovation, à la sortie de vacance, parce qu'il y a la rénovation des appartements, souvent des travaux, pas les plus onéreux, et puis il y a les logements qui sont aujourd'hui insalubres, totalement insalubres, et sur lesquels il faut faire de grosses rénovations. Et là le dispositif d'accompagnement était plutôt vertueux et efficace. Avec quand même la volonté d'afficher un accompagnement supplémentaire aux aides de l'anah pour pouvoir orienter cette politique de l'habitat.

Étudiant :

Et est-ce que du coup les dernières évolutions de ce secteur du logement semblent selon vous en adéquation avec les besoins des travailleurs en parallèle avec ce qu'on a dit avec l'évolution des secteurs économiques ces dernières années ?

Pierre Mathonier :

Alors moi là c'est vraiment, en tout cas la volonté, c'est de le rendre pertinent pour répondre aux demandes et particulièrement des nouveaux arrivants, nouveaux professionnels sur Aurillac. Et ça c'est un travail de réflexion que l'on doit mener. Là, il faut déconnecter du centre ancien. Je pense que le centre ancien c'est des problèmes très spécifiques particuliers et essentiellement tournés vers le logement étudiant, voire quelques logements ou maisons de ville qui peuvent être intéressantes, mais le traitement du centre ancien lui-même, c'est mieux pour des étudiants parce que pas besoin de véhicules, on peut se déplacer, la vie culturelle, la vie sociale elle est essentiellement en centre-ville et dans les évolutions, ce serait bien que les propriétaires qui veulent louer en meublé puissent bénéficier de ces aides Anah.

Pour la demande plus générale de nouveaux arrivants, familles comme individuels, les individuels, ils préfèrent être en centre-ville ça c'est c'est un choix. Après dès qu'il y a des enfants, le parcours du pavillon avec jardins fait rêver donc il faut qu'on ait une palette d'offres sur Aurillac, il faut qu'il y ait une offre variée en fonction des phases de la vie. Donc c'est important d'avoir une offre d'appartement pour répondre aux personnes qui ne souhaitent pas enfin qui n'ont pas de famille en gros. Mais quand il y a des familles, c'est bien aussi d'avoir ou un grand balcon, mais surtout un espace de verdure parce qu'avec le réchauffement climatique tout ça, ça fait ça fait ça fait des projets intéressants pour la vie de famille.

Le défaut de ce raisonnement et je le vis là pour le coup fortement sur Aurillac, c'est que souvent **comme l'immobilier n'est pas cher à Aurillac, il n'y a pas la volonté d'adapter le logement à sa condition**, quand on a un grand logement ou une grande maison, même quand on est plus que deux voire tout seul, on a tendance à conserver. Et donc je le constate parce que Aurillac s'est étendu en 40 ans, en 50 ans, ça a été à la fois une extension sur le nord là-bas le petit et sur le sud et sur l'ouest. Tout ça c'est des quartiers qui se sont construits à partir des années 50-60 et qui aujourd'hui sont en profonde mutation parce que les habitants ont l'âge du quartier. Donc Cap blanc, c'est un quartier où il est fréquent de rencontrer des personnes qui ont connu la construction du Cap blanc. Marmier, la zone urbaine du sud de la ville, le quartier NPNRU, politique de la ville donc eh bien la plupart avaient connu la construction des immeubles des années 60.

Étudiant :

Parce qu'on a du coup des entrées avec les nouveaux travailleurs, mais est-ce qu'on a des sorties en parallèle ?

Pierre Mathonier :

Mais non, c'est Et soit ils partent à l'EHPAD, soit il meurt. À ce stade, les gens restaient chez eux. Et on va par contre en l'espace de 10 ans là sur le cap blanc, on va avoir la réapparition de famille etc. D'où d'ailleurs la complexité d'entretenir les bâtiments d'école parce que il y a une école dans chaque quartier. On a 10 écoles.

Sauf qu'on est des quartiers qui vieillissent et qui sont.

Et qui d'un seul coup rajeunissent quand il n'y a plus l'école, voilà c'est une gestion vraiment au cordeau quand on est pauvre.

Étudiant :

Et le fait que du coup il y a des familles qui restent très longtemps là vous en avez parlé, c'est des familles qui sont aujourd'hui assez vieilles, mais est-ce que dans les nouveaux arrivants on observe la même chose est-ce que les nouveaux arrivants des 10 15 dernières années ils restent ou alors il y a quand même un turnover plus important auprès ?

Pierre Mathonier :

Ce qu'on étudie beaucoup, nous c'est les arrivants depuis 2015 parce que le phénomène s'est accru. Si vous regardez l'emploi, je dois avoir les statistiques, en 2016, ça a été le creux de la vague et ils on est reparti.

C'est les statistiques de l'emploi sur Aurillac, mais ça fait la même chose, il y a 5 000 emplois de plus. Là vous avez le nombre d'emplois depuis 99 donc 20 000 en 99, 21 657 en 2011, 20 884 et 21 927. Ça c'est sur Aurillac mais c'est la même pour l'Agglo avec 5000 de plus sur chaque année donc et là c'est l'effet PM2I pour moi là voilà. À partir de 2016, on a atteint le bas et ça s'est reconstitué depuis. Et donc je pense pour moi à ce stade en 2025, la progression continue. Après les difficultés économiques font que peut-être que ce sera un peu plus compliqué.

Étudiant :

Et donc quand on est mère et ou président de l'Agglo, face à justement ce vieillissement des quartiers et des surfaces qui restent les mêmes avec moins de personnes, qu'est-ce qu'on a comme...

Pierre Mathonier :

C'est l'opération Bimby-bunty par exemple c'est intéressant parce que les taxes foncières sont relativement élevées. Les valeurs locatives déterminées par la réforme des années 70 qui fixent les valeurs locatives, elles sont très pénalisantes sur la valeur locative, c'est déliant. Moi j'ai un appartement à Paris, je paye moins cher appartement à Paris que pour ma maison Aurillac, alors que c'est vraiment pas le même prix.

Étudiant :

Et en termes du coup de demande et d'offres pour tous ces nouveaux salariés, est-ce que chacun a réussi à trouver ?

Pierre Mathonier :

Alors c'est le travail qu'on fait avec Action Logement. Donc Action Logement, depuis Action cœur de ville, action logement a la possibilité d'intervenir de façon significative sur les villes moyennes qui bénéficient du programme. **Ils peuvent intervenir en prêt, ça c'est classique, mais aussi en subvention. Et à Aurillac, ça a été un accompagnement majeur, puisque certains projets qui n'avaient pas atteint leur rentabilité et n'avaient pas pu être lancés avec l'aide d'actions logement ont pu l'être,** une aide importante en subvention c'est pas le problème des prix c'est pas c'est pas déterminant. Ça a permis de sortir certaines opérations dont Darwin, la résidence Darwin. Parce qu'en fait Aurac a été la plus grosse consommatrice de crédit action cœur de ville, action logement de la région AURA. **Ça a débloqué un nombre conséquent de projets qui était gelés avec l'idée parce que c'est le motif d'intervention d'action logement, c'est que ça bénéficie aux travailleurs en priorité.** Donc voilà 93 millions sur la période 2018-2022, dont Darwin, dont différents projets, mais qui ont bénéficié il y a eu des aides au privé, il y a eu ça complétait les aides de l'OPA avec un effet de levier énorme énorme

énorme. Il y a des opérations qui ne seraient jamais sorties sans le soutien quoi voilà donc d'action logement.

Étudiant :

Et là vous avez identifié des profils spécifiques à aider parmi les salariés?

Pierre Mathonier :

Non, tous les salariés. Après il y a simplement une contrainte de niveau de revenu qui doit être le chiffre, je sais plus quel est le décile. Mais ça concerne 80 % de la population comme pour l'OPA d'ailleurs, 80 % des loyers conventionnés les concernent.

Étudiant :

Et est-ce que l'offre de logement est-elle en quelque sorte réfléchie et adaptée au niveau de vie des nouveaux travailleurs ? Par là, j'entends ceux qui travaillent dans la micro bio, peut-être que leur profil leur salaire est plus élevé qu'un technicien d'un autre secteur. Et est-ce que ça se répercute sur l'offre de logement proposée à Aurillac et réfléchit pour les prochaines années ?

Pierre Mathonier :

Dans le programme que j'ai pour la prochaine mandature, **je souhaiterais faire des logements passerelles** sur le site à enjeu important pour nous qui est le site Engie. Le cours d'Angoulême donc qui situe ici donc face à la vieille ville. Donc l'idée sur la partie du site, ce serait de construire des logements que je qualifie passerelle parce que c'est des baux à durée déterminée pour les nouveaux actifs qui viennent sur Aurillac. Donc une offre à durée à peu près 60 logements et **durée maximum du bail trois ans**. Le temps de la période d'essai, enfin qu'ils prennent leurs marques et trouvent des locaux qui correspondent à leurs demandes. Et de façon à permettre cette période d'essai d'accompagner la première année ou la deuxième, voire la troisième et donc de pas avoir l'impression de trouver un logement rapidement. Parce que c'est souvent un des points qui sont soulignés par les entreprises. En fait, il ne faut jamais trop écouter d'entreprise. Ils sont bons dans leur domaine, mais après ils font faire parfois des bêtises aux élus.

Donc la problématique du logement elle n'est pas réelle sur enfin elle est pas réelle. Elle est pas fictive pour autant **Le problème c'est de trouver rapidement sur Aurillac et surtout par rapport au standard de qualité**, parce que les logements vacants s'ils sont pas sur le marché, c'est qu'il y a un problème donc ils doivent être ou réhabilités ou être aménagés. C'est cette période courte où la personne ne sait pas si elle va rester. C'est ce qu'il faudrait accompagner. Et là le projet que j'ai sur le cours d'Angoulême, c'est justement de construire **ces logements passerelles qui permettraient à des nouveaux arrivants, familles comme individus, de pouvoir se loger temporairement sur le site du cours d'Angoulême**.

Ça, ce serait du neuf.

Et ça, ce serait du neuf. Là, c'est la réhabilitation de l'ex friche. Vous avez ici la préfecture. Là, maintenant c'est un terrain qui est nu qu'on a dépollué et sur lequel on a ce projet de construire en haut du site 60 appartements, du collectif, mais pas social, de logement intermédiaire, mais pour les nouveaux arrivants et qui bénéficieraient de ce dispositif avec l'obligation, par contre de partir au bout de trois ans. De façon à assurer la rotation. Donc pour leur permettre d'avoir le temps de trouver ce qu'ils recherchent dans le privé ou ailleurs.

Mais parce que vous avez identifié ça comme un problème aujourd'hui.

Oui

Mais est-ce que cela resterait des logements communaux ?

Je pense que les capacités de la ville à gérer les appartements, je suis bien refroidi là-dessus. Par contre, je pense que ça pourrait être comme la résidence Darwin, un promoteur qui gère; Là en l'occurrence c'est polygone sur la résidence Darwin, donc c'est un bailleur social qui a développé cette compétence Et je pense que dans le circuit des occupants, ça peut intéresser un promoteur qui aurait par ailleurs des logements disponibles mais sous un certain délai. Ça c'est le dispositif passerelle pour les nouveaux arrivants.

Ce sont les entreprises qui vous ont fait part de cette problématique ?

Les entreprises ont dit, on ne trouve pas de logement. Mais pour moi sur le coup on ne trouve pas de logement, mais en même temps j'ai vécu sur un immeuble justement qui a refait polygone sur la plage Gerbert, l'impossibilité, mais de fournir des locataires par les entreprises. En fait c'est le timing qui est pas bon. Les entreprises quand elles voudraient du logement, c'est à l'instant T parce qu'elles ont une candidature et ça c'est pas possible.

Donc ça permettrait d'étaler sur trois ans, et faire rencontrer offre et demande?

Mais parallèlement, c'est pour ça qu'il faut arriver à mener de front, alors moi je parle pour Aurillac, je serai maire d'Arpajon ou de Naucelles, les communes autour, j'aurais pas tout à fait le même discours. Mais sur Aurillac, moi j'ai besoin de prévoir du pavillonnaire du collectif, de la résidence senior, parce que ça fait partie de l'ensemble de la vie de la ville quoi avec la diversité des besoins. Et pour répondre, pour compléter la réponse, parce que l'agglomération a déjà des logements passerelles, mais ça ne fonctionne pas, enfin bon c'est sur une autre commune, c'est loin et ça fonctionne pas. Enfin ça fonctionne pas ça répond à la demande c'est souvent complet. Mais il n'y en a pas assez.

Et puis c'est pas bien loin c'est à 10-15 km d'Aurillac. La vie sociale est nulle. C'est vraiment que de l'hébergement temporaire. En revanche, il faut prévoir sur les différentes zones à urbaniser des typologies de logement qui répondent à la diversité des besoins. Et donc particulièrement pour densifier la ville quoi.

Donc là-dessus ça fait partie des axes sur lesquels on intervient. Et avec le soutien d'Action logement, parce que ça correspond à des demandes de travailleurs salariés.

Ça c'est un projet pour la prochaine mandature?

Alors ça c'est celui-là oui c'est le projet phare du prochain mandat.

Mais donc il n'y a pas encore de structure porteuse ?

Non, là où on est en train de travailler à la maîtrise, on a une AMO on a une équipe de maîtrise d'œuvre. Mais non mais pour autant les 130 millions qui ont été investis dans action cœur de ville, c'est des projets de cet ordre-là. C'est des constructions, c'est c'est justement pour répondre et tous les appartements qui sont rénovés sont loués. Les 1200 ou 1600 appartements vacants, c'est parce qu'ils ne correspondent pas au standard de qualité

Étudiant :

Et concernant ce projet passerelle, moi ce qui me vient en tête, c'est que du coup la vision que vous avez aujourd'hui c'est que les gens viennent sur Aurillac avec la motivation première du travail, c'est que c'est le travail qui les amène sur Aurillac.

Pierre Mathonier :

Alors voilà à 60 % c'est 70 % c'est le travail. Après c'est des retraités, des jeunes retraités qui viennent sur Aurillac pour la commodité, c'est-à-dire que c'est souvent des habitants alors soit du Cantal, mais aussi d'ailleurs qui viennent dans le milieu urbain pour avoir ne pas avoir un jardin entretenir pour avoir à proximité les services de santé que ce soit le CMC, que ce soit l'hôpital ou les médecins etc. Et peut-être les transports en commun parce qu'au-delà d'un certain âge, on a plus le permis de conduire. Enfin bon voilà.

Étudiant :

Et l'articulation entre logement et travail, moi elle me fait me demander est-ce que du coup vous êtes au courant peut-être de salariés ou de travailleurs en règle générale pour qui ça a bloqué à cause du logement ici qui ont peut-être pas pu venir pour ces raisons-là ou au contraire à l'opposé que le logement a permis alors ça c'est peut-être un peu plus difficile à quantifier, mais le logement a permis aux entreprises du secteur de se dire, on peut se développer, on va parce qu'on a du logement possible aujourd'hui ou alors c'est plus dans l'autre sens en général c'est les entreprises qui cherchent et ensuite il y a le logement et enfin je sais pas si c'était très clair.

Pierre Mathonier :

Disons que ce qui nous est remonté, c'est **la difficulté pour les nouveaux arrivants, les nouveaux actifs de trouver du logement, mais à l'instant T parce que dès que ça dure plus d'un mois ou deux mois, ils finissent par trouver quoi** c'est un faux motif enfin pour moi c'est un faux motif mais bon je peux pas le dire comme ça. Je pense que dans certains disent, j'ai pas de collaborateur parce que c'est le logement qui manque c'est pas c'est pas vraiment crédible.

Pour autant, ce n'est pas toujours le logement qui correspond à l'idéal qu'il souhaiterait. Je suis incapable de dire pour quel motif. Mais je sais qu'au bout d'un moment on trouve

Étudiant :

Et quand vous parliez de Qualipac tout à l'heure, vous disiez qu'il y avait énormément d'employés intérimaires. Par exemple, quand on est à Lyon ou à Paris, si on est intérimaire, c'est compliqué de trouver un logement parce qu'on va demander un CDI, un CDD etc. Est-ce qu'ici la problématique se pose ?

Pierre Mathonier :

Moi j'ai j'ai pas connaissance de difficulté de cet ordre. En tout cas, c'est beaucoup moins sensible sur le territoire. On est en zone d'habitat détendu. Je ne pense pas que ce soit bloquant pour autant d'accord. Et puis bon **on a 34 % de logements sociaux sur la commune**. Alors bon le logement social, il y a le trait social et PLAI et puis il y a le logement PLS. Donc la répartition s'attend maintenant vers plus de PLS et moins de PLAI. Et d'ailleurs le quartier politique de la ville a supprimé beaucoup de logements PLAI.

Étudiant :

Et votre vision sur ces types de logements. Dans notre première partie de travail, on a beaucoup étudié la vision des maires, la perception qu'ils avaient des logements sociaux qui était différente selon les personnalités aussi.

Pierre Mathonier :

Sur PLS que ce soit un appartement ou un pavillon de polygone ou Cantal habitat, c'est toujours mieux qu'un appartement porté par un privé. L'image des logements sociaux, si on va ensemble sur la rue sur le boulevard Salarié 1-Jaurès, je vous mets au défi de savoir qui est quoi ? Le concurrent de Valérie, justement de ma tête de liste, dénigre le logement social, mais il se rend pas compte qu'il a les meilleurs bailleurs sociaux, que le privé n'est jamais là quand on le demande. Heureusement pour Aurillac que nous avons nos deux bailleurs sociaux.

Par contre, le nombre de PLS est très contraint. Et ça c'est dommage parce que parce qu'il y aurait des besoins de PLS plutôt que de. C'est-à-dire qu'il est très contraint par des obligations légales. C'est de sur autorisation de l'État. Et il les délivre...

Ah donc vous, vous aimeriez en construire plus?

Ah ouais tout le monde est demandeur. Mais non, mais c'est c'est des constructions basse consommation d'énergie, enfin la RT 2020, je sais plus quoi là donc mais c'est un vrai bonheur. Et puis franchement c'est plus les bars d'HLM qu'on connaissait quoi, ils construisent jamais au-delà de trois étages, c'est insonorisé, là dans les vieux appartements... Heureusement qu'il y a des promoteurs.

Étudiant :

Moi j'ai une question qui me vient en tête, on a beaucoup parlé des zones par rapport aux zones économiques et aux zones industrielles. Concernant les zones de vie entre guillemets, les habitats, les logements, est-ce que ces zones-là sont pensées et aménagées autour, bien connectées entre elles, et en fait est-ce que ces zones ont des spécificités ou alors c'est uniquement du logement ? Est-ce qu'il y a des commerces qui se développent autour comment ça marche là-dessus ?

Pierre Mathonier :

Alors ça c'est un point de vigilance qu'on doit avoir tous. C'est-à-dire que c'est une évolution. Le verdissement absolu nécessaire de tous les espaces maintenant construits avec des nou pour récupérer l'eau donc vraiment et la volonté d'avoir des centres commerciaux qui sont des lieux de vie. Petits centres commerciaux de quartier.

Le carrefour est-il est à se développer ?

Alors le carrefour en fait il ne sert pas beaucoup aux habitants d'Aurillac, mais il sert plutôt aux habitants de périphérie. Mais bon je dis ça et en même temps sur les 26 000 habitants quoi il y en a peut-être 10 000. Mais je pense qu'ils vont plus facilement à Leclerc ou à Intermarché qui sont en zone aurillacoise, qu'à Carrefour. Par contre le Carrefour, le pavillonnaire de banlieue l'utilise.

Étudiant :

Et du coup la proximité que ce soit est-ce que chaque zone a une certaine proximité avec du coup les commerces que vous avez mentionnés ou même par exemple avec un médecin est-ce qu'il y a une question des déserts médicaux ici avec les pharmacies ?

Alors Aurillac n'est pas un désert médical puisque les statistiques sont là. Un désert médical, c'est un généraliste pour je sais plus combien d'habitants et on est bien en dessous. Et on a de plus en plus de demandes de spécialistes. Alors c'est pas lié à une action ni de l'agglo, ni de enfin si oui et non, mais c'est **une disposition légale qui a permis qu'ac rentre dans les zones d'exonération ZRR** maintenant ça s'appelle AFR. Donc zone de revitalisation rurale. Donc une exonération qui est importante parce que c'est cinq ans 100 % d'impôts sur le revenu, donc les médecins les spécialistes à 100% sur le revenu ... et dégressif 75, 50, ...donc huit ans d'exonération. Et quand tu as une patientèle t avec une très forte demande ... Donc sur les généralistes, on n'était pas désert médical, les spécialistes, je pense qu'on va être la ville où il y a le plus d'ophtalmos. Et peut-être deux dentistes dans deux ans.

À ce niveau-là, il n'y a pas une politique spécifique que vous menez pour les attirer ?

Si, alors c'est-à-dire que l'importance de la santé fait qu'on peut pas quand même... c'est aussi une source d'attractivité pour la ville. Parce que donc actuellement il y a l'hôpital Henri Mondor qui est dans Aurillac. C'est le plus gros employeur d'ailleurs de la ville, je pense. Donc il doit y avoir 2200 salariés en cœur de ville, ça a un impact quand même y compris pour la circulation. Et puis il y a le CNC qui doit avoir 300 salariés. Et il y a des résidences médicales qui se créent. Là, la dernière, c'est un centre ophtalmique avec six ophtalmo.

Et du coup ça sert aussi pour les communes autour, j'imagine?

Oui oui, évidemment pour oui parce que avant le jeu d'aspect généraliste ou des kinés c'était de s'installer à Saint-Simon, enfin 10 km d'Aurillac et récupérer la patientèle d'aurillacois mais là ça va être l'inverse quoi je pense qu'ils vont ils vont plutôt se rapatrier en centre-ville. D'où l'importance par exemple sur le projet du cours d'Angoulême d'avoir une maison médicale.

Étudiant :

J'ai une petite question sur les transports, les modes privilégiés par des Aurillacois, ça va être la voiture.

Pierre Mathonier :

Ouais c'est la voiture la voiture parce que donc sur les 26 000 qui viennent donc je dis il y en a à peu près 15 000 qui viennent de l'extérieur donc le réseau de transport en commun n'est pas du tout adapté.

Il a évolué comment ces dernières années ?

Alors le réseau urbain lui pas trop mal, mais il n'est utilisé que par les jeunes et les vieux. Le périurbain, il est plutôt défaillant, il ne correspond pas aux besoins. Les gens prennent toujours leur voiture Et donc par contre il y a un travail qui est fait à l'échelle de l'Agglo pour privilégier le covoiturage. Donc ça va être un des points qu'il va falloir mener à l'échelle de l'agglo, mais par entreprise plutôt tu vois. Par les collectivités par exemple quand on organise nous-mêmes le covoiturage et qu'on le subventionne d'une certaine manière.

Étudiant :

Je vois que vous avez un projet vélo aussi.

Pierre Mathonier :

Oui oui c'est pareil oui bien sûr. Non mais alors la différence c'est que nous on peut pas décréter de mettre unilatéralement une piste cyclable sur tous les axes. Parce que d'abord on n'a pas les moyens et puis ce serait contre-productif compte tenu de la spécificité de ce territoire quand même semi-rural. on aura toujours des voitures quoi qu'il arrive. Mais on essaie de développer et là les axes les itinéraires futés, il y a qui sont en site totalement protégés. Et ça c'est l'objectif mais implicitement on essaie de mettre des installations au sol qui tracent au sol le parcours vélo.

Étudiant :

Moi je me demandais concernant les trajectoires résidentielles. Est-ce que vous avez en tête justement quelles sont les différentes trajectoires majoritaires ? On a dû parler de ceux qui restent, beaucoup restent, depuis 2015, il y en a il y en a beaucoup qui viennent et en fait est-ce qu'au sein même on en a parlé, ils essayent d'avoir un logement adapté à leurs besoins de base mais est-ce qu'il y a des évolutions une fois qu'ils ont pris leur logement à Aurillac ou est-ce qu'ils restent quand même dans le même pendant toutes les années où il n'y en a pas beaucoup qui changent ?

Pierre Mathonier :

Il n'y a pas beaucoup de changements liés à un parcours de vie qu'on intégrerait. Et puis je pense que, fin on a du mal à moi le premier, j'ai quatre enfants, j'ai une maison immense de centre-ville avec un jardin etc. et on est plus que deux. Mais les enfants reviennent avec leurs conjoint, avec bientôt leurs enfants. Donc on a du mal à s'en séparer.

Étudiant :

Est-ce que vous avez des idées de, c'est très large, et là on s'éloigne un peu du sujet, mais est-ce que vous avez des idées de solutions ? Est-ce que c'est juste une question de mentalité ?

Pierre Mathonier :

Je m'aperçois que sur Paris, puisque on est chez des copains de mon âge, le changement d'appartement se fait plus naturellement. J'ai l'impression qu'il y a moins d'attachements. Il y a moins d'attaches, et puis le marché est quand même, c'est un capital quand même qu'on récupère lors de la vente. Et à Aurillac, on ne récupère pas ce capital, c'est marginal par rapport à l'attachement affectif.

Est-ce que vous direz que c'est une spécificité rurale ou c'est une spécificité aurillacoise ?

Moi je pense que c'est les villes moyennes que toutes les villes moyennes, on est toutes des villes à la campagne finalement. Et comme la pression foncière n'est pas très importante, on a tendance à se dire OK, la taxe foncière est chère, mais à chauffer c'est cher, enfin si on a les moyens on se pose pas de questions.

Étudiant :

Et on va bientôt partir à la CCI, on a une petite question sur la coopération qui se passe entre les différents acteurs. mais aussi privé du secteur du logement.

Pierre Mathonier :

Alors la coopération a été bailleurs sociaux avec l'État, la CCI marche. La CCI, on a eu un peu, on a eu quelques heurts, mais là récemment. Mais bon c'est le contexte un peu des élections municipales qui fait que ça se tend. Pour autant, quand on les invite quand on est invité, on arrive à discuter un peu et à dépasser le cadre des entreprises individuelles pour penser intérêt collectif.

Étudiant :

Et peut-être une autre question, j'ai envie de dire pour finir, je ne sais pas si vous aurez quand même quelque chose à rajouter, c'est comme je vous ai dit au départ, mon travail sur trois territoires donc sur également la métropole de Lyon et Valence. Comment compareriez-vous Aurillac à ces territoires-là en termes d'attractivité du logement enfin bref c'est peut-être un peu très large, mais dans la dynamique locale, comment vous estimeriez Aurillac par rapport à ces territoires-là ?

Pierre Mathonier :

Bon moi je connais pas bien Lyon, je connais mieux Paris parce que j'y ai vécu, mais j'imagine que ça va être un peu la même situation. Peut-être moins tendu qu'à Paris mais moi c'était les années 80, 90, donc ça a dû changer. Donc bon moi c'est j'aime bien aller à Lyon pour les bouchons après...

Est-ce que vous pensez qu'Aurillac profite de cette attractivité ?

Pierre Mathonier :

Alors tu vois ça je pense pas. On l'idéalise, on se dit, on est une ville à la campagne, tout le monde a envie de campagne. Mais je ne suis pas sûr que ça joue pour l'attractivité. Moi j'ai quatre enfants, il y en a pas un qui veut revenir à Aurillac. Mais bon c'est typique du raisonnement. Après peut-être plus tard, mais alors que je sais que c'est beaucoup plus facile d'élever des enfants à Aurillac qu'à Brest à Paris, Toulouse. Mais bon voilà je ne suis pas objectif.

Non je l'avantage concurrentiel pour moi le premier moteur de la venue des nouveaux actifs, enfin nouveaux arrivants, c'est ce sont essentiellement des actifs et ils viennent pour le travail.

C'est vrai que j'ai pas demandé à préciser à ça tout à l'heure, mais quand ils viennent pour le travail est-ce qu'ils sont recrutés en amont alors c'est déjà en interne qui sont mutés ici ?

Ah ils sont recrutés. Oui c'est juste un recrutement directement ici. C'est un recrutement directement ici. Mais le PM2I de fait, aujourd'hui pour les étudiants dans le cadre de contrats de professionnalisation, c'est le meilleur recrutement puisqu'ils ont testé l'entreprise, ils ont découvert sa banlieue et ils font un choix en

connaissance de cause. C'est beaucoup plus facile de faire venir des étudiants pour les études que de faire venir des personnes des États-Unis qui ont déjà bossé 10 ans alors qui s'intègrent, c'est pas la question, mais il faut qu'ils viennent.

Et je m'aperçois alors c'est peut-être la mentalité française aussi qui se déplace pas beaucoup mais je pense que c'est une décision compliquée à prendre parce que parce que les habitudes, parce que les familles, parce que plein de choses, il y a beaucoup de choses qui font que c'est plus facile de commencer sa vie à Aurillac et d'y rester que de faire venir des gens de l'extérieur et de leur dire de toute façon vous allez repartir dans trois ans.

Étudiant :

Ça fait écho à un article scientifique que j'avais lu sur les déserts médicaux justement où ils expliquaient que c'était beaucoup plus simple de faire revenir dans un désert, un étudiant qui a été élevé là qui a ensuite à l'université et qui revient plutôt qu'en prendre qui n'ont aucun lien avec le territoire.

Pierre Mathonier :

Il y a un Aurillacois sur deux qui part. Je vois dans les enfants enfin les copains de mes enfants veulent revenir. Mais il y en a 50 % qui ne veulent absolument pas revenir dont mes enfants. Donc je m'inquiète.

ça va ? Vous le vivez quand même bien ?

Oui, parce que c'est leur choix, et puis moi quelque part, j'ai fait la même chose je suis revenu pour le travail mais si j'avais aucune intention de revenir. Je suis revenu presque par ailleurs.

Étudiant :

Est-ce que vous auriez des documents à nous communiquer ou qui pourraient agrémenter notre travail de recherche sur la ville ?

Pierre Mathonier :

J'ai ce document emploi et économie, je peux vous le photocopier.

Avec grand plaisir.

Je pense que je l'ai en format numérique. On va juste basculer avec ma secrétaire

X. RETRANSCRIPTION ENTRETIEN CHRISTOPHE DOUHET

Entretien : RICOU Marie, AYDIN Erdem, ALAMY Elouan

Retranscription : ALAMY Elouan

Date de l'entretien : 4 février 2026

Étudiants :

On sort d'un entretien avec monsieur le maire, par ailleurs qui a été très enrichissant. Est-ce que je vous refais un petit contexte ?

Christophe Douhet :

Oui s'il vous plaît parce que moi j'ai vu juste Noël qui m'avait parlé attractivité, logement, Lyon et Aurillac.

Étudiants :

Du coup nous on est là où on est trois étudiants de Sciences Po Lyon, on participe à un projet un peu plus large, on est plutôt 7/8 étudiants. Dans le cadre de la Public Factory, la Factory, c'est un projet qu'on mène pendant notre Master 1, où on a des différents acteurs, différents acteurs au service public en général, très large plutôt, qui vont prendre contact avec Sciences Po dans le cadre d'un projet et on a des étudiants qui vont se dévouer entre guillemets, se mobiliser. Et donc dans ce cas-là, du coup c'est Action Logement qui a demandé à des étudiants de travailler, on a choisi, on a pu construire avec eux notre projet en l'occurrence qui est sur les déterminants à l'installation des salariés en fait pour essayer de mieux comprendre pourquoi en fait les salariés s'installent sur un territoire les choix, mais également les trajectoires résidentielles. Évidemment, c'est un sujet extrêmement large qui mériterait probablement une thèse de recherche et il y en a probablement déjà qui ont été réalisés, il y a beaucoup d'artistes scientifiques. On a fait un état de l'art, qui est assez fourni là-dessus. Et donc nous notre choix stratégique, méthodologique ça a été de se concentrer sur trois territoires avec des dynamiques différentes pour essayer de mieux les comprendre en lien avec les acteurs, aussi pour discuter avec les acteurs que ce soit vous ou même des salariés. Donc, les trois territoires, il y a Aurillac, il y a Valence-Romans Agglomération et une partie de la métropole de Lyon.

Christophe Douhet :

Quand on parle d'Aurillac, c'est Aurillac ? C'est pas le Cantal ? C'est pas Saint-Flour ?

Étudiants :

On place Aurillac dans ses dynamiques.

Christophe Douhet :

C'est important parce que vous avez fait trois bassins de vie et des réalités, notamment d'infrastructures et d'accès d'accessibilité qui sont très différentes d'un bassin à l'autre. De taille de ville aussi

Étudiants :

C'est des informations qui nous intéressent.

Étudiants :

C'est très intéressant de vous le mentionnez. Si vous avez quoi que ce soit à mentionner en supplément des questions qu'on vous pose ou si vous jugez des éléments importants. Nous on a un guide d'entretien, mais évidemment on va rebondir, c'est une discussion avant tout.

Christophe Douhet :

Pardon, mais parce que je suis un fan de de marketing, mais de segmentation client ou quand on parle attractivité d'installation, vous votre périmètre, c'est l'attractivité d'un territoire pour qui en fait ?

Étudiants :

Les salariés

Christophe Douhet :

C'est pour des salariés du secteur privé, public ?

Étudiants :

Privé

Christophe Douhet :

C'est pas sur les entreprises ? Pourquoi est-ce que les entreprises viennent s'implanter à Valence ou viennent s'implanter à... ?

Étudiants :

Ça reste tout de même un angle intéressant qui nous intéresse pour mieux comprendre parce qu'en fait nous on essaye de comprendre cette dynamique des salariés de l'implantation du logement etc. mais dans un écosystème global très large du travail et des villes...

Christophe Douhet :

Voilà, parce qu'il faudrait partir de ça si vous voulez parce que si on parle par exemple et derrière forcément derrière les entreprises et des salariés, mais si on parle des facteurs d'attractivité d'un territoire d'Aurillac perçu pour attirer des entreprises, c'est pas du tout la même chose que pour attirer, alors c'est mon combat, je suis pas du tout ... mais c'est pas du tout la même chose si on essaie de draguer pour faire venir par exemple des professions médicales, qui est un sujet essentiel pour faire venir des salariés. Donc si vous voulez, c'est cette segmentation client et moi ce que je prône en fait globalement collectivement avec l'ensemble des partenaires, nous dans notre écosystème, la CCI représente forcément des intérêts économiques des entreprises, c'est d'avoir des stratégies d'attractivité différenciées suivant les cibles qu'on veut viser. On n'attire pas un salarié comme on attire un demandeur d'emploi, comme on attire une entreprise, comme on attire un médecin, quand on attire n'importe quelle activité.

Étudiants :

En fait, comme on répond à une demande d'Action Logement, en fait c'est plutôt dans le cadre des services d'Action Logement, c'est-à-dire pour des entreprises de plus de 50 salariés principalement, en tout cas pour celles qui sont ouvertes, je crois que la limite elle est à 20 salariés du secteur privé. Voilà c'est ça, donc en fait on se place plutôt de ce point de vue là, pour Action Logement mieux comprendre les déterminants à l'installation des salariés entre voilà entre leur recherche de qualité de vie et en même temps les emplois disponibles, les évolutions de carrière etc. Comment est-ce que les employés, les salariés pardon, peuvent faire différents arbitrages là-dessus c'est plutôt notre cœur c'est pour répondre à cette commande.

Étudiants :

Notre problématique c'est vraiment l'articulation entre les bassins de vie et les bassins d'emploi sur cette problématique sur cette question justement de l'arbitrage. Bon après comme vous l'avez vu du coup c'est très très large. Non mais il faut juste l'avoir tête pour driver un peu notre discussion. Pour commencer peut-être que ce sera plus simple aussi pour nous mieux comprendre. Est-ce que vous pourriez nous présenter la CCI du Cantal, les principales activités sur le territoire ? Et surtout en matière d'accompagnement des entreprises de développement économique et peut-être sur le logement aussi si vous avez...

Christophe Douhet :

Alors oui, sur la CCI, c'est un établissement public de plein exercice qui est relié à un écosystème régional avec des emplois qui sont mutualisés au niveau de la région et à Lyon, basé à Lyon au travers de la CCIR, mais un établissement de plein exercice. De manière classique, en fait on a trois grandes missions. Un c'est la représentation des intérêts économiques des entreprises auprès des pouvoirs publics et notamment du préfet de notre capitaine, du préfet de région. On contribue à un certain nombre de contributions, d'autorisations, d'avis consultatifs sur des documents d'urbanisme sur des choses comme ça. Ou sur du foncier disponible par exemple pour les entreprises. Le deuxième aspect en fait c'est sur vous appliquer d'appui en fait aux entreprises donc le développement économique, notre service public à proprement parler, où on accompagne les gens de la création jusqu'à la transmission d'entreprise. D'une manière

générale, on accompagne tous les projets qui sont dans la sphère économique, donc avec des gens inscrits ou prochainement inscrits au registre du commerce, à des sociétés. Et donc avec de l'appui en termes de sujets qui sont plutôt des sujets généralistes sur lesquels on soulève des besoins et sur lequel on renvoie soit vers des compétences locales territoriales de la CCI, soit vers des partenaires locaux, soit vers des partenaires régionaux, soit vers des partenaires privés. Et donc là-dessus, on a trois segments, je vais venir à ce qui vous intéresse, c'est qu'on a trois conseillers qui sont spécialisés : une conseillère spécialisée dans le développement durable, une conseillère spécialisée dans la transformation numérique, qui accompagne des commerçants, des entreprises industrielles et une conseillère spécialisée au niveau des ressources humaines. Donc ça fait un partenariat avec le MEDEF et la CPME, les deux organisations patronales. L'objectif étant de faciliter la recherche de compétences pour les entreprises. Donc on a mis en place une CVthèque qui s'appelle "le Cantal et vous, ça matche ?", site Internet qui permet de pousser en fait des offres d'emploi. Par exemple, on travaille sur des sujets liés au travail du conjoint et à l'emploi du conjoint. Si on veut attirer quelqu'un ici en général quand il est en couple, il faut essayer d'attirer les deux et si on peut attirer des enfants c'est encore mieux. Donc voilà on traite tous ces sujets-là principalement et donc c'est dans ce prisme-là et notamment au niveau de l'aspect RH que l'on traite aussi les sujets liés au logement. Parce qu'en fait aujourd'hui je vous le redirai, on contribue à un syndicat d'attractivité qui est porté par le conseil départemental, je sais pas si le maire vous en a parlé, la ville d'Aurillac n'en fait pas partie pour un choix politique, mais par contre le département a mis en place, c'est une ressource à mon sens qui serait intéressante que vous alliez voir, un syndicat mixte d'attractivité qui est la porte d'entrée unique pour tous les salariés quand ils viennent ici, pour leur faciliter la vie. Et derrière en fait quand c'est des gens qui ont un projet de développement économique, ils viennent à la CCI, quand ils ont un sujet lié à la recherche d'une école etc, ils ont un interlocuteur, quand ils ont besoin d'un logement, il y a un panel avec des organismes de bailleurs sociaux, etc. Donc c'est comme ça que ça fonctionne. Donc nous en fait, on travaille souvent sur ce sujet-là et ce dont on s'est aperçu, on en a parlé avec Noël, c'est que avant, le premier facteur d'attractivité, les gens ils venaient ici, ils venaient chercher un job. D'où qu'ils viennent. Et ensuite ils s'installaient. Maintenant, ils viennent chercher un logement. Le premier critère de sélection pour venir sur un territoire avant le job, c'est de trouver un logement, un logement qui correspond à leurs attentes.

Étudiants :

C'est-à-dire que quand ils viennent, ils veulent venir sur Aurillac, ils cherchent d'abord à se loger et ensuite ils cherchent un travail ?

Christophe Douhet :

Ouais parce qu'en fait ils ont des très grosses problématiques en général de logement de là où ils viennent, en région parisienne ou ailleurs et donc en fait ils veulent changer de vie, mais pour changer de vie pour eux le changement de vie c'est avant tout le changement de la résidence quelquefois, plus que le changement de métier ou que la destination finale. C'est quelque chose qui a basculé il y a 3/4 ans quoi, c'est assez récent.

Étudiants :

Et comment vous estimez cette donnée ? En fait je vous demande ça parce que en fait avec monsieur le maire, on a eu l'inverse quasiment, à savoir que c'était d'abord une question de travail qui les amenait ici et ensuite il y avait la question du logement qui suivait. Mais il y avait toujours cette réflexion première de "ils viennent parce qu'ils sont recrutés".

Christophe Douhet :

Oui mais je vous le dit, il n'a pas forcément les données aujourd'hui ce qui arrive au syndicat mixte d'attractivité, après il faudrait voir avec eux quelle est la typologie de gens qui vont là-bas. Est-ce que c'est des gens qui ont déjà un boulot ou qui ont pas un boulot ? Donc je reviens avec les segmentations. C'est peut-être des gens qui en fait ont juste un projet et donc ils vont qui en recherche de job et qui vont chercher d'abord ça. Mais nous les éléments en tout cas c'est très touchy, bien sûr que quand on dit que le premier critère c'est logement, c'est que peut-être que quand on est en compétition avec d'autres territoires, parce qu'on est pas tout seul, bah en fait le critère qui fait la différence c'est vraiment la partie logement. Mais bien évidemment en général les gens quand ils viennent ici et que le premier critère c'est le logement tout de suite derrière ça va être le job. Est-ce que j'ai un job ? Donc voilà donc c'est c'est une frontière, mais en fait c'est quelque chose qui est apparu de manière, même si c'est pas le premier c'est le deuxième, mais qui est apparu de manière beaucoup plus prégnante que ce que l'on avait jusqu'à présent. Et avec un niveau d'exigence, de la part des gens qui s'installent, beaucoup plus important.

Étudiants :

Donc on vient à Aurillac pour, en fait, changer de mode de vie et de manière de...

Christophe Douhet :

...de vivre ! En fait nous on avait fait une campagne de communication, il y a déjà une dizaine d'années sur Paris, on avait recensé une centaine d'offres d'emploi sur des acteurs privés, on était monté à Paris avec des partenaires. bref on a fait ça de manière plutôt pro et en leur disant "bah écoutez venez, voilà les offres d'emploi que vous avez, alors il faut venir travailler sur le département, on s'occupe de l'emploi du conjoint etc." Et aujourd'hui pour le prix d'un studio à Paris, vous avez une maison avec une piscine dans le Cantal. Le facteur marketing, c'était ça et ça, ça parle aux gens. Ce qui veut dire qu'aujourd'hui quand les gens ils viennent s'installer ici, c'est un effet aussi un peu sociologique aujourd'hui... Je vous parlerai aussi de nos activités formation parce qu'on recrute beaucoup de gens au niveau des alternants, ce sera l'autre sujet de, l'autre triptyque en fait de notre mission pour revenir à notre troisième mission. C'est vraiment de dire "on a besoin, vraiment d'avoir un logement qui soit différenciant". C'est-à-dire qu'aujourd'hui moi j'ai un gamin en fait, qui est étudiant, en fait il veut pas un studio quoi il veut un T1 "tu es gentil, mais voilà"... Et en fait sociologiquement c'est ça, quand des bailleurs sociaux font des bâtiments, en fait, il y en a eu un qui a été fait au niveau de la résidence Darwin à côté de notre centre de formation, bah en fait on a un niveau d'exigence en fait de qualité de standard, ils veulent pas être dans des dortoirs. La colocation chez nous ça fonctionne, mais beaucoup moins que dans des grandes villes. Donc en fait, il faut que la promesse territoriale soit corroborée avec ça.

Étudiants :

Oui cette exigence en fait, elle vient de la spécificité du territoire qui est que c'est pas une grande ville, c'est un territoire rural. Et donc ça amène ces habitants, les futurs habitants à avoir des exigences en termes de...

Christophe Douhet :

Aujourd'hui, si vous voulez les gens ils veulent ici quand ils viennent s'installer, un couple avec... des salariés, qui ont des gamins, en fait ils veulent une baraque avec un terrain quoi ils veulent un appartement avec une terrasse, ce qui ne correspond pas forcément aujourd'hui, le maire a dû le dire, il y a beaucoup de logements vacants dans le centre-ville d'Aurillac pour différentes raisons. Quand je dis ça, je ne juge pas. C'est juste une réalité parce qu'en fait c'est une ville qui est une ville historique avec des logements qui sont peut-être un peu vétustes avec pas de lumière. Et aujourd'hui quand quelqu'un vient ici voilà il a envie de disposer de ça.

Étudiants :

Et est-ce que ces exigences elles sont bloquantes ou alors ça reste un stade d'exigence et parfois ils vont faire avec une offre qui est moins...

Christophe Douhet :

Elles peuvent être bloquantes, peuvent être bloquantes. Vraiment d'où l'importance et c'est là où Action Logement était un très gros partenaire pour nous sur un certain nombre de sujets, c'est le partenaire des entreprises, c'est le partenaire de salariés etc. C'est sur l'abondement en fait ce format de subvention pour permettre à des bailleurs sociaux de réaliser des trucs vraiment de grande qualité et aujourd'hui la résidence Darwin qui est à côté de notre centre de formation, qui a 100 logements, c'est nous qui l'avions portée parce que nous on s'amusait à trouver des solutions pour les alternants. Moi j'ai Orange le jour un client qui s'appelle Orange, qui nous a appelé entre Noël et le premier de l'an, en disant "Monsieur Douhet c'est gentil mais si mes étudiants, ils continuent à être au camping, on arrête". Mais j'avais pas eu d'autre solution que de mettre 12 alternants dans une situation de camping. C'était confort, mais c'était un truc pas adapté. Les Réunionnais, ça leur plaît parce qu'ils ont la pétanque etc. Ça va un peu, mais voilà c'est des limites, et c'est vrai qu'il y a des standards qui sont vraiment importants et le troisième sujet après on reviendra là-dessus si vous le souhaitez, donc ça c'est notre métier côté développement économique et notre autre métier c'est de faire de la formation. Donc en fait on forme des gens mais on est pas comme vous, on n'est pas là pour délivrer un diplôme en fait Master etc. On en fait un peu mais c'est la marge. Nous on est là pour en fait amener de la matière première qui s'appelle "les ressources humaines" de manière très spécifique en fait, à des entreprises locales ou pas locales. Donc on va analyser les besoins des entreprises, on met en place des formations spécifiques, on déroule la formation et après on les intègre donc on a des segments et en fait on a trois quarts de nos activités qui se font pour des entreprises extérieures au territoire. On a un centre de formation au très haut débit depuis 10 ans, on est leader national sur ce marché-là, on a des clients qui s'appellent Orange, qui s'appelle Bouygues, qui s'appelle

Eiffage, et en fait les gens viennent de Bordeaux, de Marseille, de Lyon pour se former ici sur nos plateaux techniques à la fibre optique à la maintenance, jusqu'au Bac+4 etc. Une fois qu'ils ont été finis de former, en fait, On les ré-injecte à Lyon, à Bordeaux.

Étudiants :

Donc c'est des gens qui restent pas ?

Christophe Douhet :

Ils peuvent rester, ils peuvent ne pas rester mais c'est souvent des gens de passage donc

Étudiants :

Vous avez des chiffres ?

Christophe Douhet :

Oui, on a, si bien sûr je peux vous donner quelques éléments pas de soucis. Mais la philosophie de ça c'est qu'en fait source des besoins d'une entreprise qui va à Bordeaux. Donc en fait les 12 gars/filles qu'on forme, en fait on sait qu'ils viennent là. Sinon ils repartent. Après ils sont revenus et ils disent ah ouais. On a d'autres formations, d'autres exemples, on a créé un centre de formation métier du tourisme de la mobilité etc. sur des métiers de technicien cycle, sur la mobilité électrique pour réparer des vélos électriques, on a des gens qui sont venus de Lille, on a été très surpris, qui ont fait le chemin qui sont des passionnés et qui ont fait cette formation-là et qui ont développé une activité ici. En fait, ce centre de formation, on fait à peu près, y a 450 personnes qui sont sur l'enseignement supérieur, on a à peu près 1800 apprenants par an quand même, c'est pas un petit centre. Voilà c'est très ciblé, c'est très segmenté, parce qu'en fait si moi j'ouvre un IEP, je vais avoir aucun étudiant parce que ils vont à Clermont, ils vont à Marseille, ils iront etc. Et c'est très segmenté. Donc les gens il faut qu'ils viennent ici sur des choses très spécifiques et notre promesse territoriale c'est de dire vous êtes venu ici et si vous y restiez quoi ?

Étudiants :

Et comment vous avez défini cette segmentation, cette offre ?

Christophe Douhet :

On l'a défini vraiment sur des perspectives de recrutement de la part des entreprises sur certaines filières.

Étudiants :

C'est une collaboration avec elle pour définir cette offre c'est pas quelque chose qui vient...

Christophe Douhet :

Non c'est pas ex nihilo, vraiment. La fibre, c'est vraiment l'idée qu'a eu une collaboratrice, là on est en train de travailler pour un autre groupe qui s'appelle, c'est pas confidentiel, le groupe Enedis et il y a potentiellement 10 000 emplois, création d'emplois en AURA pour le compte du groupe Enedis sur certains métiers très techniques avec les EP2R qu'il y a etc. Voilà nous on met en place des plateaux techniques avec un process très particulier qui est très personnalisé, on fait que du sur-mesure c'est pas... Moi j'ouvre une formation demain quoi, si j'ai un plateau technique et formateur, je vais pas attendre le mois de septembre, voilà on peut faire des formations très courtes, on peut rallonger des formations, on fait que du sur-mesure. On colle vraiment aux besoins des entreprises.

Étudiants :

Pour une entreprise ?

Christophe Douhet :

Pour une ou pour plusieurs. On peut mixer les besoins de deux ou trois entreprises. après c'est un modèle économique où moi j'ai besoin d'avoir 12 apprenants sur un plateau technique.

Étudiants :

Et ça se passe comment c'est vous qui démarchez les entreprises ou c'est elle qui vous démarchent ?

Christophe Douhet :

C'est nous qui démarchons beaucoup les entreprises. Après elles nous démarchent si vous voulez aujourd'hui dans le domaine du THD, les entreprises avec lesquelles on travaille nous ont dit : "dans trois ans, dans cinq ans, dans 10 ans, on va avoir besoin de telles compétences, telle compétences, telles compétences". Donc nous on bosse avec elles pour co-construire des contenus pédagogiques pour déposer des titres qui fait que demain voilà sur les formations, certaines formations liées à Smart City par exemple, les gens, on est les seuls en France à avoir ce diplôme là.

Étudiants :

Et est-ce que au travers de ces mécanismes, de ces process, il y a une volonté de diversifier les secteurs économiques dans la région, même dans le département, ou c'est vraiment une volonté externe, enfin après ils vont repartir dans... Vous en êtes conscient et vous avez pas...

Christophe Douhet :

C'est là où on essaie de mettre l'ensemble de l'écosystème autour de la table. C'est que nous, notre activité là-dessus, c'est une activité de formation. Donc moi mes clients c'est les entreprises. Les étudiants, je m'en fous, les apprenants, je m'en fous. Je caricature, vous avez bien compris. Après l'idée c'est de faire de ce centre-là, mais on a un autre centre à Saint-flour, dans un autre métier qui est celui de la maroquinerie liée au luxe, c'est de faire des facteurs d'attractivité. Donc l'idée que quand moi je fais venir (moi c'est la CCI),

on fait venir 1500 apprenants de l'extérieur sur nos plateaux techniques etc. Il faut que l'ensemble de l'écosystème politique il donne envie à ces apprenants de rester sur le territoire avec du logement avec des boîtes de nuit pour les jeunes, avec une sécurité dans la ville. Voilà donc c'est ça mais nous notre cœur de métier c'est vraiment la partie formation. Après si vous voulez ce que je dis, c'est chacun son job, à un moment donné, j'ai dit aux bailleurs sociaux, "mais construisez un truc", ils l'ont construit, ils sont remplis. Moi je reviens à la même problématique d'il y a trois ans, Noël Pétrone le sait, c'est qu'aujourd'hui quand Darwin est arrivé cette fameuse résidence, vous avez sûrement entendu parler pour alternant, ou travailleur, c'est pas c'est pas une résidence étudiante, c'est pour les alternants qui peuvent venir une semaine ou qui peuvent venir un an et demi ou deux ans. Donc il y a eu un tel appel d'air en fait c'est qu'aujourd'hui moi j'ai plus un logement chez eux. Donc je me retrouve dans la même situation qu'il y a quatre ans.

Étudiants :

Et est-ce que du coup vous avez parlé de l'attractivité mais est-ce que selon vous, justement il y a un problème d'attractivité à Aurillac ?

Christophe Douhet :

Ouais. Ouais c'est clair mais après moi je suis originaire d'ici, j'ai fait un choix de vie personnelle d'être ici. Enfin il faudrait vous poser la question à vous : est-ce que demain vous auriez envie de travailler à Aurillac ? Moi je pense que oui il y a un problème d'attractivité, mais qui est lié... qui est multifactoriel, qui n'est pas la faute d'une personne qui est liée à un écosystème, à des infrastructures. Aujourd'hui, on voit le monde de la mobilité, il est quand même... ça nous préserve un certain nombre de sujets. Voilà mais de moins en moins mais après bah voilà quoi, il faut vouloir vivre ici

Étudiants :

Ce manque d'attractivité comment vous le mesureriez ? Est-ce que c'est parce que il y a des logements qui sont pas remplis est-ce que c'est parce que les entreprises avec lesquelles vous êtes en contact elles arrivent pas à recruter ?

Christophe Douhet :

Il y a plein de choses. Moi je le mesure simplement, alors ça fait pas plaisir aux politiques, mais c'est au niveau démographique. Aujourd'hui on a un département en déprise démographique. Oui alors je connais très bien le maire, c'est un ami on va dire oui mais Aurillac gagne des habitants par rapport à l'agglomération, on s'en fout quoi. Le département du Grand c'est 150 000 habitants un peu moins, c'est moins qu'un arrondissement de Lyon. Donc le territoire dans cette compétition il est pas attractif. S'il était attractif pour moi il y aurait un développement de la population. Après le deuxième sujet, heureusement qu'on a un pôle universitaire qui est important avec des étudiants, nos étudiants, beaucoup de nos étudiants s'en vont. Voilà mais c'est pas parce qu'ils ont pas, ils peuvent avoir des opportunités ici, il y en a certains, il y en a qui n'habitent pas ici, mais souvent ils partent pour faire leurs études supérieures aussi pour nous c'est plutôt Clermont-ferrand ou plutôt Toulouse. La vie fait que quelques fois ils trouvent que c'est des villes plutôt

sympathiques à vivre, voilà Toulouse, notamment, Lyon aussi, je suis moi toutes les semaines à Lyon donc on voit que c'est plutôt agréable de vivre. Ils rencontrent des gens, ils s'installent là-bas et après il y a un cycle où en général les gens ils ont envie aussi et moi j'ai plusieurs exemples personnels de revenir à un moment donné parce que leurs racines sont ici parce que parce qu'ils ont des gamins et avoir un ou deux ou trois gamins à Paris, non seulement c'est compliqué en terme de logistique, mais ça coûte un peu d'argent. Voilà et donc ces choix mais c'est les choix qui restent un peu entre guillemets confidentiels et qui, qui font pas la différence.

Étudiants :

Et à partir de là, qu'est-ce que, comment on peut prolonger sur les entreprises quel impact ça a sur les entreprises ? Qu'est-ce qu'on vous fait remonter ?

Christophe Douhet :

La difficulté aujourd'hui c'est que si vous voulez, il y a quelques articles qui sont sortis après c'est qu'avec un des taux de chômage, on pourrait être super content d'avoir un des taux de chômage les plus bas de France. C'est une catastrophe. Aujourd'hui, nos entreprises elles arrivent pas à recruter. Donc on a des boîtes qui vont fermer. Moi je connais des boîtes qui vont fermer parce qu'elles n'arrivent pas à trouver les compétences et c'est les compétences qu'elles payent peut-être plus cher qu'ailleurs c'est pas un niveau de salaire, c'est pas un niveau de vie parce que c'est vrai que le coût de la vie il est moins cher ici peut-être qu'ailleurs, après ça dépend, je suis pas toujours d'accord avec ça parce que moi j'ai des gamins qui ont fait des études supérieures qui sont partis à Lyon, je sais ce que ça m'a coûté de prendre des appartements à Lyon de gérer la boutique. Donc voilà mais c'est vrai que ce facteur-là, il est compliqué et moi aujourd'hui, après ça renvoie à d'autres sujets, je renvoie sur ma formation. Aujourd'hui quasiment la moitié du temps de mes conseillers de mes commerciaux formation, c'est pas de vendre de la formation. C'est de trouver des apprenants, au niveau national je parle, qui vont venir travailler pour ça. Mais la question elle n'est pas que de l'attractivité pour Aurillac, c'est de travailler quoi.

Étudiants :

C'est-à-dire ?

Christophe Douhet :

Parce qu'on a des gens qui veulent pas travailler. Et je caricature pas en disant ça. Il y a des demandeurs d'emploi, moi je vois des gens, si vous voulez je vais vous raconter une anecdote c'est toujours avec le groupe Orange. Un contrat, on avait détecté chez Orange un besoin à la Rochelle, avec une promesse d'un contrat à durée indéterminée, on n'a pas réussi à trouver quelqu'un à la Rochelle pour bosser en CDI chez Orange. Il y a 10 ans et donc on n'a pas ouvert la formation. Donc ça, ça prend beaucoup de temps.

Étudiants :

Alors c'était une formation qui s'adressait à l'origine plutôt à des gens d'Aurillac ?

Christophe Douhet :

Non, non c'était des formations qui s'adressaient à la Rochelle. Donc moi la formation se fait ici, et moi je source les candidats avec France Travail de la Rochelle, les missions locales de la Rochelle par rapport à ça. C'est vrai qu'il y a peut-être l'attractivité là pour le coup il y a des considérations avec du double de la double facturation pour le logement et tout ça on a réussi à le gommer aujourd'hui. Aujourd'hui un étudiant il peut ne pas avoir un double loyer quoi quand on est sur le sujet de l'alternance. Après l'attractivité d'Aurillac, c'est pas dur de dire ça, je pense que c'est assez réaliste. Moi je préférerais que ce soit un peu plus attractif etc. Mais c'est vrai que c'est pas... on est en compétition. Les gens qui font un choix que... vous vivez à Lyon c'est ça tous les trois ? C'est sympa quelques fois il y a des embouteillages, il y a des contraintes, il y a de l'insécurité, il y a plein de sujets. Bon quand vous voulez partir dans le monde, vous pouvez partir dans le monde très rapidement. Voilà les gens qui viennent ici il faut qu'ils acceptent de perdre un certain nombre de choses. Mais voilà mais moi quand je vais chez moi, j'habite moi à 200 m, je mets pas une heure dans Fourvière quoi. Et donc c'est tout ça qui est... mais quand on est à Lyon, on a du mal, je pense à se projeter sur ces sujets. Encore une fois on a une certaine qualité de vie qu'il faut préserver, voilà, des temps de trajet qui sont très très raisonnés, mais la contrepartie c'est qu'on a aussi des contraintes. Et comme vous avez des contraintes dans les métropoles.

Étudiants :

Moi je voulais revenir sur le développement du secteur économique. Vous avez mentionné toutes les offres, tous les services que vous avez. Moi je voulais savoir s'il y a une évolution de ces offres et de vos services que vous avez pu noter sur les 10 15 dernières années ? Est-ce que justement ça corrobore avec l'évolution dont on parlait avec monsieur le maire du secteur de la microbiologie ? Est-ce que en fait... comment vous estimez en fait cette évolution du secteur économique sur les 10 15 dernières années ?

Christophe Douhet :

De quelle manière sur l'offre que nous on a pu apporter ou sur l'évolution de l'économie ?

Étudiants :

Plutôt l'économie globale

Christophe Douhet :

Alors nous, on a une économie qui est très très résiliente en fait, la plus grosse boîte dans le Cantal, c'est 600 salariés. On fait 1,6 % du PIB de la région AURA, donc nous en fait on a une multitude de PME plutôt sous pavillon plutôt sous pavillon familial et qui sont souvent sur des activités de niche en, donc en

fait qui sont relativement peu concurrentielles. Donc en fait on a eu, on est plutôt à l'abri de grandes crises économiques, telles qu'on peut les vivre, même si celle que l'on vit aujourd'hui elle nous impacte dans le même timing et aussi fort que d'autres activités. Donc voilà donc ça veut dire que c'est la profondeur de la crise qui est pour nous un indicateur très perturbant et y compris chez nous. Après on a un développement d'activité, voilà parce que beaucoup de nos boîtes se développent aussi à l'international, on a beaucoup de pépites qui font 95/97% de leur chiffre d'affaire à l'international, que ce soit à Aurillac ou ailleurs. Et donc c'est vrai qu'on a ça c'est dire c'est la macroéconomie, on a des segments d'activité qui sont plutôt porteurs que d'autres. On a des segments qui se cassent la gueule, des segments traditionnels, mais pour différentes raisons, la restauration, le BTP, mais d'un certain nombre de métiers. Y'a une société en difficulté qui fait dans la fabrication de couettes, sauf qu'aujourd'hui la boîte française est plus compétitive quoi... par rapport à la main d'oeuvre chinoise, asiatique ou même africaine et on a par contre des secteurs qui sont porteurs dont celui dont s'enparent aujourd'hui beaucoup les politiques, c'est la microbiologie parce que c'est un truc qui est un peu sexy, mais tant mieux j'allais dire qu'il s'en emparent. Parce que ça donne de l'espoir quoi, aujourd'hui il faut qu'on ait un territoire, il faut qu'on ait des ambitions très fortes et affirmées. Et c'est vrai que la microbiologie, on a plein d'acteurs, à la fois dans le domaine du médical, de l'analyse, de l'agroalimentaire, qui ont besoin de beaucoup de compétences dans ce qu'on appelle la microbiologie. Donc on porte un projet, on porte collectivement un projet dans notre diversité, avec l'Université, avec les collectivités, avec l'INRAE. Chacun met une pierre à l'édifice, nous on a fait des sujets liés à de la formation très technique, technicien agent de labo, pour faire émerger ça et pour faire grossir nos boîtes. L'idée ce sera plus facile de faire grossir une boîte de 250 personnes à Aurillac, la faire monter à 400/500 personnes. C'est pas nous qui la faisons monter, c'est les entreprises qui créent ça plutôt que de créer ex nihilo, d'attirer une boîte qui va demain créer 500 emplois.

Étudiants :

Donc quelles sont un peu vos prévisions, vous, sur les prochaines années sur le développement de ces différents secteurs ? Est-ce que vous êtes optimiste ou...

Christophe Douhet :

Oui oui sur ce segment-là, je suis plutôt optimiste. Je pense qu'on a des niches, on a des pépites qu'il faut qu'il faut continuer à développer et il faut mettre en place, ce qu'on essaie de faire, un écosystème complet qui attire d'autres talents. Aujourd'hui moi le pôle d'excellence microbiologie, je cesse de le dire à tous les partenaires, c'est pas pour faire plaisir à Biose à Lallemand, qui sont des boîtes locales, on en a huit qui sont inscrites qui ont financé ça. Moi c'est demain, d'adresser une offre de formation au laboratoire Théa à Clermont-Ferrand, au groupe Andros, à des laboratoires sur Lyon, pour leur dire mais venez venez faire vos formations ici, c'est plus compétitif de faire des formations, des analyses biologiques ici demain avec les outils que l'on a, que de les faire envoyer ailleurs. Donc en fait c'est un sujet de compétitivité. Le labo de Lyon il va pas venir pour le maire d'Aurillac ou pour le directeur-général de la CCI. Il va le faire venir s'il a un intérêt soit en terme de temps, soit en terme de compétences, en terme de sécurité, soit en terme de prix voilà.

Étudiants :

Donc on entend parler aussi un petit peu dans l'actualité des projets de mine de lithium etc. Est-ce que... alors c'est pas exactement dans la région d'Aurillac, c'est un peu plus vers Murat, quel impact ça peut avoir sur Aurillac, sur la vie économique. Est-ce qu'il y aura des retombées ?

Christophe Douhet :

Non je suis pas certain qu'il y ait énormément d'impact. En fait c'est un projet qui est sur de l'extraction de minerais parce qu'en fait ce sont des minerais qui sont relativement rares. Voilà il y a un gros projet aussi dans l'Allier. En fait ça va consolider plutôt les activités de deux groupes qui n'en font plus qu'aujourd'hui qui sont sur Murat. Donc ça va consolider et pérenniser l'activité ici des, c'est pas très important, des 40/50 salariés. L'impact à Aurillac, à mon avis il sera très très limité.

Étudiants :

Est-ce que vous pourriez peut-être nous faire un point sur, selon vous, l'évolution de la population de travailleurs qui sont à Aurillac ? Donc par là j'entends quelle évolution au niveau de l'âge du secteur, de la qualification ? Est-ce qu'il y a plus d'entrées que de sorties ? Est-ce que c'est des travailleurs qui sont extra-régionaux ou intra-régionaux ?

Christophe Douhet :

Alors j'ai pas beaucoup d'éléments chiffrés là-dessus, je suis pas peut-être le mieux placé, je vais vous donner plutôt un ressenti mais qui est lié aussi au sujet économique, c'est qu'on a plutôt des populations où... il y a un département qui est vieillissant. Donc si la population vieillit, il n'y a pas de raison que les salariés vieillissent pas voilà donc à mon avis on a plutôt des pyramides des âges qui sont plutôt évasées. Quelques entrants sur le territoire derrière, on voit quand même de plus en plus de gens, même si ça se transforme pas dans les chiffres, mais qui font un retour aux sources et qui font un projet de loi de vie avec des valeurs d'adéquation entre vie professionnelle et vie personnelle. Venir ici pour découvrir ou revenir ici. Donc voilà mais à mon avis on a quand même plus une population vieillissante en terme de salariés que... Et une population qui est sur une ville, notamment comme Aurillac, qui est très administrative. Aujourd'hui, je vous ai parlé du plus gros employeur privé qui s'appelle QualiPac qui est un groupe qui est dans le domaine du luxe. On a Qualipac, le plus gros employeur privé, ça doit être encore l'hôpital avec 1300 salariés quoi. Et si vous mettez l'hôpital 1300, Aurillac Agglo peut-être de 700, la mairie 800, c'est une ville très très administrative.

Étudiants :

Et en terme de compétences des salariés, on a une évolution qui... On avait quand même des grosses pépites, est-ce que ça attire des ingénieurs, des professionnels qualifiés avec une augmentation des salariés ?

Christophe Douhet :

De l'encadrement etc. Oui oui oui si on a... en fait ça dépend beaucoup après de la politique d'attractivité des boîtes, mais aujourd'hui on a des boîtes, j'en parle d'une qui fait partie du pôle d'attractivité microbiologie Interlab, donc quatre frères et sœurs, plutôt des jeunes asiatiques et ils sont à 40 km à Morlou, ils font 98 % de leurs affaires internationales, ils conçoivent des machines pour faire le traitement spécifique sur des analyses et ils recrutent des gens du monde entier. C'est c'est pas gros c'est 80, c'est 100 personnes mais les gens ils viennent sans grand problème, c'est un choix de vie eux, ils ont fait leur choix de vie personnel de rester ici après ils habitent à Paris, ils vont à Hong Kong, à Shanghai, aux États-Unis donc voilà. On a une autre boîte qui avait une boîte de prestataires informatique où il y a des gens qui viennent ici et ils prennent l'avion le lundi, ils repartent le vendredi. On a aussi ces gens-là. En fait les cadres c'est pas ceux qui sont le plus difficilement mobilisables et qu'on arrive le plus facilement à capter. Voilà il y a des cursus si vous voulez, on a des entreprises qui ont anticipé leur recrutement parce que si on a un CV qui correspond parfaitement, en fait, elles vont dire "je vais le recruter parce que sinon je vais pas arriver à trouver" ce qui est plutôt compliqué à attirer en fait c'est du genre, c'est plutôt les ouvriers relativement peu qualifiés puisqu'en fait on n'arrive pas... J'ai été caissier dans un supermarché, je le dis aussi de manière très très à l'aise. En fait un caissier aujourd'hui il a tout intérêt à venir bosser à Aurillac pour toucher le SMIC ou un peu plus le SMIC que de bosser à Paris en faisant 1h30 de trajet tous les soirs. Et ça, cette population-là, ces gens-là en fait, on n'arrive pas à les trouver. Et là on a eu, ce qui est moins le cas aujourd'hui avec la crise, mais on a eu des entreprises des grandes surfaces qui pour la première fois il y a trois ans, quatre ans, peut-être un peu avant le Covid même en fait, avaient du mal à recruter ces gens. C'est-à-dire que le marché ne les alimentait pas suffisamment, ils ont une part de responsabilité parce que quelquefois ils faisaient revenir les gens 2 × 3 fois dans la journée etc. Donc ça c'est la promesse client ou la politique. Et en fait voilà c'est plutôt ces gens-là en fait les cadres ou les ils ont l'habitude.

Étudiants :

Mais du coup est-ce que le logement il peut avoir un rôle à jouer dans ça pour attirer ce type de population ?

Christophe Douhet :

Ah moi je pense clairement parce que de la même manière qu'il vaut mieux bosser, chez Intermarché, parce que j'ai un vice-président qui est chez Leclerc. Sinon il y a conflit d'intérêt. Tout comme la caissière d'Intermarché, c'est plus facile, mais même pour elle personnellement de venir ici. En fait, elle va avoir ici un logement qu'elle n'aura jamais à Paris. Jamais à Paris. Donc du coup bien sûr mais ça encore une fois mais je pense qu'on n'est pas bon. Quand je dis "on n'est pas bon" c'est un "on" collectif parce qu'on n'arrive pas encore une fois avoir une stratégie offensive sur ces cibles-là, j'aime pas trop le terme cible, mais a priori encore une fois on n'attire pas la caissière de l'Intermarché comme on attire un médecin parce qu'il faut des médecins comme on attire une entreprise ou comme on attire un cadre qui va bosser chez Biose, ingénieur en microbiologie quoi.

Étudiants :

C'est à cause de quoi un manque de volonté politique ?

Christophe Douhet :

C'est un manque de on est, on se connaît tous, c'est un avantage. En fait, on essaie de tous bosser ensemble pour le bien commun. C'est en fait, personne n'a réellement cette mission dédiée d'aller chercher prospecter à l'extérieur. Moi je le fais, mais pour le compte de mon activité formation, j'ai pas de mandat, c'est pas dans mes missions, j'ai pas l'argent pour le faire, de faire ce travail-là. Le département en fait un bout par rapport à des professions libérales, à des médecins. Mais voilà mais aujourd'hui si on dit c'est qui qui est en charge d'aller chercher la caissière d'Intermarché qui bosse, qui bosse dans le 93, pour caricaturer, mais ça personne ne le fait, quoi. Moi j'ai pas l'argent, France travail nous aide en rien là-dedans, donc c'est des sujets quoi.

Étudiants :

Et est-ce que cette prospection elle suffirait selon vous à pouvoir attirer donc en fait c'est peut-être une question de communication, ou si même en prospectant auprès de ces populations, en fait ici il y aurait quand même un frein qui peut-être le logement qui bloquerait ou autre chose.

Christophe Douhet :

Je pense qu'en fait tout part de l'offre en fait. Si on va chez des gens, je reprend ma caissière d'intermarché avec une offre de... en disant "écoutez, voilà, pour le même prix pour 500 €, vous pouvez avoir un appartement digne de ce nom qui n'est pas une passoire thermique dans des trucs avec un environnement qui est plutôt agréable, on trouve un job pour votre conjoint..." je pense que les gens ils pourraient... c'est des choix de vie qui sont peut-être un peu difficiles. En fait, ils pourraient le faire. Aujourd'hui on a je pense qu'on travaille certaines cibles si vous voulez on va refaire une tentative. Curieusement en fait on va draguer nous maintenant plutôt les gens du Sud. C'est que les gens là aussi je caricature, ils sont à Lille, ils en ont marre de Lille, y'a personne qui est de Lille ? Ils en ont marre de Lille parce qu'ils voient jamais le jour, il y a du brouillard, il pleut sans arrêt caricatures des chtis et ils disent "c'est bon stop j'en ai marre avant de divorcer on part on part au bord de la mer". C'est génial, ils traversent toute la France, ils vont à Montpellier et là il voient le bordel. Oui il y a la mer mais on n'y va pas tous les jours quand même des embouteillages, il y a des gros sujets de pression foncière avec des tarifs qui sont énormes. Et donc à un moment donné ils dis bon mais là ça nous a pas résolu donc en fait ils font des stratégies de repli et ils reviennent après plutôt sur les arrière-pays quoi et donc plutôt dans le massif central. Donc en fait, on a une population qui de ce qu'on a pu voir, migratoire et qui revient. Ça c'est un premier axe. Le deuxième axe, mais qu'on arrive à mon avis pas suffisamment à travailler et puis je me met dedans, c'est les touristes en fait il y a un certain nombre de gens qui s'installent donc soit dans l'entrepreneuriat, soit dans le salarié qui ont découvert qui ont découvert le Cantal via le tourisme et là ils disent "ah ouais c'est quand même vachement sympa" l'acteur machin qui qui a fait un post là-dessus il

s'est filmé sur les montagnes en disant “j'avais cherché des trucs extraordinaires partout dans le monde et je l'avais en France, je l'avais en fait dans le Cantal”. On a des gars qui font des reportages d'Ushuaya qui sont un peu scotchés quoi et ça on cap voilà on a ce qu'on appelle un tourisme, peut-être qu'on voit pas tous les tenants et les aboutissants, mais de cueillette. En fait il faudrait qu'on puisse accélérer là-dessus et là il y a un vrai virage à prendre quoi.

Étudiants :

Ça représente quoi aujourd'hui le tourisme pour le Cantal ?

Christophe Douhet :

17 % du PIB à peu près, un truc important.

Étudiants :

Et l'évolution sur la perspective.

Christophe Douhet :

Je sais pas trop dire en fait je me méfie des chiffres parce que si on écoute les politiques à tous les chiffres sont formidables, il font des progressions d'année en année. Et bon économiquement, on voit quand même qu'on a des sujets, qu'on a des difficultés donc c'est des sujets qui sont complexes mais qui sont pas que liés au Cantal, qui sont des phénomènes d'attractivité, mais aujourd'hui comment est-ce qu'on peut convaincre un chinois de venir découvrir Paris ? Parce qu'il va y avoir Paris, parce qu'il va aller sur la Côte d'Azur et entre les deux de passer dans le massif central pour voir ça pour voir les espaces pour voir la non-pollution.

Étudiants :

On arrive déjà à les faire venir à Lyon c'est pas mal.

Christophe Douhet :

Oui oui mais après ils vont au Bocuse, enfin voilà.

Étudiants :

Vous parliez tout à l'heure, on évoquait plutôt les emplois type cadre etc. Nous ce qu'on a vu dans notre revue de littérature scientifique, c'est que c'est des gens qui ont plus facilement, qui ont plus de ressources mobilisables pour avoir un projet qui évolue, c'est-à-dire c'est plus facile pour eux de quitter un logement, de changer de ville, de changer de vie. Est-ce que derrière les gens qui sont attirés à Aurillac est-ce qu'ils restent ces gens-là ?

Christophe Douhet :

Alors il y en a un certain nombre qui restent, pas tous en fait. Quelques fois il y a souvent des gens qui repartent parce que le conjoint ou la conjointe s'est pas plus, s'est pas intégré après c'est les territoires de montagne donc en fait nous on embrasse pas tout le monde tout de suite on attend de voir un petit peu si les gens ils sont un peu sérieux voilà. C'est vraiment cette culture un peu paysanne qui peut-être un petit peu dure quelques fois. Alors c'est vrai que s'ils ont des sujets d'intégration sociale avec du sport avec des enfants ça va plus vite. Après ça dépend bien sûr des situations. Mais en général les gens qui viennent en fait ils ont fait un choix plutôt mûri, plutôt réfléchi. On a quelques greffes qui prennent pas, mais ça reste à mon avis quand même assez confidentiel quoi ou sinon après c'est les aléas de la vie qui feront qu'ils repartent comment on serait repartis de Lyon ou de Toulouse quoi. Après nous par contre on voit des gens qui arrivent sur notre territoire et qui nous disent "ah mais super, j'ai trouvé un job c'est génial ça y est je m'installe", donc nous on nous accueille tout ça et on me dit "j'ai trouvé un truc et je vais prendre une maison à Mauriac". Alors j'ai rien contre les habitants de Mauriac, j'ai une collaboratrice qui est de Mauriac mais je lui dit "mais vous allez mettre 45 minutes le matin et 45 minutes le soir". Est-ce que derrière ça c'est quand même un peu d'argent c'est un peu de risque bon même si on a plus d'hiver mais bon voilà c'est une... Donc est-ce qu'on vient dans un département comme celui-là, moi si je viens là c'est pour faire le soir rentrer je mets trois minutes à pied sauf si je trouve un copain pour boire l'apéro quoi, mais ce qui arrive assez régulièrement, mais sinon aujourd'hui faire 45 minutes de ça c'est pas, voilà il faut mettre faut tout mettre en adéquation quoi. Quand on accepte de faire 45 minutes à Lyon ou de métro ou de RER, ici il faut pas l'accepter à mon avis ça à moins de sens.

Étudiants :

Ça part aussi des exigences que vous mentionniez tout à l'heure. Ça fait partie selon vous et c'est important pour vous en soi.

Christophe Douhet :

Oui oui pour nous c'est mais on se rend pas compte, je pense de la qualité de vie que l'on a quoi. Et je parle de vous parce que vous êtes de Lyon mais vous ne vous rendez peut-être pas compte de celle que vous avez déjà à Lyon déjà, et parce que voilà et après que vous pourriez avoir sur un territoire comme celui-là.

Étudiants :

On n'est pas de Lyon

Christophe Douhet :

Ah bon vous êtes d'où ?

Étudiants :

De Orcières, dans les Hautes-Alpes

Étudiants :

Moi je suis de l'Isère à Bourgoin-Jailleu

Étudiants :

Et moi de la Réunion.

Christophe Douhet :

D'accord, on a beaucoup travaillé avec des Réunionnais.

Étudiants :

Oui, il y en a pas mal qui viennent dans la région.

Christophe Douhet :

Ouais, on en a pas mal, parce qu'on avait beaucoup de mal à recruter des gens et un moment donné, on a trouvé des gens un peu sérieux sur l'île de la Réunion qui avaient envie de bosser, des jeunes.

Étudiants :

Oui je viens de penser d'ailleurs justement à ça, il y a le centre national de... le CNARM je cherchais l'acronyme en entier qui permet, et ça il faudra peut-être y penser pour ceux qui étudient sur Lyon qui font, qui payent des séjours de prospective. En tout cas sur Lyon, j'avais rencontré des gens qui venaient qui étaient, on leur proposé pour six mois un logement le temps de découvrir la vie.

Christophe Douhet :

Il y a deux organismes en fait à la Réunion, il y a des gens qui font le choix de vie de quitter l'île pour venir s'implanter durablement en France avec un taux de chômage important Réunion. Il y a d'autres parcours en fait où les gens ils viennent en immersion ici avec une promesse client de revenir sur l'île de la Réunion.

Étudiants :

Alors du coup est-ce que c'est quelque chose qui se fait ici ?

Christophe Douhet :

Oui oui. Dans nos activités formation, on a accueilli, je sais pas peut-être une cinquantaine ou une soixantaine de réunionnais et des gens qui après, certains sont restés ici, il y en a qui sont au fromageries Occitanes, d'autres sont repartis dans les télécoms là où on les avait sourcés parce que voilà

Étudiants :

Est-ce qu'il y a un dispositif de prospective en lui-même qui existe à Aurillac, qui permet de... Enfin on parlait des réunionnais, mais de manière plus générale

Christophe Douhet :

Non je pense pas. J'en n'ai pas connaissance en tout cas. Mais c'est ce que je vous dis après la prospection aujourd'hui, c'est aux gens... personne n'a le mandat aujourd'hui de faire ça quoi. Et il faudrait peut-être qu'on essaie de l'organiser quoi, après nous on est qu'un acteur parmi la chaîne donc.

Étudiants :

Et en parlant de prospection, est-ce qu'il n'y a pas une notion de concurrence entre les communes quand vous avez en tête d'aller d'aller faire ça en fait à d'autres, certains lieux pendant...

Christophe Douhet :

Si, si c'est un sujet c'est pas un sujet pour nous, c'est un sujet pour les élus. Mais quand on fait des sessions d'accueil d'actifs, ça c'est le département qui s'en occupe, c'est vrai que tout le monde a envie que ça se passe sur son territoire mais pour nous c'est pas le sujet nous c'est le sujet départemental. C'est plus un sujet pour le maire parce que le maire, il préfère que les gens ils s'installent sur la ville d'Aurillac plutôt qu'il s'installe un peu mais c'est pas une connerie, mais peu importe quoi. Mais oui oui il peut y avoir des sujets mais qui ne sont pas vraiment des sujets quoi. Aujourd'hui vous quand vous êtes, vous savez pas si vous êtes sur la commune de Lyon, si vous êtes dans cinquième, si vous êtes sur une autre commune à côté c'est comme le touriste en fait, le touriste il s'en fout de savoir s'il est dans le Cantal s'il est en Lozère quand il se balade sur les monts Aubrac quoi. Lui ce qu'il veut, c'est avoir une expérience client qui tienne la promesse.

Étudiants :

Et pour revenir un petit peu sur... en restant sur le plan politique, est-ce que si vous pouvez nous citer quelques actions-type qui vous sembleraient les plus pertinentes et utiles pour faciliter l'installation de ces salariés. Et leur maintien aussi sur le territoire.

Christophe Douhet :

Moi j'ai un très bon souvenir de ce qu'on avait fait, alors avec trois bouts de ficelle, mais sur le salon le Cantal vous offre 100 emplois. C'était quelque chose qui avait été fait sur la région parisienne où on avait consolidé en fait des offres d'emploi d'entreprises et que l'on avait porté en fait sur Paris. Au bout de trois mois, les 100 offres d'emploi étaient pourvues. C'est-à-dire que tous les gens étaient venus ici.

Étudiants :

Mais c'était pas des habitants de Aurillac, c'était des habitants...

Christophe Douhet :

Ah non, c'était des gens de Paris qui étaient venus de Paris, c'était Paris ou les environs. Là aujourd'hui ce qu'on fait avec le site emploi-cantal.fr qui est un truc parallèle à France Travail, mais qui est complémentaire hein, on n'est pas en concurrence, on n'a pas envie, on gagnerait en plus. C'est de dire aujourd'hui, les offres d'emploi que l'on a que les entreprises mettent sur notre site ou que nous, les offres d'alternance que l'on a qui correspondent à des offres d'emploi. En fait, on les pousse avec des moteurs de recherche, mais en fait on les pousse à l'extérieur du territoire. Bien sûr qu'on les adresse, que France Travail les adresse aux 3,5 % de chômeurs qui sont là, mais 3,5 % il y en a peut-être 3,4 qui ne travaillera jamais. Donc le gars qui s'est perdu là, c'est il s'est vraiment perdu entre guillemets donc l'important c'est d'aller les pousser dans d'autres territoires, soit sur des mots-clés donc en fait on cherche un tourneur fraiseur pour le compte d'une entreprise, mais en fait tous les gars ou les filles de France qui sont inscrits à France Travail et qui ont dans leur CV un truc de tourneur fraiseur et qui se sont dit si je changeais de job, je montre un intérêt, ils reçoivent un mail pour dire "ah tiens, il y a un poste de tourneur fraiseur qui est dans le Cantal". Et ça mine de rien ça marche un peu quoi il faudrait dire ça voir ça avec mon collaboratrice qui gère ça. Mais en gros ça fait venir peut-être 15 peut-être 20 peut-être 30 personnes dans le département tous les ans. Mais ces personnes-là, en fait si on faisait pas ça, c'est pas France Travail Cantal qui les aurait amenées. Et moi j'ai un sujet là-dessus que j'essaie de travailler au niveau national, c'est d'arriver à automatiser ces diffusions d'opportunités dans toutes les agences. Aujourd'hui pour mon compte en fait en terme de centre de formation d'alternance ou compte d'entreprise, si j'ai des opportunités sur la Gironde, parce que Orange Bordeaux me dit moi j'ai besoin de 12 alternants, je vais me taper les rendez-vous avec toutes les agences France travail de la Gironde, avec toutes les missions locales de la Gironde. Une par une, mes collaborateurs, enfin moi je peux y aller aussi, ça me gêne pas mais ça va pas quoi.

Étudiants :

Mais je veux en disant ça, je voulais revenir sur ce que vous aviez dit tout à l'heure sur le fait que les entreprises aujourd'hui pour vous elles ont du mal à recruter. Du coup à quel point ? Parce que là vous nous présentez des dispositifs qui ont l'air de fonctionner, est-ce que vous avez un taux d'offre qui est pas rempli, qui n'a pas un taux d'offre qui reçoit aucune demande ? Est-ce que vous avez quelque chose ?

Christophe Douhet :

Non j'aurais pas ça, ça ce serait vraiment plutôt France Travail ou la mission locale qui pourrait avoir des éléments là.

Étudiants :

Parce que l'ensemble des offres d'emploi ici elle passe peu importe l'entreprise par France Travail.

Christophe Douhet :

Non quand même pas, parce que c'est une des très grosses différences de France Travail. Donc en fait nous quand ils viennent chez nous... Vous recrutez un boucher vous recevez deux CV de coiffeur. Oui oui à un moment donné les gens disent "stop" donc ils ont du mal à entendre, France Travail mais là aussi je caricature. Mais c'est quand même une réalité. C'est pour ça qu'on a mis ça en place à côté, mais pas du tout de manière concurrentielle.

Étudiants :

Pour ça c'est... je vous pose la question, est-ce que ce serait peut-être pas pertinent pour nous d'aller voir plutôt du côté des chefs d'entreprise des grosses entreprises de secteur et leur poser la question est-ce que vous pensez qu'ils seraient aptes à nous répondre enfin, est-ce qu'ils seraient disposés ?

Christophe Douhet :

Oui moi c'est ce que j'avais proposé en fait à Noël, c'était d'avoir, de vous mettre en connexion avec 2, 3, 4 entreprises un peu importantes du secteur dans des secteurs qui sont assez variés de manière à ce que eux, ils vous fassent part aussi de leur réalité quoi. Ou avec des DRH

Étudiants :

Ce serait très utile pour nous, on a d'une part ce besoin de comprendre de la part des entreprises et donc des chefs d'entreprise, mais on a aussi une grosse partie du sujet qui est sur les salariés pour essayer de mieux les comprendre eux aussi. Est-ce que vous pensez que, on pourrait en parler à des salariés, des entreprises ?

Christophe Douhet :

Oui nous on sera très facilitateurs là-dedans et je suis certain que les noms d'entreprises que je vous donnerai voilà enfin vous permettront d'accéder à des salariés sans aucun problème parce que c'est une bonne démarche parce qu'en fait c'est très bien d'interroger directeur général de la chambre. En fait, il faut interroger aussi des salariés et il faut aller au cœur du système parce que moi la vision que j'ai c'est peut-être pas forcément la bonne. Après il y les difficultés que vous allez avoir c'est que la réalité de chaque salarié va sûrement être très très différente.

Étudiants :

C'est là où c'est assez difficile pour tous les articles et les travaux de ce genre. On essaye de distinguer les choix sociologiques, les choix interpersonnels, des réalités systémiques etc. Donc c'est assez compliqué, mais on a un peu cette ambition quand même.

Christophe Douhet :

Mais après l'attractivité en fait ce qui est intéressant de voir si vous voulez, alors c'est l'attractivité il y a les choix entre Lyon et une ville comme Aurillac. Mais aussi c'est la concurrence qu'on peut avoir nous

avec d'autres territoires parce que on est dans l'écosystème AURA donc je connais un peu ici quand vous avez mis 3h30 si vous avez respecté les limitations de vitesse pour venir, 4 heures. Donc vous avez mis quatre heures. On est à 1h30 de Brive. D'accord. On est 1h30 de Rodez donc on est sur déjà deux régions différentes et ces deux départements, enfin ces deux villes qu'on connaît bien. En fait elles sont tout de suite connectées à des autoroutes. Donc aujourd'hui quand ma caissière d'Intermarché, en fait, on lui dit viens t'installer à Aurillac, mes copains Aveyronnais, ils disent "vient t'installer à Rodez". Et à Rodez, on prend un écosystème qui sera à peu près pareil, des infrastructures qui seront peut-être un peu plus développées parce que la taille elle est un peu plus importante. Il y a une connexion qui est plus proche avec, avec les autoroutes et aujourd'hui notamment pour des jeunes, c'est un vrai sujet. Ouais la mobilité c'est un vrai vrai sujet.

Étudiants :

Il y a une concurrence avec des villes similaires qui ont des dispositions différentes notamment la mobilité ou alors il y a aussi une concurrence plus générale par rapport par exemple à la métropole de Lyon qui rencontre certaines difficultés et ces difficultés elles vous favorisent ou au contraire... ?

Christophe Douhet :

Non je pense qu'il y a plutôt une concurrence vis-à-vis des autres territoires, c'est comme ça que je le vois. Et je pense que par contre il y aurait, mais j'ai pas eu le temps de j'en parle souvent avec la sous-préfète et puis avec les gens de Lyon parce qu'on s'entend très bien avec la CCI de Lyon. Je pense qu'il y aurait des vraies synergies à travailler entre une ville comme Aurillac et une ville comme Lyon. C'est-à-dire des gens qui sont sur Lyon qui ont des compétences qui sont peut-être dans des difficultés ou bénéficiaires de RSA ou d'autres sujets et qui auraient envie à un moment donné, pour s'en sortir, de changer de vie. Et là pour moi c'est des sujets de dignité et très souvent sur Lyon et quand je vois encore dans notre pays des gens qui dorment dans la rue qui sont en situation de précarité extrême et que chez nous vous êtes passés dans des villages où on avait des maisons qui sont entièrement vides. Je lui dis, mais qu'est-ce qu'on a loupé en France ? Un moment donné, je veux incriminer personnes, c'est pas à mon sujet. Je me dis, on a quand même loupé les choses. Donc je pense qu'en fait notre territoire, en fait il faudrait voir, mais notre territoire le territoire globalement, les territoires en fait, ils peuvent être des solutions à certains maux de nos sociétés.

Étudiants :

Il y a une possibilité, une solution globale de réinsertion de certains pans de la population qui serait favorisée par eux.

Christophe Douhet :

Encore une fois, moi je prends l'exemple de la Réunion, mais on a travaillé aussi avec des iliens... Enfin moi j'ai des gens qui sont venus ici qui étaient vraiment dans des situations, des jeunes, et qui étaient vraiment dans des situations très compliquées, très très compliquées. Ils ont suivi un parcours de formation, ils ont été cocoonés par mes équipes au niveau de la formation, ils sont repartis les larmes aux

yeux en offrant une orchidée à la personne qui est à l'accueil de la formation et en disant “mais vous m'avez sauvé la vie”. Et c'est une réalité et le gars faut vous dire que les 20€ d'orchidées qu'il a acheté, il les avait pas dans sa poche. Donc je pense qu'il y a des vraies solutions sur ces sujets, sur plein de sujets, mais voilà

Étudiants :

Je vais juste préciser un point que j'ai en tête. Est-ce que on voit dans certains territoires c'est possible quand il y a une très très forte tension au niveau du logement, d'avoir des salariés qui n'en ont pas, qui vont vivre dans leur voiture ou vivre dans la rue générale. Est-ce que c'est quelque chose que vous rencontrez ici ou pas du tout ?

Christophe Douhet :

De manière très confidentielle, mais on n'est pas à l'abri. Mais ça existe. En fait tous les sujets, tous les maux de société qu'on a vu dans les grandes villes, en fait ils arrivent et ils irriguent tous les territoires. Donc en fait, on a aussi des gens qui sont dans des situations qui sont pas simples. Mais c'est confidentiel.

Étudiants :

Bien sûr. Vous utilisez un mot intéressant, c'est “irriguer” du coup, comme si ça se déplaçait et ça venait et en fait moi je ferais le parallèle avec le développement économique. J'ai l'impression, dans votre vision des choses que vous souhaitez quand même un développement économique de la zone et que vous allez dans ce sens-là quoi pour que les entreprises se développent est-ce que vous avez pas peur justement que les problèmes qu'on peut rencontrer en métropole viennent et se déplacent jusqu'ici de par ce développement économique ?

Christophe Douhet :

Là on est à l'abri on est forcé à fond dans le développement économique. Après on a des sujets qu'on traitera en parallèle par rapport à ça où d'autres, notamment du trafic parce que c'est des réalités qui touchent y compris nos territoires. Et nous notre vrai sujet c'est le développement économique. La valeur ajoutée est créée par les entreprises donc tous les territoires qui dévient le développement économique à mon avis, plus ou moins grande échéances, ils sont morts. Le vrai sujet, c'est vraiment le développement économique. Alors c'est les élus politiques qui doivent créer les conditions optimales d'un développement économique. C'est les entreprises qui doivent aussi le créer dans la politique d'attractivité, de rémunération, de RSE, etc. Mais c'est sûr que c'est développement économique.

Étudiants :

Et est-ce que en quelque sorte est-ce que vous pensez que ça ferait perdre la spécificité du territoire ou ça la maintiendrait ?

Christophe Douhet :

Non non, pour moi ça la renforcerait en fait.

Étudiants :

Même si ça gagne dans quelques années, j'abuse, mais peut-être 10 000 habitants peu importe.

Christophe Douhet :

Ah bah la si vous voulez, vous reviendrez et je vous paye le champagne, et une belle bouteille. Non non mais vraiment, mais le sujet il est quelque part ça va rien dénaturer. On n'est pas une réserve d'Indiens quoi. Donc en fait tous ceux qui disent "ouh la la", mais on entend ces discours-là, vous parliez de des minerais de la diatomite aujourd'hui il y a des collectifs très puissants qui se sont mis en place, instrumentalisés aussi politiquement qui se sont mis en place, mais pour combattre ça. Il n'y a pas de souci, mais si le projet se fait pas c'est 50 emplois qui sont rayés sur Murat donc ça veut dire que c'est les familles ça veut dire moins de taxe foncière, c'est ça, c'est ça. Après je vous dis pas pour autant, c'est pas un sujet en fait moi j'aime pas opposer les sujets. Bien c'est sûr qu'il faut traiter et maintenir nos espaces, la biodiversité et les zones humides, puisque c'est le sujet des zones humides, mais qu'il faut aussi concourir au développement économique et donc j'ose espérer qu'entre gens raisonnables, et dans la politique, on n'a pas que des gens raisonnables, mais on arrive à trouver un consensus qui concilie les deux. Donc aujourd'hui la conciliation demain si on arrive, moi je rêve, ce que je dis à tous les politiques, quand ils font des campagnes, je dis mais "installez une boîte de 500 personnes à Aurillac et vous êtes élus à vie quoi".

Étudiants :

Ça vous semble possible de concilier les deux évidemment ?

Christophe Douhet :

Ouais ouais moi je pense mais ça dénaturerait pas du tout. Au contraire, ça renforcerait. Mais il faut, parce que sinon en fait on va se détériorer quoi moi aussi je vois évolution d'une ville qui perd des habitants, gagne des habitants après avec les chiffres et les statistiques, je veux dire qu'on peut leur faire dire ce qu'on veut. Mais bon voilà on est une population étudiante qui est importante, il faut qu'on ait une offre sociale. Moi j'ai des enfants qui ont pour certains votre âge. En fait quand ils viennent là, c'est pas que les enfants. Moi quand j'ai envie de faire un resto avec les copains, j'ai envie que voilà quand on a envie d'aller boire un pot dans une mode de nuit, on a envie de sortir. Et la jeunesse en fait elle doit vivre donc en fait si elle est complètement atrophiée pour aujourd'hui mais elle a pas cet espace et donc du coup le territoire il n'est pas du tout attractif quoi. Donc...

Étudiants :

Ça me fait penser en fait dès lors qu'on a commencé à travailler avec Action Logement, il y a eu un constat de base qui était émis par M. Petrone et Mme. Hugon quand on en parlait, qui était que en fait Aurillac gagnait, avait plus d'habitants, notamment des salariés etc. Et du coup par rapport à ce que vous

nous dites, ça détonne un peu et je me demandais du coup comment cette évolution, vous avez parlé du vieillissement de la population, est-ce que ça sur le logement ça a un impact notamment sur le renouvellement et sur les trajectoires résidentielles justement au sein de la commune.

Christophe Douhet :

Qu'est-ce que vous appelez... les renouvellement de quoi en fait ?

Étudiants :

Le renouvellement, c'est-à-dire est-ce que le vieillissement de la population va peut-être entraîner un changement assez courant, assez commun d'appartements ou alors les gens restent dans leur appartement et comment ça peut impacter en fait ?

Christophe Douhet :

Moi je pense qu'il va y avoir de plus en plus de mouvements. Moi je pense qu'il y aura de plus en plus de mouvements, de l'adaptabilité sur notre territoire par rapport à ça. Donc je pense que oui ça va forcément bouger, on va avoir des projets sur Aurillac, mais Noël les connaît puisqu'il va les accompagner, qui vont impacter très fort. On a la résidence Darwin, on a un projet important sur la friche Engie avec du logement. On a un autre site, Saint-Eugène qui fait l'objet d'une réhabilitation complète avec du logement. Donc donc c'est là où c'est là, dans ces choix-là qu'il faut pas qu'il faut pas se tromper. Après je reviens juste sur en fait ce qui est important c'est une notion de référence. Sur le nombre d'habitants sur Aurillac, ça dépend si on se réfère aux chiffres qui nous arrangent parce que c'est l'année dernière et qu'on a augmenté ou si c'est au chiffre d'il y a 10 ans où on avait 5000 habitants de plus quoi et ça c'est moi je suis pas dans la politique, voilà et les stats elles sont... en fait si on veut regarder de manière lisible la trajectoire, en fait il faut regarder à mon avis sur le temps long et de dire bon voilà c'était quoi le nombre d'habitants qu'on a et aussi ce qui est intéressant, c'est quoi, j'allais dire, à périmètre constant, la trajectoire vers laquelle on va. Parce qu'aujourd'hui ce qui se projette en fait et les chiffres sont un peu têtus, c'est de nouvelles diminutions au niveau départemental, mais au niveau c'est vrai au niveau national de notre trajectoire, ce qui va rendre des choses plus compliquées Parce que derrière ça veut dire potentiellement de la fermeture de services de collèges, de lycées potentiellement donc ça veut dire que peut-être demain là où aujourd'hui un salarié qui vient avec une promesse client de dire "mais vous avez le collège" enfin c'est pas vrai vraiment sur Aurillac et sur les territoires "vous avez le collège à cinq minutes", peut-être que demain on va dire "le collège il est à une demi-heure".

Étudiants :

Et sur ces questions là aussi de mobilité un peu et d'attractivité avec tous les enjeux nouveaux avec les visios, enfin avec la possibilité de travail à la maison, est-ce que vous ressentez déjà un impact sur Aurillac, des familles qui viennent s'installer ici mais qui travaillent pour des boîtes à Paris, à Lyon ?

Christophe Douhet :

Oui, de manière très confidentielle. Il y a eu un peu sur le post-Covid, juste post-Covid, notamment on l'a vu avec une explosion des résidences secondaires. Les gens, ils avaient la trouille, ils ont dit chaque jour on est enfermé, on veut avoir un chez-soi donc en fait à un moment donné il y avait plus une résidence secondaire à vendre sur Aurillac, tant mieux parce que les gens disaient "oui mais ils viennent pas vivre", d'accord mais bon ils investissent donc ils vont rénover du patrimoine, ils vont faire un écosystème.

Étudiants :

La taxe foncière aussi.

Christophe Douhet :

Oui oui donc c'est tous ces sujets-là. Mais bon ça reste quand même assez confidentiel. Après on a des nomades, des travailleurs nomades, on a des gens qui sont des on appelle ça des célibataires... enfin des gens dont la famille restait par exemple à Lyon et c'est vrai beaucoup dans la fonction publique où en fait les gens ils viennent là la semaine et puis après ils repartent le week-end à Lyon quoi. Donc Mais oui il y a des activités qui sont télétravaillables, on a réussi à avoir quelques conquêtes par exemple de déplacer un centre de téléphone, de prise de rendez-vous téléphonique de la CEPAM sur Aurillac avec la création d'une dizaine d'emplois. Je sais qu'il y a des initiatives pour délocaliser certains ministères en fait ou certaines personnes des ministères pour leur proposer de venir s'installer dans des territoires comme le Cantal, comme l'Aveyron. Mais il faut décentraliser quand vous voyez le prix de l'immobilier à Paris, à Lyon et ici c'est... Mais il faut que ça corresponde à des choix de vie, on va pas prendre les gens et les attacher à Aurillac.

Étudiants :

Est-ce que vous seriez en mesure, actuellement en fait ce que je comprends, c'est que ce qu'il c'est peut-être une sorte de package logement-emploi, de faire un accompagnement très très proche des deux, est-ce que vous seriez en mesure aujourd'hui avec la collaboration avec les autres institutions avec la mairie avec les bailleurs de proposer justement des packages ?

Christophe Douhet :

Ah oui oui complètement mais on aurait dû le faire depuis longtemps. Aujourd'hui, on n'a pas complètement packagé, mais encore une fois on est dans un écosystème où on s'entend bien. Ce qui manque vraiment c'est la phase prospection. Moi le package emploi l'emploi, j'ai toutes les données, je les ai là, je les ai à France Travail, les logements, je vais voir Noël, je vais voir les bailleurs sociaux, je vais voir le parc privé, les agents immobiliers on les a. Après c'est dire "OK ça qu'est-ce qu'on en fait ?" En fait vous êtes pas levé un matin en disant, "tiens je vais aller travailler Aurillac". Donc à un moment donné si vous recevez pas un signal en disant "tiens !", c'est soit parce que vous venez passer une semaine de vacances à la station de ski ici ou à faire une rando ou aller au bord d'un lac etc. Si vous recevez pas le signal, vous déclenchez pas l'acte d'achat. Donc aujourd'hui en fait pour moi le plus important c'est d'arriver à générer ces signaux auprès des cibles quoi. Alors quand je dis ça, on le fait, mais c'est pas parce qu'on est dans l'essai qu'on a marqué les but quoi.

Étudiants :

Donc je suis désolé, ça va faire un peu fouillis revenir sur une question que j'avais posée avant. Sur les trajectoires résidentielles aujourd'hui, est-ce que vous considérez que l'offre est suffisante pour accompagner les évolutions des salariés dans leurs emplois ? Et potentiellement par exemple pour exprimer mon propos, pour l'illustrer, un salarié qui gagne au début de 2000 €, il va augmenter, il va passer à 2500/3000, il va peut-être vouloir évoluer dans son logement, il va vouloir avoir une famille. Est-ce que l'offre est suffisante aujourd'hui pour accompagner ces évolutions ou au contraire, c'est très contraignant ?

Christophe Douhet :

Alors à mon avis l'offre elle est suffisante dans la rénovation et pas forcément dans les programmes immobiliers. Il y a très peu de promotion immobilière dans le Cantal. Ça n'intéresse pas forcément parce qu'il n'y a pas le marché quoi en fait mais quand il y en a, peut être que le maire vous a évoqué un bâtiment qui est juste de l'autre côté du Gravier qui est un bâtiment central qui a mis les plombs à sortir, mais il y avait une partie habitat et plutôt une promotion immobilière qui a été faite par un opérateur de Clermont, une belle qualité avec un prix au mètre carré qui est de 3500, qui est supérieure aux standards locaux. Ça a été commercialisé tout de suite. Donc en fait il y a des produits de niche qui, avec, qui correspondent à des standards et qui peuvent être trouvés. Donc pour moi dans le neuf, il n'y a pas beaucoup, pas assez modulo près les deux projets qui pourront émerger sur le site de Saint-Eugène et de la friche Engie sur le reste, c'est plutôt dans la rénovation quoi et c'est là où je peux le dire aussi moi à titre personnel parce que j'en ai bénéficié les programmes, les politiques publiques qu'il y a de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat, les dispositifs de la ville d'Aurillac, d'Aurillac Agglomération, d'Action Logement sont essentiels parce que du coup ils permettent à des bailleurs, des bailleurs ce qu'on appelle sociaux, mais qui font pas du social bas de gamme ou à des bailleurs privés comme moi j'ai été, de s'engager dans des rénovations qui correspondent à des standards. Moi ce que j'ai rénové, si vous voulez, c'est pas des studios. J'ai rénové un ensemble d'immobilier complet avec des grands appartements loués à des tarifs conventionnés grâce aux subventions d'Action Logement et tout ça c'est top. Moi si j'ai pas ça, je le fais pas. La mairie est contente parce qu'on rénove le patrimoine bâti de ses habitants. La mairie est contente, Action Logement il est content parce qu'il mobilise les fonds et aujourd'hui on est un des territoires qui recueille le plus de fonds privés Action Logement au niveau AURA. Par contre, et c'est le sujet qu'on a avec Noël, c'est côté salarié, en fait, on est un des territoires pour lequel les salariés consomment le moins les produits d'Action Logement. Le prêt d'accession travaux, le prêt pour acquérir la première résidence principale. Tous les dispositifs d'Action Logement qui bénéficient aux salariés. Bah ça on a zéro dossier.

Étudiants :

Et c'est pourquoi c'est parce qu'il n'y en a pas besoin parce qu'il n'y en a pas...

Christophe Douhet :

Non parce qu'il n'y en a pas connaissance avec quelqu'un qui était chez nous qui a afflué un travail à mon avis un peu moyen, Action Logement c'est une boutique compliquée avec les différentes strates pour faire remonter des trucs c'est lourd, même si on s'entend très bien avec Gilles etc. donc moi j'ai mobilisé les équipes ici, j'ai fait rencontrer les gens d'Action Logement avec des partenaires bancaires pour qu'ils puissent aussi en faire la promotion. On a fait la promotion devant les DRH, mais ça prend pas et on n'arrive pas à savoir pourquoi.

Étudiants :

Mais c'est un truc qui est revenu déjà dans les échanges avec Action Logement c'est que... Et même nous on a creusé un peu, on a creusé, on a trouvé des dispositifs dont on n'a pas connaissance.

Christophe Douhet :

Ouais mais après c'est pas lisible les dispositifs d'Action Logement, c'est franchement c'est pas très lisible. Mais après c'est très intéressant quoi, vraiment.

Étudiants :

Surtout que ça peut participer en soi, le fait qu'ils aient pas connaissance de ces dispositifs qui pourraient, s'ils en avaient connaissance les inciter à rester sur le territoire du coup ça participe peut-être du fait qu'ils partent

Christophe Douhet :

Clairement, disons qu'en tout cas si demain vous avez un employeur qui dit à son salarié "écoute est-ce que t'as vu j'ai entendu que tu voulais rénover ta maison il y a un prêt de 30 000 € à 1 % pour rénover ta maison t'es au courant ?" bah le mec il est content quoi Après bon il peut le faire aussi tout seul mais oui je trouve que c'est aussi une démarche proactive que doivent faire chez l'entreprise là aussi dans le cadre de leur politique RSE de faire la promotion de ces dispositifs là, ça concourt à conserver des collaborateurs dont on sait que c'est compliqué quelquefois de les remplacer quoi.

Étudiants :

Et vous savez à quel point c'est fait aujourd'hui dans les entreprises sur... ?

Christophe Douhet :

Mais je pense que c'est pas fait quoi c'est ça qui est terrible et pourtant c'est encore une fois on est proche, on est avec les entreprises encore on ne cesse d'ouvrir les livres, je sais pas...

Étudiants :

C'est surtout que là nos échanges vous avez clairement conscience de l'importance du logement et par rapport au secteur du travail quoi donc est-ce que ces chefs d'entreprise en ont aussi conscience ?

Christophe Douhet :

Je sais pas, mais pourtant je vous dis c'est pas là, pour le coup, faute d'avoir essayé, il faut qu'on continue à essayer parce que je dis c'est pas parce qu'on prêche dans le désert, on va y arriver. Mais ouais c'est long hein. Mais ces dispositifs là encore une fois, puis c'est des sujets de moi qui me plaisent beaucoup parce que c'est des sujets de péréquation nationale. C'est qu'aujourd'hui ces dispositifs là ils sont financés par des boîtes qui sont pas ici. Et qui financent le groupe action logement au niveau national et qui après irrigue et profitent... donc c'est de la péréquation c'est de l'aménagement du territoire. Dieu sait si nous on prône...

Étudiants :

C'est bien d'attirer un peu des fonds.

Christophe Douhet :

Oui oui aujourd'hui clairement. Mais ce qui est le cas, on en bénéficie, je veux dire côté création de logement, rénovation de logement que ce soit public privé, etc. qui bénéficie quelque part aux salariés, mais les salariés directement eux n'en bénéficient pas.

Étudiants :

Moi je sens qu'il y a comme la problématique entre notre discussion avec M. Mathonier et puis avec vous, il y a quand même cette problématique de la rénovation. Parce que Action Logement c'est pas leur cœur de métier, ils financent plus qu'autre chose plutôt de la construction. Est-ce qu'il y a une problématique là-dessus ? Est-ce que les dispositifs sont suffisants actuellement au niveau rénovation ?

Christophe Douhet :

Oui oui franchement on est sur quelque chose qui fonctionne. Ah ouais on est sur quelque chose qui fonctionne, qui est énormément compliqué à mon avis qui est pas accessible, qui est pas accessible à tout le monde.

Étudiants :

D'accord.

Christophe Douhet :

Moi je suis un peu dans l'administratif depuis 20 ans, mon épouse est dans l'administratif, quand vous faites un dossier Action Logement fiouuu. Et là et je dis publiquement en remerciant d'avoir Action Logement, parce que c'était des déclencheurs, mais en terme de complexité administrative, j'ai rarement vu aussi compliqué quoi

Étudiants :

Nous quand il a fallu comprendre la structure...

Christophe Douhet :

Ah ouais même pour vous, d'accord ! Mais voilà après il y a cette complexité là, mais une fois qu'on après moi mon souci si vous voulez c'est que Christophe Douhet il fasse ça il peut il a le temps, il a les compétences, il a les réseaux, il appelle les gens... Après que la personne toute seule qui veut se créer son premier petit investissement locatif, etc. le mec il ouvre même pas la porte. Et c'est ça que je trouve dommage en fait. Alors on a des structures comme Solia, c'est dommage par exemple que le conseil départemental n'ait pas une structure ou une personne dédiée, un service dédié qui permettent de faire ça, mais il faut tout faire quoi. C'est pas de dire là aujourd'hui on s'appuie sur une structure, je sais pas si vous connaissez Solia qui aide en fait les bailleurs privés à monter les dossiers, mais ils vous accompagne, ils font pas la place et à un moment donné nous, moi je sais faire je fais plus vite qu'eux. Mais par contre il y a plein de gens si vous faites pas leur place, ils pourront jamais faire. Quitte à payer une prestation. Et ça c'est pas fait. Mais non, les dispositifs aujourd'hui franchement ils sont suffisants et on les a globalement et de manière assez pertinente très bien utilisés quoi. Et ça c'est très vertueux encore une fois in fine, celui qui en bénéficie vraiment, la ville elle rénove, le propriétaire qui s'appelle Christophe Douhet ça lui permet d'investir sinon il aurait pas investi sur Aurillac et ça permet surtout derrière après à des gens d'être dans un appartement rénové 200 m² en payant 450 € de loyer quoi et un appartement qui est neuf avec des DPE qui sont neufs avec une électricité qui pourra pas être plus bas et avec une surface de 100 m² qui donne sur le Puy Donc ça ça c'est vraiment des choses qui sont vertueuses. Après le maire, c'est quoi ça par rapport à vous à ce que vous avez ressenti sur la vision du maire, sur l'attractivité ?

Étudiants :

C'était plus optimiste. Il y avait un peu plus d'optimisme de sa part. En tout cas c'est ce que j'ai ressenti.

Christophe Douhet :

Mais il est en pleine campagne ! Non je rigole parce qu'il se représente pas. Il s'est une question pour une fois c'est un ami personnel. Mais ouais mais moi ça me gêne pas que les gens soient optimistes en fait si vous voulez. Mais sauf que derrière il faut pas se tromper quand même de constat. Moi je préférerais dire que "ouais, Aurillac était..." encore une fois j'ai fait le choix de vivre ici et si j'étais à refaire, je le referais en fait c'est des villes qui sont bien pour vivre pour avoir une base logistique familiale etc. et après il faut bouger par contre quand on peut bouger quand on aime bouger, il faut bouger. Mais après encore une fois les chiffres sont têtus, donc malheureusement quand je regarde la démographie sur les 10 dernières années, je ne peux pas dire que c'est une ville attractive à part les habitants. Pour moi, une ville attractive, c'est une ville qui en gagne quoi. Et après voilà mais c'est pas...

Étudiants :

Vous me dites si je me trompe, mais du coup j'ai l'impression que la problématique spécifique à Aurillac, c'est pas tant de comprendre pourquoi est-ce que les salariés viendraient plutôt s'installer là ou du coup

par la négative qu'est-ce qui empêche l'installation, c'est juste tout simplement de réussir à leur faire connaître le Cantal.

Christophe Douhet :

C'est vraiment ça mais je pense que le sujet là. Encore une fois quand les touristes, quand ils sont venus... ce qui est le plus dur en fait c'est de faire venir les gens une fois. En fait, on peut qualifier ça un déficit d'image quoi un

Étudiants :

Y'a pas un petit syndrome de manque de légitimité, enfin pas de manque de légitimité.

Christophe Douhet :

Euuuh de complexe d'infériorité ça on le dit souvent vis-à-vis de nos amis aveyronnais qui sont beaucoup plus organisés que nous, beaucoup plus solidaires, enfin solidaires, c'est pas qu'on soit pas solidaire. Et il y a ce petit sentiment-là, peut-être de résignation aussi. Mais je pense que en fait il y a, à mon avis, un déficit d'image, mais moins que d'autres. En fait, on a un vrai territoire, une vraie identité. Le département du Cantal est connu. C'est plus connu peut-être que la Creuse ou... Ouais ok c'est super, on a beaucoup à eu beaucoup de sujets comme d'autres de marketing territorial etc. Ouais mais bon sauf que ça fait pas tout quoi.

Étudiants :

Vous l'avez très bien dit tout à l'heure, moi j'ai une anecdote par rapport à Lille c'est très précis et moi j'ai un ami pharmacien à Lille qui par pur tourisme s'est retrouvé à faire une randonnée du côté de Grenoble des stations etc. Et là maintenant il a tout plaqué et il se voit vraiment finir sa vie à Bourg Saint-Maurice, je ne sais pas si vous connaissez, mais du côté de Courchevel etc. c'est vraiment et il va faire sa vie ici maintenant.

Christophe Douhet :

Oui on en a quoi si vous ça crée pas la différence par rapport au vieillissement de la population à ceux qui s'installent etc. Ça crée pas forcément la différence mais oui oui on en a.

Étudiants :

Mais est-ce que chez les entreprises et notamment les chefs d'entreprise ça crée pas aussi un sentiment d'usure de devoir se battre pour récupérer de la population enfin pour des travailleurs des histoires un peu...

Christophe Douhet :

Les entreprises, moi je suis vraiment je leur tire leur chapeau parce que c'est bien plus compliqué d'entreprendre à Aurillac que d'entreprendre à Lyon. Mais bien bien plus compliqué. Moi j'ai mon président la chambre en fait il est directeur commercial France d'un groupe de transport sous température dirigée qui est à Saint-Salarié 1-de-Luz. Vous voyez où c'est Saint-Salarié 1-de-Luz ? C'est un peu à 5h30. Il a sa propre boîte en complément, quand je vois le nombre de kilomètres qu'il fait pour aller démarcher des grands comptes qui s'appelle Nestlé qui s'appelle... la vie qu'il a, je dis mais il faut arrêter. Il pourrait arrêter de bosser c'est pas un sujet, mais je peux vous dire qu'il passe... quand moi je suis à Lyon, voilà vous montez dans un TGV, vous êtes en deux heures à Paris. Ici on a l'avion qui est un élément qui est majeur du cordon ombilicale avec la capitale. Quand vous allez à Lille, moi j'étais l'autre à Strasbourg, ça va que j'aime le vin et que je me suis arrêté dans les vignobles parce que sinon c'est un peu compliqué. Donc en fait ça au-delà de l'intérêt de la résilience et puis ils le font, mais c'est de la compétitivité quoi c'est du temps en moins quoi. Moi je vais une fois par semaine à Lyon à peu près, parce que notre structure régionale elle est Quai Perrache. Ma collègue de Grenoble ou de Nord Isère, elle met une demi-heure pour arriver. Moi je prends chaque semaine une journée de déplacement, de risque routier en fait à mes autres collègues sur la Haute-Savoie, etc. Alors ça va qu'on a ça, qu'on téléphone voilà ça nous fait perdre quelques points, voilà, on fait des mails dans la bagnole, on fait des SMS. Mais en terme de compétitivité, c'est plus compliqué quoi. En fait eux c'est, c'est vraiment sur l'aspect recrutement quoi. L'aspect recrutement est vraiment compliqué pour eux à gérer encore une fois aujourd'hui c'est beaucoup beaucoup moins vrai qu'avant. Vraiment. Mais dès que ça va repartir, ça va être super compliqué.

Étudiants :

C'est intéressant parce que c'est vraiment un son de cloche différent. Ça donne du relief à notre première vision d'Aurillac

Christophe Douhet :

Oui, oui, c'est bien d'ailleurs on ne sait pas avoir les points de vue comme on dit différents. Mais ce qui serait intéressant c'est d'avoir le point de vue aussi des chefs d'entreprises en direct qui porteront un discours qui sera différent du mien. Il sera pas diamétralement différent du mien. Je vais essayer très honnêtement de ne pas vous orienter vers telle ou telle boîte. J'ai essayé de vous trouver des gens qui auront une certaine liberté de parole de trucs voilà et aussi après avec les salariés.

Étudiants :

Nous c'est surtout les salariés parce que nous ce qu'on cherche c'est vraiment les déterminants pour les salariés. Est-ce que ce serait possible pour vous de peut-être de nous donner des contacts pour qu'on puisse organiser...

Christophe Douhet :

Non seulement je vais vous donner des contacts, mais en plus je vais prévenir les contacts vous allez les appeler. À mon avis, il y a deux personnes deux structures parce que là vous revenez après ?

Étudiants :

Ça dépend justement, ça dépend des facilités que...

Christophe Douhet :

nous on est assez aguerri de toute manière par rapport à ça. À mon avis, ça serait intéressant dans votre parcours de discuter avec les gens Anne Rimez, je vous enverrai les coordonnées, du Syndicat Mixte d'Attractivité, donc c'est une des directrices du conseil par exemple. Oui oui, c'est plus intéressant. Après peut-être discuter avec un des bailleurs sociaux. Il y en a deux, je vous donnerai les coordonnées des deux, vous choisissez celui que vous voulez, je m'en fous. Mais je pense que d'avoir aussi leur vision à eux, et après je vous donnerai les coordonnées de quelques chefs d'entreprise quoi et voilà

Étudiants :

Nous dans notre démarche, on avait en tête de différencier entre guillemets les différents salariés qu'on pourra contacter en fonction des gros secteurs de la zone en fait du territoire. Donc si c'est possible de nous mettre en relation avec les entreprises correspondant au secteur, les grosses entreprises différentes.

Christophe Douhet :

Mais quelle que soit la taille d'entreprise ? Vous voulez plutôt que des grosses ?

Étudiants :

De toute façon pour être très clair, nous en terme de moyens, on n'a pas non plus le temps et la possibilité avec tous nos projets de faire 50 entretiens

Christophe Douhet :

À mon avis, vous faites 2/3 chefs d'entreprise et 2/3 salariés, vous aurez vu le truc

Étudiants :

on va essayer de voir ça. Juste avant de finir, moi j'ai quand même un truc qui menait en tête. Au début vous l'avez dit si on se concentrait sur Aurillac ou sur le Cantal, est-ce que, enfin quelle différence en fait vous définiriez vous mentionneriez entre Aurillac et les autres communes du département ? Sur les questions du coup du marché du travail et du logement.

Christophe Douhet :

Alors Aurillac et l'agglomération, même combat pour moi il n'y a pas vraiment de différence pas tout à fait l'arrondissement, mais on est des gens qui sont peu mobiles quand même et sur lequel il y a peu de transports en commun développés on ne saute pas dans un métro comme ça quand même. Après c'est la ville-préfecture, avec un certain nombre de services et avec une certaine taille quel que soit 26000

habitants, 27000 habitants etc. Après si on prend les deux autres sous-préfectures, c'est très différent. On a Saint-flour qui est en proximité d'autoroute, vous y passez pas très loin quand vous repartez sur Lyon ce qui est pas très très loin mais c'est une sous-préfecture de 8000 habitants, c'est pas du tout la même capacité. Par contre, elle est bordée par l'autoroute. Donc quand vous êtes à Saint-Flour, vous êtes à trois quarts d'heure Clermont-Ferrand, vous êtes à 1h de Montpellier, 1h30. L'ouverture en fait est pas du tout la même. Vous avez pas d'avion pour aller à Paris, mais vous allez à Clermont et vous sautez dans un train quand il arrive parce que...

Étudiants :

Elle est très développée cette ligne aérienne ? En fait c'est qui les usagers de cette ligne ici

Christophe Douhet :

Alors c'était beaucoup les chefs d'entreprise maintenant c'est beaucoup plus c'est très éparse entre des chefs d'entreprise, les politiques, les syndicats et le tourisme de loisirs familial etc. Et c'est une liaison uniquement Aurillac-Paris mais qui est essentielle. Ce n'est pas tant pour faire venir notre chef d'entreprise à Paris, c'est surtout pour faire venir la cheffe de LVMH à Aurillac. Déjà que la gueule quand elle monte dans l'avion de 48 places parce que elle a peur de s'écraser donc c'est plutôt cette relation.

Étudiants :

Le coût du trajet, il est enfin en avion ?

Christophe Douhet :

Il nous coûte une blinde collectivement en fait il nous coûte... c'est hors de prix.

Étudiants :

Mais individuellement, pour le particulier, il va pouvoir prendre cette ligne ?

Christophe Douhet :

Il peut être compétitif. En fait ils vous prenez suffisamment tôt mais après ça c'est le jeu de la DSP si vous voulez et des tarifs donc, donc voilà vous pouvez choper un billet à 60 € à l'aller, et après le prix moyen du coupon il va peut-être à 160 ou 180 quoi. Mais ce qui est vrai à Rodez, c'est vrai à Lyon. Donc ça c'est Saint-Flour et l'autre en fait c'est Mauriac donc qui est plus petit encore et elle qui est plutôt sur un territoire qui est très peu industrialisé et qui est plutôt tournée vers la Corrèze, mais qui est aussi une grande proximité et qui est un peu plus perdu donc elle a moins la connexion avec l'autoroute. Mais les sujets qu'il y a entre Aurillac et Saint-Flour sont vraiment très différents. Nous, on a ouvert un centre de formation à Saint-Flour parce qu'en fait sur Aurillac, on n'a pas les gens de Saint-Flour qui viennent. On est une heure de route à peu près. C'est suffisant pour Donc c'est... C'est vraiment une fracture et cette fracture territoriale en fait qui est liée à notre aussi, notre géologie, elle n'est pas simple et c'est vrai qu'on

a on le dit souvent en temps ou pas en plus temps, mais aujourd'hui on met plus de temps. Moi je mets plus de temps aujourd'hui pour aller à Lyon que ce que je mettais non moins pas à Lyon parce qu'il y avait le barreau de Beligny maintenant mais je mets plus de temps par exemple pour aller à Clermont-Ferrand aujourd'hui que ce que je mettais il y a 10 ans.

Étudiants :

Et cette différence, vous avez mentionné avec Saint-Flour, est-ce qu'ils rencontrent les mêmes problématiques quand même sur les entreprises pour qu'elles recrutent...

Christophe Douhet :

Ouais, globalement vraiment. On travaille pour un sous-traitant du luxe là-bas, on a installé un centre de formation pour un sous-traitant du luxe et en fait c'est compliqué c'est compliqué parce qu'en fait il va avoir une grosse partie de ça de ses salariés qui vont partir à la retraite. Tu sais que ça va être compliqué de recruter donc ils comptent beaucoup aussi sur nous pour aller sourcer des candidats mais les candidats on les a pas sur le territoire. On les trouvera peut-être Issoire, on les trouvera peut-être à Clermont, on les trouvera peut-être après ailleurs, ils voudront s'installer ici. Par contre après, là aussi je fais une référence personnelle, mais moi j'ai fait un choix de vie personnel de faire ma carrière professionnelle ici ma vie personnelle ici, j'aurais pas fait ce choix à Saint-Flour. Et oui parce que à 8000 habitants, vous avez pas la même offre même s'il est pas... Vous avez pas la même offre à Lyon qu'à Aurillac, vous avez pas la même offre à Paris qu'à Lyon. Mais bon on a besoin d'avoir un minimum d'offres quoi je dis pas qu'il n'y a pas un minimum d'offres à Saint-Flour.

Étudiants :

Au-delà de la localisation, c'est une question de bassin de vie. En fait c'est une question de service service. Aujourd'hui, les services sur Aurillac il y aurait un déficit dans quoi ? Qu'est-ce qu'il n'y a pas à Aurillac ?

Christophe Douhet :

en fait c'est plutôt tout ce qui est lié en fait aux loisirs, café, hôtel, restaurant, vie nocturne, plutôt ces aspects-là qui sont plutôt l'apanage un peu des grandes villes quoi

Étudiants :

Je suis étonné quand même, je m'attendais à moins. En fait au début on est arrivé, on a essayé de regarder un peu si il y avait des boutiques fermées des choses comme ça, en fait on en a vu une

Christophe Douhet :

Il y a de la vacance mais il y en a partout

Étudiants :

Ouais mais peut-être par rapport à un tas d'autres...

Christophe Douhet :

Non mais encore une fois peut-être qu'on a une vision un peu... moi j'ai d'habitude une vision assez optimiste.

Étudiants :

Je compare, moi, avec mes grands-parents qui sont pareil, dans une préfecture de département, à peu près la même population. Ça a l'air vivant ici,

Christophe Douhet :

C'est vivant ici heureusement, mais après peut-être qu'on est déformé parce que moi je vais souvent dans des grandes villes à Lyon etc ou à Paris et donc on voit que ça bouge aussi mais bon voilà après je suis un peu inquiet sur la tournure que ça peut prendre, voilà.

Étudiants :

Et l'offre que vous estimeriez nécessaire, ce serait une offre plus pour la jeunesse. Mais du coup ça c'est assez récent parce que c'est depuis pas très longtemps qu'il me semble que vous ramenez des alternants ici avant ça,

Christophe Douhet :

Si, il y avait tout l'aspect universitaire qui était développé. Celui qui l'avait développé aujourd'hui, c'était René Souchon donc ça fait une quinzaine d'années déjà.

Étudiants :

Parce que l'aspect universitaire c'est seulement par rapport à Clermont, c'est comment ?

Christophe Douhet :

En fait, il y a une antenne universitaire universitaire avec 1200/1300 étudiants. Ici.

Étudiants :

C'est le fameux pôle...

Christophe Douhet :

Non, il n'y a pas que ça, il y a l'IUT, il y en a plusieurs, il y a une antenne universitaire qui est très importante. Et heureusement d'ailleurs, parce qu'en fait, sinon les chiffres de la démographie seraient bien pires. Ils masquent un peu une réalité.

Étudiants :

Mais c'est du coup ces étudiants ils sont issus d'ici ou ça reste des en fait quand même de la zone du département c'est pas... il y a des étudiants d'autres régions ?

Christophe Douhet :

Y'a des étudiants qui viennent d'autres régions sur des... en fait c'est toujours pareil les gens ils viennent ici des spécialités en fait. Je vais prendre deux autres exemples, il y a beaucoup d'étudiants qui viennent à notre école d'infirmière, ici. Pourquoi ? Parce que il y en a plein qu'en fait l'école l'infirmière elle est sur le podium au niveau national en terme de taux de réussite. Les gens quand ils sont admis ici, ils galèrent un peu pour être admis, quand ils sont admis, ils sont sûrs que derrière voilà. Il y a une autre boîte qui s'appelle la Manufacture qui est en fait une école de danse qui est pilotée par une américaine dont le fils est champion du monde de danse de street. Les gens viennent du monde entier pour faire des formations, enfin pour revenir chez Vendetta Mathea.

Étudiants :

Est-ce que ce secteur universitaire est voué à se développer ? Est-ce qu'il y a une volonté de le développer ?

Christophe Douhet :

On est sur des sujets concurrentiels, je m'aperçois combien c'est compliqué d'ouvrir en fait un département à l'IUT ici, il faut avoir l'autorisation de Clermont-Ferrand, qui a autant envie de l'ouvrir à Clermont-Ferrand que de l'ouvrir à Aurillac. Donc c'est très concurrencé en fait. Mais même moi moi je suis très concurrentiel avec ce qui se passe à l'IUT quoi. Donc les étudiants ils ne nous appartiennent pas quoi en fait c'est une offre qui... non donc ouais forcément cette vie-là, si vous voulez il faut faut ouvrir ça à la jeunesse quoi. Parce que sinon la jeunesse si ils trouvent pas encore une fois... moi j'ai quelques gamins qui ont 20 ans entre 20/30 ans, les candidats, ils ont envie de faire la fête, ils ont envie de vivre après ils vont, ils naviguent, voilà. Mais s'ils ont pas ça, ils disent bon c'est bon on se barre.

Étudiants :

C'est intéressant, j'ai pas du tout en tête, moi je pensais que c'était vraiment que les alternants dans certains secteurs, mais qui est monté universitaire. Très bien c'était très complet, on a fait le tour, je pense.

Christophe Douhet :

Vous avez vous aviez mon mail ou pas ?

Étudiants :

Oui ce qu'on fait, c'est qu'on vous renvoie un mail retour de l'entretien et on peut repréciser notre demande du coup par rapport...

Christophe Douhet :

Pour l'écosystème comme ça par retour derrière, je lis le truc et après après je dis je vous avertirez les entreprises voilà je vous donnerai peut-être quatre ou cinq noms d'entreprises comme ça après derrière vous en fonction du temps que vous avez, de leur agenda.

Étudiants :

On n'en espérait pas autant pour le coup. Ça nous aide déjà beaucoup.

XI. RETRANSCRIPTION ENTRETIEN SALARIÉ 1

Entretien : AYDIN Erdem, ALAMY Elouan

Retranscription : AYDIN Erdem

Date de l'entretien : 6 mars 2026 en visioconférence

Étudiant : Super, c'est parfait. C'est bon, je commence. On a d'abord besoin de quelques informations factuelles pour bien vous situer. Est-ce qu'on peut commencer par l'intitulé de votre poste et votre secteur au sein de l'entreprise ?

Salarié 1 : Mon poste, c'est gestionnaire des ressources humaines, donc je fais partie du service RH du site.

Étudiant : En termes de contrat, vous êtes en CDI ?

Salarié 1 : Oui.

Étudiant : Depuis combien de temps êtes-vous dans l'entreprise ?

Salarié 1 : Ça fait un peu plus de cinq ans.

Étudiant : Et vous avez quel âge, si ce n'est pas indiscret ?

Salarié 1 : 30 ans.

Étudiant : D'accord. Évidemment, tout cela correspond à des données qui restent uniquement pour nous et qui ne seront pas partagées. Est-ce que vous êtes en couple ou non, avec ou sans enfant ? Quelle est votre situation familiale ?

Salarié 1 : Je suis en couple, sans enfant.

Étudiant : Est-ce que vous résidez à Aurillac même ?

Salarié 1 : Oui.

Étudiant : Dans le centre-ville ?

Salarié 1 : Pas tout à fait en centre-ville.

Étudiant : D'accord, plutôt en périphérie d'Aurillac ?

Salarié 1 : Ça dépend de ce qu'on appelle la périphérie. Cela reste une petite ville, mais oui, je suis dans Aurillac, autour du centre-ville.

Étudiant : Est-ce que vous savez si vous êtes éligible à un logement social ?

Salarié 1 : Oui.

Étudiant : Est-ce qu'on peut avoir une fourchette approximative de votre rémunération annuelle ?

Salarié 1 : Entre 35 000 et 40 000 euros.

Étudiant : Et c'est la dernière question, après je vous laisse tranquille avec les questions intrusives : est-ce que vous pouvez nous dire votre niveau de diplôme, ou le domaine d'études que vous avez suivi ?

Salarié 1 : Un master en ressources humaines, tout simplement. Bac +5.

Étudiant : Merci beaucoup, c'était juste pour poser le cadre. Désolé, c'est un peu intrusif. Là, on va pouvoir passer à votre trajectoire résidentielle, et aussi un peu professionnelle. Dans un premier temps, on va parler de votre logement. Est-ce que vous pouvez nous décrire le logement dans lequel vous vivez ?

Salarié 1 : C'est un appartement, tout simplement, d'une quarantaine de mètres carrés.

Étudiant : Et en parallèle, par rapport au travail : vous travaillez sur place ? Vous êtes en présentiel tout le temps, ou parfois en télétravail ?

Salarié 1 : Je fais un peu de télétravail, au maximum une fois par semaine. Mais sinon, je suis le plus souvent en présentiel sur site.

Étudiant : Parce que le site de l'entreprise, il y a bien un site à Aurillac, mais il me semble que l'entreprise a plusieurs sites en France.

Salarié 1 : Oui, c'est ça, il y a plusieurs sites en France. En fait, on dit "Aurillac", mais le site est situé à Saint-Simon, un petit village à 10 ou 15 minutes d'Aurillac. Cela dépend d'où on part, mais on dit Aurillac parce que c'est la grande ville de référence. Saint-Simon n'est pas forcément très connu de tout le monde. Donc oui, le site n'est pas à Aurillac même, il est à 10 ou 15 minutes.

Étudiant : Et ces 10 à 15 minutes, vous les faites tous les jours en voiture ? Par quel moyen de transport ?

Salarié 1 : En voiture, parce qu'il n'y a pas vraiment d'autre solution. Les transports en commun desservent très mal ce trajet.

Étudiant : Je vais vous proposer quatre formulations, et vous me dites celle qui correspond le mieux à votre ressenti sur ce temps de trajet : tout à fait acceptable, acceptable, plutôt difficile à vivre ou très difficile à vivre.

Salarié 1 : La première : tout à fait acceptable.

Étudiant : Il ne vous arrive jamais d'utiliser un autre moyen de transport, comme le covoiturage ?

Salarié 1 : Non.

Étudiant : Pour revenir sur votre logement, vous êtes locataire ou propriétaire ?

Salarié 1 : Locataire.

Étudiant : Est-ce que vous envisagez de devenir propriétaire un jour, peut-être prochainement ?

Salarié 1 : Oui, un jour, oui. Prochainement, peut-être, mais ce n'est pas d'actualité immédiate. Ce sera plutôt plus tard.

Étudiant : Et dans ce cadre-là, vous viseriez plutôt un appartement ou une maison ?

Salarié 1 : Une maison.

Étudiant : Concernant votre appartement actuel, est-ce que vous l'avez trouvé seul ou est-ce que vous avez été accompagné par votre employeur à ce niveau-là ?

Salarié 1 : Tout seul.

Étudiant : D'accord. Donc il n'y a aucun lien entre votre appartement et l'employeur à ce niveau-là.

Salarié 1 : Non.

Étudiant : Concernant Aurillac, est-ce qu'on peut vous demander, de manière assez large, pour quelles raisons vous vous êtes installé dans cette ville ?

Salarié 1 : Pour le travail. Je ne suis pas originaire d'ici. Je viens d'un autre département limitrophe, pas très loin, mais la première raison, c'était le travail.

Étudiant : D'accord. Cela s'est passé comment, globalement ? Est-ce que vous avez trouvé ce travail, puis vous avez dû vous installer à Aurillac ? Est-ce qu'on vous a démarché ?

Salarié 1 : J'ai trouvé ce travail, puis je me suis installé ici.

Étudiant : Est-ce que vous aviez envisagé d'autres possibilités tout en travaillant à Aurillac ? Par exemple, faire le trajet depuis plus loin, vous installer dans une autre commune limitrophe, ou dans votre département d'origine ?

Salarié 1 : Non, l'idée, c'était d'être à Aurillac.

Étudiant : Et qu'est-ce qui, aujourd'hui, vous fait rester dans cette ville ? Si demain vous n'étiez plus employé dans l'entreprise, est-ce que vous resteriez ?

Salarié 1 : Oui, du fait de ma vie personnelle. Mais même si on met cela de côté, j'ai fait mes études à Toulouse, et je ne cherchais pas forcément à y travailler parce que c'est trop grand. Je cherchais plutôt à me rapprocher du Lot, le département où j'ai fait mon lycée, et à vivre dans une ville à taille humaine : ni trop grande, ni trop petite, mais quand même dynamique. C'est aussi pour cela que je reste ici. Et si demain je devais changer de ville, ce serait probablement pour une ville du même type.

Étudiant : Donc, si je comprends bien, vous vous êtes installé ici pour le travail, mais votre recherche d'emploi s'orientait déjà vers ce type de cadre.

Salarié 1 : Oui. Cela pouvait être Aurillac, Rodez, Montauban, ce genre de villes. Des villes plus petites que Lyon ou Toulouse.

Étudiant : Et qu'est-ce que vous appréciez plus précisément dans le cadre de vie proposé par Aurillac, ou par ce type de ville ?

Salarié 1 : Il y a moins de monde. Et puis, à Aurillac, on fait peu de route avant d'être dans la campagne, dans les montagnes. C'est ça qui est agréable. C'est un ensemble.

Étudiant : Les activités de nature, par exemple ?

Salarié 1 : Oui.

Étudiant : On aimerait préciser un peu cette question à partir du choix du logement. On a plusieurs critères, et on aimerait vous demander de les hiérarchiser du plus important au moins important. J'en ai six ; je peux vous les répéter si besoin. Il y a : la proximité du lieu de travail, l'accessibilité aux transports — transports en commun ou réseau routier —, la proximité avec la famille, les caractéristiques du logement, le cadre de vie et le prix du logement. Dans votre choix de logement, quels sont les critères les plus importants parmi ceux que je viens d'énoncer ?

Salarié 1 : Si vous me les répétez une fois, je peux vous faire la liste.

Étudiant : Alors : proximité avec le lieu de travail, accessibilité aux transports, proximité avec la famille, caractéristiques du logement, cadre de vie et prix du logement.

Salarié 1 : Le premier, ce sont les caractéristiques du logement. Le dernier, pardon, c'était quoi déjà ?

Étudiant : Le prix du logement.

Salarié 1 : Oui. Donc le prix en deuxième. Et le dernier, ce sera l'accessibilité aux transports, parce qu'ici il n'y en a pas vraiment, donc ce n'est pas un critère déterminant pour moi. Et ensuite, parmi les trois qui restent...

Étudiant : Il reste la proximité avec le lieu de travail, la proximité avec la famille et le cadre de vie.

Salarié 1 : Alors : le cadre de vie en troisième, la famille en quatrième et le travail en cinquième.

Étudiant : Dans votre choix de logement final, est-ce que vous avez dû faire certains compromis sur ces critères ? Si oui, lesquels ?

Salarié 1 : Non, je n'ai pas fait de compromis. Cela me convient à tous points de vue.

Étudiant : C'est plutôt bon signe. Pour finir sur cette partie un peu plus personnelle concernant votre logement : est-ce que vous envisagez de changer de logement dans les prochaines années ?

Salarié 1 : Oui.

Étudiant : D'accord. Est-ce que cela fait écho à ce qu'on disait tout à l'heure sur l'accès à la propriété, ou est-ce autre chose ?

Salarié 1 : C'est pour accéder à la propriété. Oui, c'est ça.

Étudiant : Et la raison principale, c'est vraiment ce changement de statut ? Ou bien y a-t-il aussi des raisons liées au logement lui-même, par exemple parce qu'il serait trop petit, inadapté, trop cher ?

Salarié 1 : Si vous me demandez pourquoi je changerais, c'est principalement pour accéder à la propriété et avoir quelque chose de plus grand et de plus confortable, en prévision d'un changement de situation à venir.

Étudiant : Très bien, super. On a maintenant deux petites questions directement liées à Action Logement. Est-ce que vous avez connaissance des dispositifs proposés par Action Logement ?

Salarié 1 : Oui. Pour préciser pourquoi c'est moi qui ai répondu et pourquoi je suis devant vous, c'est parce que je fais partie de l'équipe ressources humaines. C'est moi qui accueille les nouveaux arrivants et qui fais le lien avec Action Logement. Donc oui, je connais assez bien ce qu'ils proposent. Après, je sais qu'il y a des critères d'éligibilité, etc., et là je laisse les gens regarder eux-mêmes. En fait, moi, je donne l'information : j'explique qu'Action Logement existe, puis je dis aux salariés d'aller voir plus en détail, parce que je ne fais pas partie d'Action Logement. Pour l'entreprise, oui, je connais bien Action

Logement. Et puis, comme je suis au cœur de l'entreprise et que je rencontre beaucoup de salariés, c'était pertinent que je vous réponde aussi à ce titre, parce que je connais les problématiques de logement qu'on peut rencontrer. Vous me posez des questions sur ma situation personnelle, et il n'y a aucun souci, mais je vous précise cela pour que vous ayez aussi un peu le contexte. On pourra peut-être faire un autre rendez-vous, plus global, sur les problématiques de logement qu'on rencontre.

Étudiant : C'est justement ce qui vient après.

Salarié 1 : Voilà. Donc oui, je connais plutôt bien Action Logement. J'en ai moi-même déjà bénéficié en étant alternant et en arrivant ici.

Étudiant : Est-ce que vous pourriez nous lister les dispositifs que vous avez en tête et qui sont proposés par Action Logement ?

Salarié 1 : Pour acheter un bien, pour faire des travaux chez soi, pour la location, pour se porter garant avec la garantie Visale, pour les alternants avec Mobili-Jeune, pour accompagner les personnes qui ont des difficultés à trouver un logement social, pour les conseils en acquisition... Il y a beaucoup de choses. Je ne vous citerai peut-être pas tout, mais ce sont les principales.

Étudiant : Vous faites une très bonne transition, parce que maintenant on passe vraiment aux questions du point de vue des ressources humaines. La première, c'est : le logement des salariés est-il identifié comme un sujet de préoccupation stratégique pour votre entreprise ?

Salarié 1 : Oui, surtout pour les personnes qu'on fait venir et qui ne sont pas du département.

Étudiant : D'accord. Cela représente une grosse part de vos recrutements ?

Salarié 1 : Cela dépend des postes, mais oui, cela peut représenter 20 à 30% des recrutements, je pense. On a un site de production, donc les postes d'opérateurs ou d'agents de production sont plutôt occupés par des personnes de la région. Mais dès qu'on va vers des fonctions un peu plus techniques, des techniciens, des ingénieurs ou des postes à bac +5, ce sont davantage des personnes extérieures. C'est pareil pour certains stages très spécifiques à notre activité : on fait venir des personnes de l'extérieur. En général, sauf pour les stagiaires et les alternants, ce sont des personnes qui ont un niveau de revenu suffisamment favorable pour ne pas être en grande difficulté pour trouver un logement ici, puisque les loyers ne sont pas les plus élevés.

Étudiant : Et quelle stratégie avez-vous mise en place pour recruter des personnes extérieures à la zone ? Vous me dites que 20 à 30% de vos recrutements concernent des personnes hors département : qu'avez-vous mis en place pour attirer ces profils et les trouver ?

Salarié 1 : On a des relations avec des écoles extérieures au département. Il y a aussi la notoriété de l'entreprise. On est dans un secteur d'activité très de niche, donc les personnes qui ont des formations

assez spécifiques n'ont pas non plus énormément de possibilités. On est dans le domaine de la microbiologie, donc c'est assez spécifique, et cela suppose une certaine mobilité sur certaines villes. En revanche, on n'a pas mis en place de stratégie très particulière sur ce point, honnêtement, au-delà des éléments que je viens d'évoquer.

Étudiant : Très bien, merci. Et justement, lorsque vous faites des recrutements, lors des entretiens de recrutement ou même des entretiens professionnels réalisés chaque année dans le cadre du suivi des salariés, est-ce que des problèmes de logement sont évoqués, à votre connaissance ?

Salarié 1 : Pas vraiment. En général, je n'ai pas trop de retours problématiques à ce niveau-là. J'essaie quand même de donner de la documentation et d'orienter les personnes vers Action Logement ou vers d'autres services présents dans la région pour les aider à trouver un logement. Mais, pour la plupart, elles se débrouillent d'elles-mêmes. Honnêtement, je n'ai pas forcément de difficultés majeures sur ce point. En revanche, là où il pourrait y avoir un besoin, ce serait plutôt sur des logements de transition, le temps de trouver un logement qui convienne vraiment. Cela peut concerner aussi bien une famille qui souhaite ensuite acheter qu'un stagiaire ou un alternant présent seulement quelques mois dans l'année. Il existe déjà des choses à Aurillac, mais ce serait utile de pouvoir rediriger plus facilement les personnes vers des solutions de logement dédiées, en leur disant dès le départ : si vous venez, on peut déjà vous proposer ce type de solution, de manière à faciliter votre arrivée dans la ville. Après, bien sûr, les gens font ce qu'ils veulent, mais ce serait surtout ce type de dispositif qui serait utile. L'idée serait donc moins de dire : "Vous êtes recruté, à vous ensuite de vous débrouiller pour trouver un logement", et davantage de proposer des solutions facilitant réellement la recherche.

Étudiant : Justement, quand nous étions venus sur le terrain à Aurillac il y a environ un mois, un nom revenait systématiquement : la résidence Darwin. Est-ce que c'est quelque chose que vous connaissez ?

Salarié 1 : Oui, c'est exactement de cela que je parle. Aujourd'hui, on a deux salariés qui y sont : une alternante et une personne arrivée récemment dans l'entreprise, qui n'est pas du tout de la région, et que j'ai orientée vers cette résidence. Je trouve que c'est une très bonne solution pour des logements temporaires, récents, prêts à l'emploi. En revanche, la résidence est souvent pleine, donc les places sont limitées. Mais je trouve que c'est une très bonne initiative, et à l'heure actuelle je sais que deux personnes de l'entreprise y sont logées.

Étudiant : Donc, s'il y avait une augmentation de ce type de logements, ce serait quelque chose d'intéressant pour vous ?

Salarié 1 : Oui, oui.

Étudiant : Dans la même logique, est-ce que vous avez identifié des cas extrêmes de situations d'hébergement contraint ou d'instabilité résidentielle chez des salariés ?

Salarié 1 : Pas à ma connaissance, honnêtement.

Étudiant : Vous avez parlé tout à l'heure des recrutements, qui peuvent concerner aussi bien des opérateurs de production que des ingénieurs ou d'autres profils. Est-ce que, selon vous, la facilité d'accès au logement est équivalente entre ces différentes catégories socioprofessionnelles, ou bien certains ont-ils nettement plus de facilité que d'autres ?

Salarié 1 : Comme je le disais tout à l'heure, je pense que les personnes qui ont des revenus plus élevés que les opérateurs de production ont sans doute davantage de facilité. Cela dit, il faut nuancer, parce qu'en production nous avons un système de rémunération qui peut être avantageux avec le 3x8, donc avec des majorations assez importantes. Au final, on se retrouve avec des salaires qui ne sont pas bas. Mais forcément, les personnes qui ont des salaires fixes plus confortables sur certains types de postes auront peut-être plus de facilité dans leur recherche de logement, et aussi plus de latitude dans leurs critères, parce qu'elles ont davantage de pouvoir d'achat. Après, est-ce que je le ressens très fortement au quotidien ? Pas forcément. Encore une fois, pour les opérateurs de production, ce sont souvent des personnes du territoire. Donc soit elles ont déjà leur logement, soit elles sont installées depuis longtemps. Et comme Aurillac reste une ville où le coût du logement n'est pas très élevé, on peut assez facilement trouver un logement convenable avec des revenus classiques.

Étudiant : J'avais une précision qui m'est venue tout à l'heure. On a parlé des recrutements qui se font à 20 à 30% en dehors du département. Pour le reste, c'est-à-dire les personnes déjà du territoire, est-ce qu'elles envisagent aussi de changer de logement lorsqu'elles viennent travailler chez vous ? Ou bien la majorité des 70% recrutés localement ne changent pas de logement au moment du recrutement ?

Salarié 1 : Vous parlez des personnes de la région, c'est ça ?

Étudiant : Oui.

Salarié 1 : C'est difficile de répondre, parce que je n'ai pas la vision de tout le monde. Mais j'aurais tendance à dire plutôt non que oui. Quand il y a des changements de logement, ils relèvent plus souvent de l'évolution classique de la vie personnelle que du recrutement en lui-même. Donc, même si c'est difficile d'être catégorique, je dirais plutôt non.

Étudiant : Est-ce que, au niveau de vos salariés, vous constatez des retours sur des temps de trajet jugés longs ? Ou bien pas du tout ?

Salarié 1 : Non, pas vraiment. Je pense que les gens ont conscience qu'on est dans une région rurale, et donc que plus on s'éloigne de la ville, plus le temps de trajet augmente. Beaucoup de personnes habitent quand même à Aurillac ou pas très loin du lieu de travail. Et puis cela reste une petite ville. Après, certains salariés choisissent d'habiter à 45 minutes ou même une heure, mais ce sont des choix personnels. Ce n'est pas quelque chose qui revient comme un sujet de difficulté. Honnêtement, je pense que dans les grandes villes, beaucoup de gens envieraient les personnes qui mettent ici 15 ou 30 minutes pour aller travailler. Donc, à ce niveau-là, ce n'est pas du tout un sujet qui remonte.

Étudiant : Vous avez mentionné certains salariés qui peuvent faire 45 minutes à une heure de trajet parce qu'ils ont décidé d'habiter plus loin. Selon vous, cette décision relève plutôt d'un choix personnel ou d'une contrainte liée aux difficultés de logement ?

Salarié 1 : Je pense que c'est plutôt un choix personnel.

Étudiant : Dans la même lignée, est-ce que vous observez des refus de mobilité interne ou de mutation pour des raisons liées au logement ? Je ne sais pas si c'est quelque chose que vous proposez, par exemple des changements de site ou des mobilités internes qui modifieraient les horaires ou autre.

Salarié 1 : On en propose, oui. Mais non, il n'y a pas de difficulté particulière liée à cela.

Étudiant : Est-ce que vous savez si vos salariés ont recours aux dispositifs d'Action Logement dont on a parlé tout à l'heure ?

Salarié 1 : Oui, ils y ont recours. Mais, en volume, cela reste assez limité par rapport à tout ce qu'Action Logement propose. Cela concerne principalement les alternants avec Mobili-Jeune, les garanties Visale, etc. Il y a aussi eu un peu d'aide pour l'achat dans le neuf, avec des subventions et des prêts, ainsi que quelques logements sociaux, mais pas énormément. Il y a donc bien quelques aides mobilisées chaque année, en fonction des besoins, mais cela reste modeste.

Étudiant : Et justement, comme relativement peu de personnes sollicitent ces aides, avez-vous des retours sur la qualité du service ? Est-ce que les salariés sont satisfaits ? Est-ce qu'ils arrivent à y accéder facilement ? Est-ce que certains ont pu être rebutés par la complexité des dossiers à constituer ?

Salarié 1 : À ma connaissance, non. Je n'ai pas eu de retours de personnes en difficulté sur ce point. Déjà, le fait d'avoir une agence à Aurillac facilite les échanges : on a un interlocuteur local, ce n'est pas une simple plateforme impersonnelle. Par ailleurs, le site est plutôt très bien fait, très clair, avec des possibilités de simulation. Donc, honnêtement, je n'ai pas souvenir de personnes m'ayant dit que c'était trop compliqué. À ce niveau-là, je pense que cela fonctionne plutôt bien. En plus, on essaie de communiquer régulièrement. Avec ma collègue, pour l'entreprise au niveau national, on relaie les webinaires proposés assez régulièrement par Action Logement. Les salariés peuvent s'y inscrire directement s'ils le souhaitent. Il y a donc une information qui circule assez en continu chaque année. Notre interlocuteur local a aussi fait des interventions auprès du CSE. Donc il n'y a pas que moi qui relaie l'information : les managers, les représentants du personnel, tous ceux qui sont en contact avec les salariés, peuvent aussi faire remonter ou transmettre les informations. C'est utilisé, même si cela reste modéré. Après, je n'ai pas les chiffres des autres entreprises, mais globalement, quand on compare ce que l'entreprise verse à Action Logement et ce dont les salariés bénéficient, on est à peu près à l'équilibre. Et je trouve cela plutôt bien.

Étudiant : Vous avez mentionné à l'instant votre rôle, qui consiste en quelque sorte à faire du relais d'information sur Action Logement. Est-ce que vous avez déjà proposé, ou est-ce que vous envisagez de proposer, des formations en interne de votre part sur Action Logement ? Ou bien est-ce que vous vous

contentez, et pensez continuer à vous contenter, de relayer ce qu'Action Logement propose sans créer vous-même de dispositifs ou de formations en ce sens ?

Salarié 1 : Ce n'est pas prévu, parce que je n'ai pas forcément les compétences pour parler de tout cela de manière très précise. Nous sommes surtout des relais d'information. Je dis aux gens d'aller sur le site, d'appeler, de contacter l'agence d'Aurillac, parce qu'ils seront mieux à même de les aiguiller que moi. Moi, j'en ai une connaissance large, mais dès que cela devient technique, je n'ai pas envie de dire des bêtises. Et puis ce n'est pas mon rôle d'être le représentant d'Action Logement dans l'entreprise.

Étudiant : Et en dehors des dispositifs proposés par Action Logement, est-ce que vous faites aussi du relais d'information ou de l'accompagnement pour aider les salariés sur les questions de logement ? On en a un peu parlé tout à l'heure, mais est-ce que vous avez un rôle plus proactif là-dessus, ou est-ce que, là encore, vous vous contentez surtout de relayer l'information ?

Salarié 1 : Plutôt un rôle de relais. Pas forcément très proactif.

Étudiant : On a aussi évoqué la résidence Darwin. Est-ce que vous envisagez, au niveau de l'entreprise, des partenariats avec des bailleurs sociaux, des collectivités ou des associations pour faciliter l'accès au logement ?

Salarié 1 : Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Est-ce que cela pourrait l'être demain ? Pourquoi pas. Mais en tout cas, ce n'est pas quelque chose sur lequel on a particulièrement réfléchi, et ce n'est pas une priorité à l'heure actuelle.

Étudiant : Vous, en tant qu'acteur RH en prise avec ces questions, est-ce qu'il vous manque des informations ? Est-ce qu'il y a des informations complémentaires que vous aimeriez avoir — par exemple des données statistiques locales, un accompagnement plus proche de la part des acteurs publics ? Qu'est-ce qui vous permettrait de mieux agir, si tant est que ce soit possible ?

Salarié 1 : On en a parlé tout à l'heure : ce qui pourrait être utile, ce serait d'avoir davantage de logements temporaires pour les personnes qui ne sont pas du département. Cela leur permettrait d'avoir un point d'appui assez facilement à Aurillac avant d'engager, de leur côté, des recherches plus approfondies. Quand on ne connaît pas la ville, c'est compliqué de se projeter, de louer un logement sans savoir précisément où l'on met les pieds. Il serait aussi utile d'avoir un peu plus de données sur ces dispositifs. On nous a présenté cela il y a trois ou quatre ans, mais aujourd'hui je ne sais pas forcément quelle est la durée moyenne d'occupation, quels sont les prix, quels sont exactement les types de logements disponibles. J'aimerais avoir davantage d'informations sur ce projet pour pouvoir être encore plus utile, et donner plus d'éléments aux personnes concernées, comme les deux salariés dont je parlais tout à l'heure. Par exemple, avoir des informations sur les taux d'occupation, ou un point régulier mensuel ou trimestriel indiquant combien de logements restent disponibles à Darwin, ce serait utile. Pour le reste, je n'ai pas forcément d'attentes particulières qui me viennent immédiatement à l'esprit.

Étudiant : Donc, pour vous, ce serait surtout une question de visibilité, pour pouvoir anticiper davantage sur la résidence Darwin ou sur certains dispositifs. Vous préféreriez avoir une meilleure capacité de projection, en quelque sorte.

Salarié 1 : Oui, c'est ça : avoir un peu plus d'informations globales sur tout cela. Après, pour les logements sociaux, je sais comment cela fonctionne et où trouver l'information. De même, sur ce que propose Action Logement, on fait au moins un point par an avec notre interlocuteur, qui nous met à jour sur les nouveautés. Donc à ce niveau-là, on n'a pas trop de difficultés. Comme je vous le disais, le site est plutôt très bien fait, donc l'information existe. Globalement, je suis plutôt satisfait. Mais oui, ce sont les principales choses que j'aimerais mieux connaître.

Étudiant : J'ai encore une question qui me vient en tête, je suis désolé, c'était censé être la dernière. Est-ce que vous avez connaissance de salariés qui auraient décliné votre offre d'emploi, ou rompu une période d'essai, après avoir essayé de s'installer à Aurillac ?

Salarié 1 : C'est une bonne question. À ma connaissance, je ne pense pas qu'il y ait eu de période d'essai rompue, ni de départ quelques mois après l'embauche, à cause d'Aurillac ou du logement. Il y a des personnes qui partent ensuite, bien sûr, mais c'est plutôt parce qu'elles ont fait leur temps à Aurillac et souhaitent ensuite revenir dans leur région d'origine ou partir vers une autre ville. Mais cela se produit plutôt au bout de deux ou trois ans.

Étudiant : Et est-ce que vous pensez que cela concerne une grosse partie de vos salariés, qui ne verraient Aurillac que comme un lieu de vie temporaire ?

Salarié 1 : Non, ce n'est pas une grosse partie, parce que la majorité des salariés sont d'ici. Cela concerne surtout certains profils qui ne sont pas originaires de la région, qui viennent faire une première expérience à Aurillac pendant trois ou quatre ans, puis qui souhaitent repartir vers une autre région ou revenir dans leur région d'origine, ce qui est tout à fait compréhensible. Mais cela fait partie de la vie normale de l'entreprise. À ce niveau-là, il n'y a pas d'inquiétude particulière.

Étudiant : Donc ce n'est pas quelque chose qui vous alarme, ou des données qui vous choqueraient quand vous les voyez : une ou deux personnes qui partent, par exemple.

Salarié 1 : Non, non.

Étudiant : Juste pour ajouter une information : il me semble qu'il y a un projet en cours. Vous parlez de Darwin, qui est saturé ; il me semble qu'il y a un projet aussi du côté de la gare, ou de la friche Engie — je ne sais plus précisément — avec des logements limités à trois ans pour permettre l'arrivée de nouveaux salariés. C'est encore en réflexion. Je ne sais pas à quel point Action Logement est impliqué, mais il me semble qu'il y a quelque chose de cet ordre-là. Je ne sais pas si vous en avez entendu parler.

Salarié 1 : J'en ai entendu parler, mais sans avoir davantage d'informations. Je sais qu'il y a des choses qui sont en train de se faire, en tout cas.

Étudiant : De notre côté, on a bien tout noté. C'était très clair. Est-ce que vous avez des questions à nous poser ? Ou des choses que vous voudriez ajouter ?

Salarié 1 : Non, c'était très clair.

XII. RETRANSCRIPTION ENTRETIEN SALARIÉ 2

Entretien : RICOU Marie

Retranscription : RICOU Marie

Date de l'entretien : 11 mars 2026 en visioconférence

PARTIE RESSOURCES HUMAINES

Producteur laitiers par les industriels, et après il y a toutes les analyses agroalimentaires donc là on est sur la recherche le wisteria salmona et escherichia coli staphylocoque. On travaille 365 jours par an, on ne s'arrête jamais. Donc notre cœur de métier c'est l'analyse et autour de ces métiers techniques gravitent en fait des métiers supports donc on a un service informatique, un service qualité, puisqu'on a des analyses accréditées donc on est accrédité par l'État. On a trois sites depuis juillet 2019, donc on a un site Hoche, un site à Clermont et un site à Aurillac, qui est le siège social.

À quelle période ont ouvert les trois sites du coup ?

Les trois sites existent depuis plus de 50 ans, c'est juste qu'on a fusionné en juillet 2019. On est aujourd'hui 220 salariés. Le service RH est centralisé au siège social, ce qui fait que c'est nous qui gérons toute la partie RH, recrutement et aide au logement pour les salariés.

Est-ce que vous avez identifié le logement comme vraiment une préoccupation stratégique pour l'entreprise et notamment sur Aurillac ?

Aujourd'hui on est accompagné par Nicolas Boyer avec Action logement, moi depuis que je suis arrivée au laboratoire je travaille pas mal avec lui donc **on met en avant ce que propose avec AL. Certains salariés jusqu'à maintenant, même ceux qu'on recrute de loin, ont réussi à trouver des logements.** Soit ils passent par l'action logement, soit ils passent par des particuliers. S'ils ont besoin, moi je les aide à déterminer les quartiers. Mais sinon avec ce qu'il y a en place aujourd'hui, on arrive à se débrouiller.

Donc vous ne rencontrez pas forcément, même lors des entretiens professionnels ou lors des recrutements, par exemple ce sujet ?

Non c'est pas un sujet qui revient. Sur les entretiens professionnels qui sont réalisés tous les deux ans, j'ai jamais eu de remontées, à part pour ceux venant de loin lors des recrutements là on les accompagne en général mais après pas de relevés problématiques.

Est vous avez beaucoup de salariés que vous arrivez à faire venir de de loin? Sur des profils spécifiques, des métiers spécifiques ou c'est qui viennent d'abord s'installer à Aurillac puis travaillent chez vous ?

Certains c'est qu'ils viennent s'y installer ou d'autres qui reviennent. Parce que des fois des gens originaires du Cantal qui sont originaires du Cantal sont partis et reviennent. Par exemple un recrutement spécifique, aujourd'hui on a recruté un cadre, donc il ne bénéficie pas des aides d'action logement au vu du salaire, de la rémunération, donc il s'est débrouillé et moi je vais accompagner. Mais en un mois c'était fait.

Donc ils viennent avant tout pour le cadre plutôt que pour le travail vous estimez ou ça peut varier selon les profils?

Cela peut varier selon les profils. Mais après en général quelqu'un qui postule à notre annonce c'est avant tout pour le poste avant de penser au cadre surtout chez les jeunes.

Sinon globalement sur Aurillac et parmi les salariés de l'entreprise, est-ce que vous avez identifié peut-être des situations d'hébergement contraints donc j'entends par exemple colocation pas choisie ou un hébergement qui n'est pas à la hauteur des attentes?

Non, aucune remontée à ce niveau là.

Et plus globalement, est-ce que vous trouvez que le marché du logement à Aurillac permet à chacun de trouver un logement qui est adapté à ses moyens et à ses besoins?

Je dirai que non. Si aujourd'hui on n'a pas Action logement qui met en place des choses avec les entreprises et par exemple l'agglo avec l'action cœur de ville, je pense qu'on aurait encore plus de mal à recruter dans le Cantal. **Parce qu'on a beaucoup de logements malheureusement qui sont pas, en termes de rénovation énergétique, c'est pas extraordinaire.**

OK c'est par rapport à plutôt la rénovation des façades, des...

Je pense que c'est des bailleurs privés qui ne font pas le travail.

Moi je n'ai jamais rencontré un salarié qui est venu se plaindre qu'il n'avait pas trouvé de logement ou soit que c'était catastrophique.

J'avais une question sur les temps de trajet? Donc j'imagine déjà sur Aurillac globalement tous vos salariés viennent en voiture. Est-ce que vous avez à peu près une idée du temps de trajet qu'ils ont, si c'est très prenant, s'il y a des seuils qui deviennent problématiques aussi dans leur réflexion de s'ils vont venir travailler dans votre entreprise.

On a eu une discussion avec le maire qui nous a dit qu'il y avait quand même une majorité des travailleurs qui travaillaient à Aurillac, qui vivaient dans des agglomérations autour et parfois à 50 km. Est-ce que c'est une problématique que vous rencontrez sur l'entreprise ?

50 km, je pense qu'il va chercher quand même sacrément loin ! Laurine, t'es à combien de kilomètres? 35. Sur 50 salariés à Aurillac, je pense qu'aujourd'hui, moi je vais me mettre dedans, j'habite et travaille à

Aurillac, à 20 minutes donc j'ai 15 km. Ouais puis il y en a qui sont entre 30 et 40, **c'est-à-dire qu'à un moment un choix qu'on a fait**, du moment où on décide de vivre à 30 ou 40 km de son entreprise, bah on sait qu'on a ce temps de trajet.

Sinon il faut se rapprocher, mais des fois c'est un peu plus compliqué de se rapprocher.

Et c'est surtout qu'aujourd'hui **le centre ville d'Aurillac n'est pas dynamique, pas assez sécurisé pour donner envie aux gens de vivre**. J'y ai vécu mes premières années au laboratoire, à 500 m à vol d'oiseau, je suis ravie d'en être partie.

Il y a des raisons spécifiques ?

Les gens d'Aurillac savent comment est le centre-ville d'Aurillac donc je comprends pourquoi beaucoup partent aux extrémités vivre. Je pense que nous, sur 130 salariés à Aurillac, il ne doit pas y en avoir beaucoup qui vivent en plein centre ville.

Et vous expliquez ça comment ?

Déjà parce que l'offre n'est pas extraordinaire et que ça c'est connu, on a un problème d'insécurité à Aurillac, malheureusement on fait un peu trop la une des journaux. Et moi une personne qui me dit "je veux venir travailler chez vous" qu'on l'embauche, qu'il faut qu'il trouve un logement que qu'il demande de l'accompagner, là c'est le cas de notre cadre quand il est arrivé, il m'a proposé plusieurs logements qu'il avait trouvés. Je lui ai déconseillé peut-être 8 logements sur 10 en centre ville.

Parce que pas de place de parking, parce que des lieux où quand il y a le théâtre de rue c'est compliqué, des quartiers où c'est pas le top du top. Donc oui obligatoirement les gens partent autour soit aux extrémités de la ville d'Aurillac où c'est encore à peu près correct.

Mais malheureusement le centre ville c'est une réalité et aussi parce qu'il y a des logements qui ne sont pas en état. Si on sort du cadre action logement et des derniers appartements qu'action logement, en collaboration avec des bailleurs privés ou avec Cantal habitat, que j'ai visité l'été dernier, notre cadre nous a envoyé des appartements, mais moi je ne sais même pas comment des gens peuvent louer ça. On est tombé sur la tête quoi.

En termes de salubrité, vous parlez ?

Oui. Et puis vous l'avez dit, on est à Aurillac donc les gens prennent leur voiture pour venir travailler. Certes il y a le bus, mais selon où vous travaillez, le bus vous allez attendre longtemps pour aller travailler. Donc déjà si en centre ville vous avez un logement, dont les loyers je trouve sont très élevés en dehors du cadre action logement, et que vous n'avez pas de place de parking donc ça veut dire qu'il faut que vous payiez votre parking annuellement... En sachant qu'une fois dans l'année, pendant une semaine, on vous vire de votre parking parce qu'il y a le théâtre de rue et qu'il faut que la place soit faite et bah je comprends que les gens n'aient pas envie de mettre le billet sur la place de parking.

Le dernier cadre qu'on a recruté est relativement proche du labo, il est vers le lycée. En fait c'est un quartier assez résidentiel, là il y a des places de parking. Mais vous prenez la rue au niveau de la place Gerbert, il avait trouvé là au début, il y avait pas de place de parking et quand il a visité, ils lui ont dit des fois, il y a de la place devant quoi.

Et je lui ai dit oui, le parking gratuit, il est quasiment tout le temps plein et puis au risque de se faire accrocher à son véhicule. Le parking payant, il faut arriver à avoir le droit d'avoir une place à l'année payante. Et en sachant qu'on est sur une zone où la semaine du mois d'août, c'est pas possible et également une semaine en juillet où c'est pareil où il verrouille cet endroit là. Donc il m'a dit "non c'est bon si c'est pour que je galère comme je galérais à Paris c'est pas la peine". On accepte de galérer en grande ville, on accepte beaucoup moins de galérer en petite ville pour trouver une place de parking.

Après, pour moi, dire que tu vas chercher jusqu'à 50 km pour trouver des salariés, c'est monstrueux. Nous on avait un salarié qui vivait à trajet, le plus loin que ça. Nous on avait un salarié qui vivait un peu loin mais c'est parce que son conjoint était un exploitant agricole et donc elle habitait sur l'exploitation. Mais comme il avait dit "moi en venant ici je savais pertinemment que je ferai les trajets". On en a une seule qui doit être à plus de 40km mais c'est parce que c'est un choix de vie qu'elle a fait. Je pense que ceux qui s'éloignent autant c'est que vraiment c'est un choix de vie parce quand même vous avez moyen de trouver avant.

Après, je trouve que ces dernières années de post Covid nous ici je trouve que l'immobilier sur le Cantal a fait un sacré bond, je trouve qu'on est cher. J'ai acheté novembre 2019, quand je vois les prix maintenant, je me dis que si je vends, je fais une sacrée plus-value.

Et pourtant dès fois je vois des choses chères pour ce que c'est. Le cadre qui vient d'arriver, il était sur Vichy avant, et il n'a a dit que Vichy-Aurillac c'était les mêmes prix alors que je pense que Vichy est un poil plus dynamique que le Cantal.

Vous identifiez à quand le début de ça ?

Moi j'ai acheté en 2019, post-covid, franchement **on la voit l'augmentation tarifaire et qu'il y a des gens qui payent cher pour ce qu'ils ont.** ça a augmenté mais c'est aussi l'effet post-covid, les gens ont voulu venir habiter à la campagne et il y a eu cet effet là.

La question du logement, vous abordez souvent du coup avec les salariés, je vois que vous avez plein de d'exemples ?

On met en avant AL, dès qu'on a les flyers de nouveaux logements rénovés on les met en avant mais c'est rare qu'on vienne me voir pour me dire qu'ils ont des difficultés. Ceux qui viennent me voir, en général, c'est qu'ils sont en train d'acheter et veulent savoir s'ils peuvent bénéficier du prêt au niveau d'AL.

Ok donc ils ont quand même déjà connaissance de ce type de dispositif?

Oui, bah parce que visuellement on le met en avant même si on en parle pas forcément directement avec eux, rien que le visuel aide. Nous, on voit qu' il y a une plus grande utilisation sur ces dernières années.

Mais est-ce qu'ils rencontrent des problèmes pour remplir les dossiers? Est-ce que c'est quelque chose que vous rencontrez chez vos salariés ou pas spécialement ?

Alors, non parce que tous ceux qui ont eu à monter des dossiers **du moment où vous mettez avec le numéro de la personne concernée, il n'y a pas de problème**. Ceux qui sont venu me voir, je leur ai orienté exactement sur ce qu'ils me demandaient avec le contact en face associé, donc je pense que ça aide.

Parle à son ancienne alternante : “ je sais pas toi t'avais fait à l'époque de ton alternance la demande mobili'jeune , c'est long à faire?” “non”. Ça nous tous les alternants l'ont fait et il n'y a pas eu de problèmes. Après **je pense aussi que cela dépend de l'âge de ma personne**. Et de l'entreprise aussi comment elle le met en avant.

Après moi j'ai jamais vu personne qui m'a dit que les dossiers c'était trop compliqué.

On a eu un salarié pour qui ça a été plus compliqué mais parce qu'au niveau informatique c'est pas du tout son truc donc ça a pris plus de temps. Après, nous on a une moyenne d'âge à 36 ans donc c'est relativement jeune.

Sur 2025, je crois que 2-3 ont fait des prêts pour l'achat d'une bien. Nous ils l'utilisent franchement.

*Est-ce que vous avez des informations que le service RH aimerait avoir plus de la part d'AL ?
Est-ce qu'il y a quelque chose qui pourrait mieux marcher?*

La plateforme qu'ils ont créée c'est vachement bien car on voit nos bilans sur les autres années. Le seul inconvénient que je vois au dispositif moi c'est les plafonds mais ça bon je ne pense pas que ce soit eux qui puissent y faire grand chose.

Parce que quand vous recrutez des cadres, alors ça n'arrive pas tous les 4 matins, mais depuis 2022, on en a recruté 3 pas originaires, au moins pour deux, **je me suis transformée en agent immobilière**. Parce que la résidence type Darwin qui existe pour les cadres, elle est à 20 minutes d'Aurillac donc c'est-à-dire que si vous êtes habitué à la grande ville et qu'on vous envoie là, le choc est quand même assez important.

Donc c'est vrai que moi j'ai vraiment fait de l'accompagnement. C'est-à-dire qu'ils m'envoient tous les logements qu'ils avaient trouvés, les quartiers où c'était et je les ai aiguillés quoi. Mais c'est le seul hic quoi.

La proportion des catégories socio-professionnelles dans l'entreprise c'est quoi à peu près en pourcentage?

Je dirai du 70-30. Dans l'encadrement, je mets les agents de maîtrise. On a 70 % des salariés qui sont des salariés lambda et qui peuvent bénéficier de tout ça. Mais nous, j'ai jamais entendu de personne qui s'est plaint d'avoir du mal à monter un dossier et que c'était compliqué.

PARTIE SALARIÉE

Du coup on a une seconde partie qui est plus salariée d'entreprise, c'est assez rapide.

- CDI.
- six ans d'ancienneté, 7 ans à la fin de l'année
- 31 ans dans 5 jours
- En couple avec 1 enfant et un chat
- Propriétaire
- Lieu de résidence : Feignerolles sur le combe de Carlat, entre 20 et 25 min de mon lieu de travail. j'estime que ce temps de trajet est acceptable, c'est moi qui l'ai choisi
- Pas éligible au logement social
- Bac+3, licence RH en alternance. J'ai fait une fac de droit à Clermont, puis je suis allée à Lyon et je suis revenue faire ma licence RH à Aurillac
- Pure souche d'Aurillac, je suis née ici et je suis revenue ici

Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à revenir ici ?

J'ai eu ma dose de la grande ville. J'aime beaucoup Lyon mais je n'y vivrai pas. Ma collègue est partie faire ses études à Toulouse mais elle est quand même revenue dans le Cantal aussi.

Est-ce que vous pouvez m'indiquer ce que vous appréciez dans le cadre de vie qui est proposé par la ville d'Aurillac ?

Elle rit. Non je ris mais c'est pas bien de rigoler. L'entreprise est située pas trop loin de la campagne. On est proche du château de Saint-Etienne. Que propose la ville ? Euhh... Je vais parler agglo parce que ville en elle même... je préfère parler agglo, gérer par la CABA et la CCI. C'est à dire qu'aujourd'hui on a quand même **ces organismes là qui ont pris conscience qu'il fallait accompagner les entreprises pour justement arriver à recruter** donc c'est ce qu'on met en place. Notre directeur est président du pôle microbiologie qui est en train de se construire. Il y a aussi qui est en train de se construire un bâtiment, pas loin du laboratoire.

En fait aujourd'hui, **on est plusieurs entreprises à se rendre compte que oui on a des écoles, mais on n'arrive pas à faire rester les jeunes ici donc on essaie de construire des parcours pour faire en sorte qu'ils restent.**

Après, l'agglo, la CCI, c'est bien qu'ils nous accompagnent mais après j'ai été jeune aurillacoise, j'ai fait tout mon collège et mon lycée ici. **Moi je trouve que le cœur de ville a perdu en dynamisme.** Moi

aujourd'hui je me dis, j'ai 25 ans, je sors de mes études, je cherche un premier boulot, je ne chercherai pas à vivre dans le centre par exemple. Il y a des communes en dehors d'Aurillac qui offrent même plus de choses que le centre ville et qui sont plus dynamique avec plein de choses. Je prends mon cas, communes de Carlat, entre là et Aurillac, il y a Arpajon, **moi j'ai à deux minutes de chez-moi, une boulangerie, un boucher, j'ai une petite supérette, j'ai pharmacie etc.** Pour plein de choses, je n'ai pas besoin de revenir à Aurillac.

Monsieur Douhet nous parlait aussi pour les jeunes, qui manquait beaucoup de commodités pouvoir sortir, pour pouvoir aller boire un verre

Alors oui, c'est-à-dire que la seule boîte de nuit qu'il y a, il faut avoir envie d'y aller. Moi j'ai passé l'âge d'y aller, mais la dernière fois que j'ai mis les pieds dans une boîte de nuit à Aurillac, ça doit remonter à 2017. Et entre 2017 et 2026, vous faites le calcul, j'étais encore un peu jeune et bah c'est pas pour autant que j'y suis retournée.

Oui donc vous estimez que cela manque d'un certain dynamisme et de vie on va dire ?

Moi je trouve. Je vois les jeunes qu'on a ici, on a une dizaine d'alternants dont la plupart sont sur le siège social, je vais prendre l'exemple de mon collègue de bureau de l'ESC Clermont, je pense que quand il est là, il est soit à la salle de sport soit à son appartement mais je ne l'entends pas parler de sortir.

Mais ces jeunes alternants, ils viennent d'Aurillac et ils ont trouvé leur entreprise là, où ils viennent exprès ?

Non généralement ils viennent d'ailleurs. Certains, on arrive à les garder et d'autres bah ils repartent.

Mais après je pense que ouais l'insécurité ça joue et en vieillissant et avec les enfants peut être qu'on voit plus le danger que quand on est jeune. Mais après c'est peut-être pareil dans toutes les villes. Il y a des quartiers à Aurillac où déjà en journée voilà mais alors la nuit j'y passe même pas quoi. Mais après c'est ce que vivent beaucoup de villes, nous ça se sait moins parce qu'on est pas une grande ville mais vous prenez ce qui c'est passé cet été pendant le théâtre de rue ... Moi je me dis comment on a pu en arriver là. Alors que c'est quelque chose qui est censé nous rapporter de l'argent c'est-à-dire que cette semaine, on a notre population quadruple, ça rapporte de l'argent. Moi je me dis des commerces qui ferment pendant cette semaine là, il y a quand même un problème.

Nous on est embêté pour se garer, les festivaliers se garent donc ils font des campements c'est assez rigolo. Moi, je suis née à Aurillac, j'ai 31 ans, c'est la première fois en 2025, que je n'ai pas mis les pieds au festival à cause de ces problèmes-là. Après quand on travaille, on a de moins envie d'y aller je trouve. Il y a une population de festival, de rue quoi.

Malgré tout cela a une renommée qui fait que cela a amené des gens, économiquement parlant, une ville comme la nôtre, c'est quelque chose dont elle a besoin. Mais quand aujourd'hui vous avez tous ces soucis là, vous attirez de moins en moins la bonne population au final je pense aussi. Et nous pour l'avoir vécu,

parce qu'ils ont ramené encore plus de CRS que prévu et qu'ils logeaient là, au lycée agricole jusqu'à coté, avec 10 bus de CRS, et bah on se dit "on est pas à Paris avec les gilets jaunes".

Peut-être les dernières questions sur votre choix de logement, vous m'avez dit que vous aviez acheté en 2019. Votre logement, vous l'avez trouvé facilement difficilement, vous l'avez trouvé par le bouche à oreille?

Facilement, bouche à oreille.

Et dans les prix que vous pensiez à peu près?

À l'époque oui ! Aujourd'hui, je ne me retrouverai jamais à ce prix là. Mais après je pense que l'inflation sur les prix de l'immobilier, elle est partout et qu'en grande ville ce n'est pas mieux.

C'est vrai que le prix du loyer à Lyon là c'est pas facile

Je me doute, déjà que quand j'étais étudiante c'était compliqué alors maintenant j'imagine que ça n'a pas diminué.

Sinon dans ce qui a pesé dans votre choix de logement, si vous deviez hiérarchiser les critères. Du coup proximité du lieu de travail, accessibilité, proximité avec la famille, caractéristique du logement donc superficie, type de logement, jardin choses comme ça..

Moi je pense que c'est ça que les gens regardent en premier. Si j'avais regardé ça en premier alors j'avais cas rester où j'étais quand je travaillais au labo. J'étais à 500m. La famille en second je dirai, mais d'abord la superficie.

Je pense qu'aujourd'hui les gens regardent quand même le cadre parce que vu qu'il y a des quartiers qui sont pas le top du top, il vaut mieux les éviter.

Moi je trouve que le prix est élevé pour la ville d'Aurillac. Surtout, c'est pas une plaisanterie, vous faites un tour sur le bon coin, il y a des gens qui se permettent de louer et vendre cher et je me dis quand même, les gens ils n'ont pas honte de louer ça à 700€ par mois quand je vois l'état du truc, au bout d'un moment il faut faire évoluer le logement qu'il loue

Est-ce que vous pensez qu'il y a des politiques possibles à mener sur ça?

Alors, par exemple, je prends tous les logements qui ont été rénovés en partenariat avec Action Logement, ils ont fait des rénovations énergétiques. Je pense que demain j'achète quelque chose, je le mets en location, à un moment donné, je me dis qu'en terme de consommation énergétique etc, on peut pas mettre quelqu'un dans un appartement où il va se retrouver à je sais pas 200 € par mois d'électricité parce que c'est une catastrophe c'est une passoire thermique.

J'ai une dernière question sur le projet de mobilité résidentielle, est-ce que vous envisagez de changer de logement dans les prochaines années ou maintenant que vous êtes propriétaire vous ne bougez plus et si oui, quelles seraient les raisons principales?

Je pense que je serai amené à bouger, c'est une certitude. Parce que je me dis qu'à un moment donné, quand ma fille arrivera au collège, peut-être que j'en aurai marre de faire les aller-retours. Et encore, aujourd'hui les trajets je les fais, et ça ne me pose pas de soucis.

Mais aussi parce que je pense qu'aujourd'hui, on ne passe plus toute sa vie dans la même entreprise donc je pars du principe qu'on ne passera pas toute sa vie dans le même logement.

Et justement, comment cela se passe pour votre fille pour les transports?

Elle va à l'école et moi j'ai un lien entre école et centre social, donc aujourd'hui mercredi bah là elle doit être dans le bus qui la mène au centre social qui doit être à 10 minutes de l'école et on n'a pas à s'en occuper.

Donc pour le transport scolaire, c'est assez bien organisé ?

Alors, ça dépend d'où on est. Moi, je ne dépends pas du centre social de la ville d'Aurillac, mais d'Arpajon, il y a un regroupement de commune qui fait qu'on a accès aux inscriptions par exemple avant les communes annexes, on a ces bus là qui les amènent directement au centre où là nous on n'a pas à gérer.

Merci beaucoup, en tout cas pour votre temps. Le 3 avril, on fait une restitution finale de notre projet. Je vais vous envoyer l'invitation, voilà si jamais vous ça vous intéresse de venir assister.

QUESTIONS PAR MAIL

- *Existe-t-il au sein de l'entreprise des compensations ou aides pour les trajets domicile-travail ? Si oui, pensez-vous que cela influence les choix de localisation résidentielle des salariés ?*

Oui indemnité de transport à hauteur de 16.60€/mois soit 200€ à l'année. Je ne pense pas que cela a une influence sur la localisation résidentielle par contre c'est un atout de recrutement

- *Des pratiques de covoiturage entre salariés existent-elles au sein de l'entreprise ?*

Pas à ma connaissance

-
- Enfin, la ligne aérienne reliant Aurillac à Paris, dont le déficit est financé par la collectivité, est-elle utile pour l'entreprise ou pour certains déplacements professionnels ?

Oui car les déplacements avec le train de nuit sont littéralement tumultueux ...

XIII. RETRANSCRIPTION ENTRETIEN SALARIÉ 3

Entretien : ALAMY Elouan

Retranscription : ALAMY Elouan

Date de l'entretien : 9 mars 2026 en visioconférence

C'est parti, merci. Alors pour commencer, est-ce que je peux vous demander l'intitulé de votre poste au sein de l'entreprise s'il vous plaît ?

Assistante de gestion.

Ok, très bien. Dans quelle situation professionnelle vous êtes vous êtes en CDI en CDD autre chose ?

CDI.

Ok, merci. Depuis combien de temps est-ce que vous êtes dans l'entreprise ?

30 ans.

Ok super merci. Je suis désolé, je sais que normalement ça se fait pas, mais je peux vous demander votre âge aussi ?

Je suis de 1967

Super. Dans quelle situation vous vivez ? Est-ce que vous êtes en couple ou pas ?

Oui, je suis mariée.

Est-ce que vous avez des enfants ? Est-ce qu'ils habitent avec vous etc.

Un mais non il n'habite pas avec moi vu son âge.

D'accord. Donc vous n'avez pas d'enfant à charge actuellement ?

Non

Super très bien. Est-ce que vous habitez sur Aurillac même ?

Non

Donc dans quelle commune ?

Arpajon-sur-Cère

Arpajon d'accord. Est-ce que vous savez si vous êtes éligible au logement social ?

Non j'ai construit ma maison

D'accord, je le demande parce qu'en fait, en pratique, trois quarts des Français sont éligibles à au moins un dispositif de logement social.

J'en ai bénéficié pendant 17 ans, j'étais en HLM pendant 17 ans, y'a pas de honte à ça

D'accord, super, c'est très bon à savoir. Ok, est-ce que... promis après j'arrête avec les questions un peu intrusives, est-ce que je peux vous demander une fourchette de rémunération à l'année ? Ou par mois si vous voulez par mois, ça me va aussi.

Donnez-moi des fourchettes, je vous dirais. Je sais pas là comme ça

Ou donnez-moi grosso modo par mois, c'est pour...

1900€

D'accord. Nickel. Et enfin, est-ce que je peux vous demander votre niveau de diplôme si vous en avez ou le type d'études que vous avez fait si vous en avez fait ?

Ah oui CAP Cuisine

Ok. Et vous travaillez donc sur Aurillac même ? C'est quoi l'adresse de l'usine ?

Saint-Mamet

D'accord. Très bien. Bon, ça y est c'est fini pour les questions un peu... désolé, un petit peu intrusive, je suis obligé de passer par là. Maintenant je voudrais plutôt travailler plutôt sur temps de trajet entre le domicile et le travail. En moyenne, combien de temps est-ce que vous mettez pour faire ce trajet ?

25 minutes

Ok, vous le faites en voiture ?

Oui

Est-ce que c'est un trajet qui existe et qui est faisable en transport en commun ou pas du tout ?

Oui mais il n'y en a pas à heure régulières, quoi.

D'accord. Donc autant dire que c'est quasiment nécessaire d'avoir une voiture c'est ça ?

Oui tout à fait

Pour vous, est-ce que 25 minutes par jour est-ce que c'est quelque chose qui est acceptable ?

Je pense que c'est très acceptable

Vous m'aviez dit tout à l'heure que vous étiez donc maintenant propriétaire. Est-ce que.... de quoi est-ce que vous êtes propriétaire d'une maison d'un appartement ?

Une maison

Ok, est-ce que vous avez bénéficié un moment ou un autre que ce soit pour l'accession à la propriété ou dans vos logements précédents d'un accompagnement par votre employeur ?

Non

D'accord, Non, j'ai une question plutôt sur votre ville de résidence, donc Arpajon, disons si on prend l'agglomération d'Aurillac au sens large. Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester à Aurillac ? Qu'est-ce qui vous donne envie de rester ici ?

Le métier de mon conjoint. Il est exploitant agricole

Et si votre conjoint n'était pas exploitant agricole, est-ce que vous seriez resté à Aurillac pour la sociabilité pour d'autres raisons ou est-ce que vous auriez choisi de partir ?

Oui je pense que je serais restée.

Est-ce que vous êtes originaire d'Aurillac ou vous êtes installé ici plus tard ?

Je suis des alentours

D'accord. Et alors du coup votre projet enfin voilà votre choix de vous installer à Arpajon même est-ce qu'il est venu au moment où vous avez eu votre emploi actuel ou est-ce que c'est indépendant ?

Mon emploi actuel ça fait 30 ans que je l'ai si vous voulez, on voulait faire construire, on a trouvé le terrain et puis voilà.

D'accord. Ok. Alors moi je suis venu, il y a quoi il y a un gros mois maintenant à Aurillac avec mes collègues qui travaillent avec moi. Et on a trouvé que Aurillac était vraiment voilà c'est une ville assez sympa, surtout nous avec notre regard de citadin. Est-ce que je peux vous demander vous ce que vous appréciez dans le cadre de vie d'Aurillac ? Ou de Arpajon, bien sûr, quand je dis Aurillac, j'entends l'agglomération pardon.

Le calme, la tranquillité, le calme, le bien-être, pas trop de bruit, pas trop de pollution

Ok, donc pour vous, c'est la raison majeure ?

Voilà après c'est vrai qu'on n'a pas grand chose, y'a pas de services, Si on veut aller sur Clermont ça prend du temps mais c'est vrai que la campagne...

Mais donc pour vous vous faites quand même la balance entre le fait d'être un peu loin et tout tout le confort que vous avez à vivre à Arpajon ?

Oui

Ok super. J'ai une question sur le choix du logement. Alors vous m'avez dit si j'ai bien compris que vous avez trouvé un terrain et que c'est vous qui avez fait construire c'est ça ?

C'est ça.

Ok, comment est-ce que vous avez trouvé ce terrain à construire ? Est-ce que ça s'est fait par le bouche à oreille vous êtes passé par une agence ?

C'est un terrain à mon mari.

D'accord. Donc c'est encore mieux si vous me dites que vous avez fait construire votre maison, c'est que du coup j'imagine que vous avez suivi les critères que vous vouliez pour une maison. Pour vous, c'était quoi les critères quand il a fallu construire cette maison ?

C'était l'aspect financier aussi parce qu'il y avait un budget à respecter. Avec le budget on a fait ce qu'on pouvait. On a fait à peu près, je dis pas complètement mais on a fait à peu près. Une maison pas trop grande confortable. Et sans place perdue, c'est important.

Ok, super. Aujourd'hui, si on s'attache un peu moins à la ville et plus au logement lui-même, est-ce que vous pourriez me dire ce qui fait qu'aujourd'hui vous appréciez votre logement ? Si vous l'appréciez évidemment.

Je sais pas...

Je peux vous en donner si vous voulez, j'ai une petite liste. Alors j'en ai tout un tas, c'est par exemple la proximité du lieu de travail, une accessibilité au transport en commun au parking aux autoroutes. Est-ce que ça va être la proximité avec la famille ?

On n'a pas de transports, on est obligés d'avoir une voiture etc. Par contre, on peut crier haut et fort, personne n'entend rien. Le peu de voisins qu'il y a ils sont habitués. Donc il n'y a pas de soucis.

Est-ce que par exemple à proximité avec la famille aussi ça a pu jouer pour vous ?

Oui, oui j'ai pas beaucoup de voisins mais j'en ai un c'est mon fils.

D'accord. Ok, super. Donc quand vous avez fait votre choix, en fait vous avez un peu répondu à certaines de mes questions, mais juste je les repose pour être bien sûr. Est-ce que vous avez fait des compromis dans votre choix quand vous avez dû construire la maison vous m'avez dit que vous aviez un budget à respecter. Est-ce que c'est tout

Ouais c'était ça oui

Est-ce que vous savez s'ils ont au sein des Fromageries Occitane, il y a des dispositifs au niveau des RH par exemple pour des aides au logement avec une assistance pour trouver un logement etc. notamment peut-être pour les plus jeunes ?

Je pense que ça non il y a juste lorsqu'on il y a des aides lorsqu'on veut construire, il y a le prêt à taux zéro. C'est pas les fromageries occitanes, mais c'est eux qui nous donnent tous les renseignements pour s'orienter vers un organisme voilà. Mais dans le cadre non il n'y a pas d'aide

Mais même je veux dire une aide du coup, on va vous donner quelques informations ?

Oui, oui

Est-ce qu'il y a une personne dédiée dans l'entreprise qui s'occupe plutôt des des questions de logement ?

Non

OK, est-ce que vous envisagez de changer de logement dans les prochaines années ?

Non

Ok, très bien. Et bah écoutez, je crois qu'on arrive à la dernière question. Est-ce que vous avez connaissance des dispositifs proposés par Action logement ?

Aucun

Aucun du tout ?

Non parce qu'en fait j'en ai pas l'utilité donc je me suis pas renseigné.

D'accord, ok. Donc même dans des discussions par exemple avec des collègues qui sont... ?

Bah j'ai des collègues, mais en fait on est pas on est sur le même lieu de travail, mais on se côtoie pas plus que ça, on se voit en coup de vent d'accord. Ensemble, rien qu'à midi c'est les seuls moments où on pourra discuter et là je mange pas avec eux, je prends ma gamelle, je mange sur place.

D'accord. Vous, vous êtes plutôt côté bureau c'est ça ?

Oui.

Ok. Alors par exemple, juste du coup pour information, le prêt à taux zéro c'est en partie c'est en partie grâce à Action Logement aussi que ça fonctionne, qu' ils sont garants, il me semble à ce sujet-là. Voilà. Bon j'ai fait un peu le tour des informations que je souhaitais obtenir. Voilà en tout cas merci beaucoup de m'avoir répondu. Est-ce que après cette discussion, il y a quelque chose qui vous vient, que vous avez envie d'ajouter, vous avez envie de me dire à ce sujet-là ?

Non pas plus que ça. Peut-être qu'il faudrait accompagner... plus d'accompagnement pour les jeunes stagiaires qui viennent dans les entreprises. Nous je vois que sur les fromageries occitanes, ils ont réservé un logement à Saint-Mamet pour les stagiaires. C'est dans le centre de Saint-Mamet pour que les stagiaires puissent se loger.

D'accord, mais c'est qui... c'est c'est du fait de l'entreprise ?

Le logement appartient à la commune, mais il est réservé pour les stagiaires de l'entreprise.

D'accord.

Donc ça que franchement là il n'y en a qu'un, c'est vrai que peut-être deux.

D'accord. trouve ça c'est très très bien. c'est c'est une super remarque. C'est quelque chose qui se fait un petit peu, il me semble dans le centre d'Aurillac, mais j'imagine que oui, c'est un peu excentré, c'est peut-être pas dans les priorités mais, voilà en tout cas merci pour cette remarque parce que ça ça fait partie de tout un tas de recommandations que nous fera remonter à Action Logement. Oui oui. Donc en fait quelqu'un qui n'a pas de voiture, mais il vient pas...

Oui

Ok, j'ai noté votre remarque, on la fera remonter on va faire une sorte de kit de recommandation pour Action Logement avec les autres entretiens parce qu'on a deux autres de vos collègues qui seront aussi peut-être même plus quatre je crois qu'ils seront interviewés au fur et à mesure de la semaine. Donc voilà, on fera un retour global. Bon il me reste à vous remercier d'avoir pris un peu de votre temps pour nous.

Pas de soucis

Merci beaucoup à vous, et puis je vous souhaite une bonne après-midi.

Merci beaucoup, au revoir.

XIV. RETRANSCRIPTION ENTRETIEN SALARIÉS 4-5

Entretien : RICOU Marie

Retranscription : RICOU Marie

Date de l'entretien : 11 mars 2026 en visioconférence

Tout d'abord, je tenais à vous remercier de participer à l'entretien. Peut-être que je vous représente un peu le projet pour commencer, je ne sais pas ce que Madame Lafon vous a dit. Alors voilà, on est un groupe de huit étudiants à Sciences po Lyon et on mène un projet en partenariat action logement afin de mieux comprendre comment les salariés choisissent leur lieu de résidence, selon quels critères et l'idée c'est voilà à partir de votre expérience de comprendre ce qui a influencé votre choix, et si le logement il oriente aussi votre parcours professionnel.

Donc l'entretien, il porte un peu sur votre situation personnelle, d'ailleurs il y avait aussi madame Couturier qui devait être avec nous, je sais pas si vous la connaissez.

Salarié 5 :

Ouais je pense qu'elle est là, je l'ai aperçu. J'essaye de l'appeler sinon.

Salarié 4 :

Bonjour, excusez-moi pour le retard !

Pas de soucis ! On vient de commencer ! Du coup j'étais en train d'expliquer que cet entretien va nous permettre de mener un projet de recherche sur les choix des salariés en matière de logement. Quels sont leurs contraintes, les freins, comment ils forment ce choix résidentiel ? Merci beaucoup de participer à ces entretiens. Cela va nous être d'une grande aide pour notre projet de recherche. Donc j'ai plusieurs questions, ça sera anonymisé donc n'ayez pas de crainte pour ça après s'il y a des questions avec lesquelles vous êtes pas à l'aise, n'hésitez pas à me le dire et à aucun problème.

Alors, les premières questions pour commencer : est-ce que vous pouvez-vous présenter, du coup votre poste, votre place dans l'entreprise.

Salarié 5 :

Honneur aux dames !

Salarié 4 :

Ok ! Je suis responsable d'activité au laboratoire pour la partie métrologie et ellipse, je suis dans l'entreprise depuis septembre 2025, donc c'est tout récent. Voilà et un gros projet sur le LIMS qui consiste à installer un logiciel de demande d'analyse qui fait partie du groupe Sodiaal.

Du coup, vous êtes cadre dans l'entreprise de ce que je comprends ?

Salarié 4 :

Je suis assimilée cadre, sinon je suis agent de maîtrise.

Salarié 5 :

Moi, cela fait 25 ans que je suis dans la boîte, j'ai commencé préparateur de commande et maintenant je suis approvisionneur des consommables pour tout le site et donc agent de maîtrise aussi.

J'ai d'autres questions qui sont un peu plus personnelles du coup sur votre âge, votre situation familiale. Si vous êtes en couple sans enfant, c'est vraiment pour analyser les parcours de mobilité résidentielle, savoir à quel stade de la vie vous êtes.

Salarié 5 :

Moi 50 tout rond, deux enfants et je suis donc en couple.

Salarié 4 :

Moi j'ai 46 ans, deux enfants et je suis mariée depuis 10 ans. Et j'habite pas très loin, ce qui est bien pratique pour aller au travail.

Oui, justement c'était ma prochaine question sur votre lieu de résidence, votre quartier et par rapport à l'entreprise aussi.

Salarié 5 :

Alors il se trouve qu'on est voisin ! Ça n'a pas été fait exprès je présume ! Donc Salarié 4 n'est pas loin et moi non plus. 9 km de l'entreprise.

Et en termes de temps de trajets, cela vous fait quoi à peu près ?

Salarié 4 :

En voiture, environ 10 minutes, à peine.

Ensuite, j'ai une question sur la tranche de rémunération et sur l'éligibilité au logement social. Si vous êtes éligible à ce type de dispositif, et si vous l'avez déjà utilisé.

Salarié 5 :

Moi non, pas éligible et du coup pas utilisé.

Salarié 4 :

Non moi non plus.

Une question sur les études. Donc déjà qu'est-ce que vous avez fait comme études, où est-ce que vous les avez faites? Si c'était loin d'Aurillac ?

Salarié 4 :

Alors moi j'ai fait mes études à Decazeville dans l'Aveyron donc ça fait pas très loin d'ici, au lycée polyvalent, j'y ai fait mon bac STL et un BTS biotechnologies.

Salarié 5 :

Et moi j'ai fait un bac à Aurillac et un BTS Sidoine Apollinaire à Clermont.

Parce que vous êtes originaire d'Aurillac à la base tous les deux ?

Salarié 5 :

Moi non

Salarié 4 :

Moi non plus

Ok, vous êtes originaire d'où du coup ?

Salarié 4 :

Moi je suis originaire de la Haute Loire à la base et je suis arrivée dans le Cantal en 1989 parce que mon père a eu un poste ici et depuis je n'en suis pas repartie.

Salarié 5 :

Moi je suis du Cantal mais je suis du côté de Saignes, c'est nord Cantal

Ok et du coup pour quelle raison vous êtes venu vous installer à Aurillac? Pour le travail ou pour autre chose?

Salarié 5 :

Alors moi pour la petite histoire, ma compagne bossait à Aurillac, moi je travaillais vers chez-moi, mais il se trouve que y a une antenne de la boîte donc vers vers vers Saigne donc je travaillais là et après ma compagne étant à Aurillac, j'ai demandé la mutation à Saint-Mamet et du coup c'est comme ça que je suis arrivé sur Aurillac.

Et du coup sur Aurillac vous êtes proche du centre-ville?

Salarié 5 :

Ah oui mais non moi je ne vis pas à Aurillac, Sansac-de-Marmiesse. Quand je suis arrivée de chez moi de Saigne, j'ai déjà habité à Aurillac

Salarié 4 :

Moi aussi c'est par rapport au travail parce que j'étais partie en Corrèze travailler en laboratoire d'analyses médicales et mon père avait eu des soucis de santé, donc j'avais cherché à me rapprocher. Et du coup j'avais trouvé un travail au départ sur Aurillac, toujours dans le milieu de la santé. Et **au départ, moi j'habitais sur Aurillac et j'ai déménagé en 2017 à la campagne parce qu' on y est bien mieux**

Et du coup au moment où vous avez vécu à Aurillac, vous viviez dans le centre dans la proche banlieue?

Salarié 4 :

Moi j'étais proche de la gare. Ça fait pas loin du centre parce que Aurillac c'est une petite ville quand même.

Salarié 5 :

On est tous pas dans le centre mais proche du centre quand même. Moi pareil, j'étais pas dans le centre, mais j'étais quand même pas très loin.

Et vous étiez dans des appartements ou des maisons ?

Salarié 5 :

Moi c'était appart, résidence Léon Blum

Salarié 4 :

Moi aussi, résidence des bars.

Et après, quand vous avez déménagé d'Aurillac, c'était pour quelles raisons ?

Salarié 5 :

Alors du coup Sansac-de-Marmiesse, c'est maison individuelle.

Salarié 4 :

Moi j'avais aussi la famille qui s'agrandissait donc il commençait à manquer un peu de place. **Et puis le centre-ville à un moment donné je commençais à en avoir un peu marre aussi et puis ouais pour avoir un meilleur cadre de vie que ce soit pour moi ou pour ma famille d'ailleurs.**

Salarié 5 :

Alors moi ma compagne bossait sur Aurillac, moi à Saint-Mamet, on c'est dit qu'est-ce qu'il y a entre les deux : Sansac-de-Marmiesse.

Et du coup vous avez pu avoir un logement plus grand, j'imagine ?

Salarié 5 et Salarié 4 :

Oui

Donc vous êtes propriétaire de votre logement ?

Salarié 5 et Salarié 4 :

Oui

Si vous devez un peu évaluer ce qui vous fait habiter et rester dans votre lieu de résidence actuel, c'est plutôt quoi c'est le cadre de vie, la proximité du travail, de la famille, le fait que vous êtes propriétaire ?

Salarié 4 :

Alors moi, il y a le cadre de vie déjà puis avec des enfants en bas âges, à Sansac-de-Marmiesse on a l'école qui est vraiment pas loin, proche de mon travail aussi, pas si loin que ça d'Aurillac pour aller faire les courses mais suffisamment éloigné mais suffisamment éloigné pour être tranquille le week-end, j'ai envie de dire. Bon je ne suis pas très loin non plus de ma famille puisqu'elle est sur Mores donc c'est à peu près à une demi-heure, un peu moins d'une demi-heure que de chez moi. Donc ouais c'est c'est pour tout ça ouais.

Salarié 5 :

Et moi, bah on va pas dire que c'est la routine mais on a pas de boulot donc il y a rien qui nous y a rien nous pousse aller ailleurs et puis on est pas mal dans notre petit village donc voilà y a rien qui y a pas d'éléments déclencheur donc pas de raison de changer.

J'avais un entretien ce matin avec une RH d'une entreprise d' Aurillac, et elle me disait qu'il y avait plusieurs problématiques liées à la vie dans Aurillac, à la sécurité. Et ça j'en ai pas entendu parler avant. Donc j'aurai aimé avoir un autre point de vue.

Salarié 5 :

Je pense qu'on est loin de certaines villes en France, c'est une certitude, mais ça ne s'arrange pas de toute façon. Moi je ne suis pas partie pour une histoire de sécurité et tout mais en gros si des fois on y met pas les pieds, ça peut être une raison, notamment en soirée.

Salarié 4 :

Ouais c'est vrai que la sécurité, c'est pas devenue top à Aurillac, **on me dirait demain je te trouve un super logement à Aurillac, bah honnêtement je garde le mien** parce que c'est vrai que ouais on sait bien c'est une petite ville, mais malgré tout je pense que de plus en plus il y a de la délinquance. Il y avait des choses dans les grandes villes qu'il y a moins et qui se sont finalement déplacées dans ces petites villes, comme celle d'Aurillac.

Donc c'est vrai que ça ne fait pas de la pub. Vis à vis du festival d'Aurillac, c'est sûr que c'est une grande manifestation, je crois que ça multiplie par 10 la population d'Aurillac, le temps du festival, ce qui est quand même bon pour une ville en règle générale. Malheureusement ça amène aussi un petit peu délinquance.

Mais si on va par-là, c'est comme partout en fait.

Vous identifiez d'autres freins à partir vivre à Aurillac que celui-là ?

Salarié 4 :

C'est surtout depuis qu'il y a beaucoup de commerces qui se sont mis sur les périphéries du coup cela incite moins les gens à aller dans le centre ville surtout qu'il faut se garer et que les parkings sont payants donc bon pour aujourd'hui, la vie est quand même plus chère qu'avant et je pense que tout le monde pense à tout quand ils vont faire leurs courses donc.

Et puis de nouveau peut-être aussi un paragraphe sur l'insécurité, malgré tout, je pense que ça joue. **Moi en tout cas, j'irai pas vivre à Aurillac aujourd'hui parce que voilà beaucoup de choses qui sont payantes.** Voilà c'est un peu moins sûr qu'avant.

Après, quand on veut simplement aller boire un coup ou faire un resto avec des copines, on va aller au centre-ville, **mais c'est vrai que c'est moins animé qu'avant** les gens ont plus peur.

Puis il y a autre chose aussi qu'il faut dire, **c'est que la population chez nous vieillit aussi. Donc il y a moins de jeunes aussi donc forcément ça fait peut-être aussi moins de dynamisme.**

Salarié 5 :

Je serai peut-être un peu plus nuancé, c'est pas Chicago ou Beyrouth quand même voilà. Donc il y a des fois avec les gamins petit, je me dit ouais si on des fois on était à Aurillac cela faciliterait des choses.

Ouais y a des fois notamment le collège. Salarié 4 a des enfants plus petits, mais quand ils attaquent le collège les activités tout ça. Bon on se dit, **on est toujours sur la route quand même avec les voitures** et on se dit "ah on serait sur Aurillac quand même... un coup de bus et..." donc voilà donc on n'a pas franchi le pas mais **je pense que tous ceux qui ont des gamins entre 12-13 et 16-17 se disent quand même qu'il y a deux trois commodités qui peuvent être pas mal.**

Au niveau des transports, est-ce que votre village est bien relié à Aurillac ?

Salarié 5 :

Pas du tout !

Salarié 4 :

C'est juste du point de vue scolaire que c'est relié : un bus le matin, un bus le soir.

Salarié 5 :

Oui c'est voiture, voiture, voiture !

Et pour revenir sur votre sur vos logements, quand vous l'avez trouvé, vous l'avez trouvé facilement ? Au prix que vous imaginez ? Est-ce que ça a été compliqué ?

Salarié 5 :

Nous, on a fait construire et on est passé avec un on appelle ça un pavillonneur. Donc du coup, on ne peut pas dire que ce soit super compliqué en fait c'est eux qui se débrouillent. Après en terme de prix, c'était il y a 20 ans donc c'est pas comparable du tout, je pense que tout a doublé donc je pense qu'on s'en est pas trop mal sortis

Est-ce personnes autour de proches de famille d'amis qui sont actuellement à la recherche d'un logement et qui ne trouvent pas, ou ne trouvent pas selon on va dire les modalités qu'ils voudraient ?

Salarié 4 :

Alors si si j'en connais, pas beaucoup mais j'en connais. Mais c'est vrai qu'**ils galèrent beaucoup parce que les prix sont hyper élevés.** Moi je suis arrivée il y a 8 ans, bon c'était pas les prix d'aujourd'hui hein donc déjà c'était encore assez abordable, mais malgré tout au départ, j'avais pas fixé forcément à Sansac-de-Marmiesse. Mais on a mis presque un an quand même à trouver ce qu'on voulait, dans les prix qu'on voulait, et puis en plus là moi clairement j'ai posé les valises dans cette maison là, je voulais pas de travaux, j'étais enceinte de ma deuxième donc j'avais pas du tout envie de prendre un pinceau ou quoi que

ce soit. Mais je sais qu'au jour d'aujourd'hui, y a des gens ça fait déjà plus d'un an qui cherchent et qui ne trouvent pas quoi.

Et ils cherchent quoi ? Autour d'Aurillac ? En appartement, maison ?

Salarié 4 :

Autour oui.

On nous a également parlé ce matin d'une question d'augmentation vraiment drastique des prix, depuis la sortie Covid sur le Cantal, donc c'est quelque chose que vous constatez aussi quoi ?

Salarié 4 :

Ah oui

Salarié 5 :

Bah après le covid, tous les parisiens, lyonnais, ont voulu venir dans le Cantal. Donc forcément, ceux qui avaient des biens, ils les vendent plus cher.

Est-ce que vous trouvez autour de vous des logements qui sont vétustes, pas rénovés ?

Salarié 5 :

Oui, rien que dans la cité, il y a au moins deux apparts là au-dessus des commerces qui sont pas loin d'être insalubre et ça reste comme ça quoi et les années passent les mois passent et l'appart là il reste comme ça. Donc je suis pas vraiment au courant du pourquoi ou pourquoi, pourquoi pas il se passe rien mais en tous les cas voilà... et c'est à 50 m de chez nous quoi donc je pense que ça si y en a déjà deux à 50 m de chez nous, je pense qu'il doit y en avoir beaucoup plus si on élargi.

Salarié 4 :

Moi je me souviens, quand je suis arrivée en 2008 à Aurillac, **j'avais visité deux appartements en location, il y en avait où j'ai même pas franchi le seuil de la porte tellement c'était insalubre** et j'ai dit aux agents immobiliers "enfin en tant qu'agent vous pouvez bien dire au propriétaire de" ils ont dit "non y' a rien qui nous oblige" mais je comprends pas pourquoi on laisse faire ça quoi. Parce qu'il n' y en avait, c'était pas forcément des propriétaires privés.

C'était en plus des organismes qui sont que là-dedans, type polygone, HLM des choses comme ça quoi. Je trouve que c'est abusé que de ne pas les obliger à mettre ça aux normes, que ce soit déjà moins insalubres et puis aussi que en terme de comment dire d'énergie, ça soit moins énergivore.

Et est-ce que sur vos communes il y a des politiques d'accompagnement à la rénovation avec des aides qui sont mises en place que ce soit financière ou juste d'accompagnement dans les dossiers ?

Salarié 5 :

À ma connaissance, pas directement de commune, hormis les aides de l'Etat. Mais la commune elle-même, y a pas un supplément pris en charge par la commune à ma connaissance.

Pour revenir un peu sur votre logement, si on devait hiérarchiser des critères du coup de un à six pour les classer dans ce qui vous a convaincu dans votre choix de résidence actuelle : proximité du travail, l'accessibilité au transport, la proximité avec la famille, les caractéristiques du logement, donc style superficie, type de logement, le cadre de vie et le prix du logement.

Accessibilité au transport j'imagine qu'on peut le mettre à la fin ?

Salarié 5 :

Il n'y a rien ! Donc oui.

Salarié 4 :

J'aurai mis le cadre de vie en premier, ensuite la proximité avec le travail, la superficie en trois, en quatre le prix, en cinq la proximité avec la famille et en six le transport.

Salarié 5 :

Oui ça sera à peu près pareil parce que superficie et prix sont liés.

Et du coup vous me disiez tout à l'heure que vous avez eu quasiment un an pour trouver votre logement ? Est-ce que vous avez dû faire des compromis dans votre choix final, d'abandonner des critères que vous aviez à l'origine et que du coup c'était trop compliqué, vous les avez abandonnés.

Salarié 4 :

Non finalement non parce que finalement c'était vraiment la maison réunissait tous les critères. La seule chose c'est que en fait au départ quand je l'avais vu la première fois elle faisait un certain prix, qui était pas trop mon budget alors si j'ai dû faire un sacrifice c'est peut être dans le prix parce que j'avais réussi un peu à négocier il a aussi fallu que je fasse pas quoi

Salarié 5 :

Alors, nous donc comme on a fait construire bah oui forcément parce que le premier plan tu fais un château quoi puis quand on te dit les prix bon bah tu réduis un peu mais c'est moins concret c'est pas comme une maison qu'on veut acheter.

Une question sur l'accompagnement par votre entreprise. Est-ce qu'il y a des dispositifs au sein même de votre entreprise qui proposent des aides au logement ou des informations pour trouver un logement ?

Salarié 5 :

Moi à l'époque j'avais eu le l'emprunt à 1 % et donc j'avais été voir mes RH, on avait discuté, ils nous avaient dit qu'on y avait droit et puis voilà quoi.

Salarié 4 :

Je crois que c'est pour la première habitation qu'on a le droit à ça. Fin je sais pas. Mais ouais je sais que ça existe. Je l'avais eu avec mon ancien employeur.

Est-ce que vous connaissez les dispositifs proposés par Action logement ?

Salarié 5 :

maintenant je dirais pas plus que ça

Salarié 4 :

Ouais, je l'avais su à l'embauche moi que ça existait après pas de nouvelle de ça ouais.

Salarié 5 :

Je pense que si on va les voir et qu'on va chercher le renseignement bah y'a pas de soucis, ils nous renseignent mais après il n'y a pas de com globale.

Et peut-être une dernière question sur votre vision du logement social. Quand je vous dis logement social, quelles sont les premières images en fait qui vous viennent à l'esprit ?

Salarié 4 :

C'est un peu l'immeuble où on case des gens. Après je sais que maintenant ça a évolué, il y a des gens qui sont en maison

Salarié 5 :

Dans notre cité, ayez l'image d'une petite cité quand même hein, mais tout le haut c'est des logement type cantal habit, HLM et c'est de la maison individuelle. Donc vu que c'est à côté de chez nous ça peut être

notre première vision. **Après on sait bien que la majorité c'est pour parler vulgairement des cages à poule**

Mais si on fait le rapport à nos voisins, c'est des maisons individuelles mais enfin **c'est pas le social comme on peut l'imaginer effectivement. Enfin je veux dire, c'est pas le bordel** c'est pas voilà

Il y a de plus en plus d'accès à la propriété en plus me semble-t-il.

OK moi j'ai épuisé toutes mes questions, je sais pas si vous avez d'autres choses qui vous paraîtraient intéressantes à communiquer pour notre étude

Salarié 4 :

Je pense de nos jours qu'il faut pas toujours se dire qu'il faut forcément vivre en ville pour pouvoir être à côté du travail parce que bon vivre en ville, surtout dans certaines villes, quand on va au travail, à l'école, faire les courses etc et qu'on a quand même souvent des bouchons et nous, on a quand même cette liberté là de pas en avoir et je trouve que franchement ça ouais ça nous réussit plutôt bien, je pense.

Merci beaucoup en tout cas d'avoir pris le temps de répondre à toutes nos questions. Puis on fera une restitution le 3 avril, je transmettrai à Madame Lafon, l'invitation si jamais vous voulez y participer voilà merci beaucoup d'avoir pris le temps

XV. RETRANSCRIPTION ENTRETIEN SALARIÉS 8-9-10

Entretien : AYDIN Erdem

Retranscription : AYDIN Erdem

Date de l'entretien : 13 mars 2026 en visioconférence

Étudiant : Est-ce que cela vous dérange si c'est enregistré ? Comme ça, je peux retravailler dessus ensuite.

Salarié 9 : Pas de souci.

Salarié 8 : Non, pas de problème. Mais je vous remercie de poser la question parce que, évidemment, c'est légal et il faut la poser avant. C'est quelque chose que très peu de gens font chez nous, alors que c'est obligatoire.

Étudiant : Vu qu'on est dans un entretien à plusieurs, normalement on commence par des questions très factuelles et assez personnelles, notamment sur la situation professionnelle, l'ancienneté, l'âge, le genre, etc. Est-ce que cela vous conviendrait si je vous envoie ces questions par mail juste après ? Cela prend 30 secondes, mais cela évite de les poser ici, notamment des questions comme la tranche de rémunération, qui est souvent un sujet délicat.

Salarié 8 : Oui, je pense. Par contre, tu as bien nos mails ?

Étudiant : Oui, après la réunion. Il n'y a pas de souci, je vous l'envoie. Si c'est bon pour vous, vous me répondrez ensuite.

Salarié 10 : Très bien.

Étudiant : Du coup, on va pouvoir commencer. Comme je vous l'ai dit, vous êtes trois devant moi, donc n'hésitez pas à rebondir, à vous couper, à discuter, à donner votre avis. Le but, c'est d'avoir des interactions et de comprendre les dynamiques globales de vos choix. On peut commencer par les trajectoires résidentielles et professionnelles. Avant tout, j'aimerais savoir est-ce que vous habitez tous sur Aurillac même, ou non ?

Salarié 9 : Moi non.

Salarié 8 : Moi non.

Salarié 10 : Oui.

Étudiant : Et sinon, où habitez-vous à peu près ?

Salarié 9 : Moi, je suis à 10 km de l'entreprise, dans un petit village qui s'appelle Vézac.

Étudiant : C'est dans l'agglomération du coup ?

Salarié 9 : Non, pas vraiment.

Salarié 8 : C'est dans la communauté d'agglo, mais à Aurillac après vous avez les champs et ensuite les villages.

Étudiant : Et vous également, Madame, vous êtes à peu près à quelle distance ?

Salarié 8 : Oui, je suis à 6 km, à Naucelles.

Étudiant : Et ce n'est pas du tout une contrainte pour vous par rapport au travail ?

Salarié 9 : Ce n'est pas du tout une contrainte parce que, par chez nous, les routes sont très accessibles. Il n'y a pas des feux rouges toutes les deux minutes et, comme disait Manon, il y a les champs juste après. Pour aller au travail, il y en a pour dix minutes dans mon cas.

Salarié 8 : Effectivement, comme disait Raphaël, c'est très rapide. Nous, il n'y a pas d'embouteillages, donc 6 km, ça se fait vite. Par contre, moi, c'est une contrainte dans l'autre sens : j'aimerais être plus loin. Je subis ma situation actuelle.

Étudiant : Vous voulez déménager ?

Salarié 8 : Oui. Cela fait huit ans que je cherche à déménager.

Étudiant : D'accord. Plus loin ?

Salarié 8 : Oui, beaucoup plus loin, loin du bruit et de la population. Moi, je voudrais être davantage à la campagne.

Étudiant : Ah, parce que ce n'est pas assez calme ?

Salarié 8 : C'est ça, le problème. Naucelles, pour moi, c'est déjà trop gros. J'ai même testé Vézac avant, mais non, moi je cherche vraiment le calme. J'aimerais être plus loin, mais pas trop loin non plus. Je ne veux pas anticiper sur les questions, mais ce n'est pas un problème de délai ou de timing le matin. Cela va.

Étudiant : En revanche, en déménageant plus loin, le temps de trajet domicile-travail va forcément s'allonger. Qu'est-ce que vous accepteriez ?

Salarié 8 : Je serais prête à accepter davantage. Le problème, c'est que j'ai une chienne, donc il faut que je rentre le midi pour la nourrir et la sortir. C'est mon seul vrai point bloquant à l'heure actuelle. Cela

m'empêche d'être beaucoup plus loin et donc d'être vraiment au calme. Je suis coincée à cause de la chienne : le midi, je dois rentrer, donc je ne peux pas partir trop loin.

Étudiant : Donc au final, c'est une volonté, mais qui est assez peu réalisable.

Salarié 8 : Voilà.

Étudiant : Très bien. Et pour finir M. xxx ?

Salarié 10 : Moi, j'habite à 3 km, à Aurillac, à côté de la gare. Le logement, je ne l'ai pas choisi par rapport au travail, c'est plutôt le hasard. Cela dit, je suis bien en ville parce que je peux venir au boulot en vélo. Ça, c'est très pratique : cela évite de prendre la voiture et, au final, ça va plus vite. Même quand je prends la voiture, il faut à peu près six minutes, mais bon, ici on dit que ça bouchonne. Un Parisien ou un Lyonnais dirait que non, mais nous on trouve que ça bouchonne. Donc le vélo, c'est top. Et puis en même temps, on évite la voiture ; et le soir, en cinq minutes, je suis à la campagne. Donc le logement me convient très bien.

Étudiant : Et vous êtes le seul à venir en vélo parmi vous trois ? Et plus largement dans l'entreprise ?

Salarié 10 : Dans l'entreprise, on n'est pas énormément.

Salarié 8 : Moi, je pourrais aussi avec un vélo électrique. Mais le problème, c'est surtout le risque routier. Depuis Naucelles, avec la nationale, vu comment les gens roulent, à vélo je ne suis pas suicidaire. C'est surtout ça qui me bloque.

Salarié 9 : Il n'y a pas beaucoup de pistes cyclables aménagées.

Salarié 10 : Oui, je crois que c'est quelque chose qui revient souvent. Beaucoup de gens ont peur parce qu'il n'y a pas assez d'aménagements. Oui, mais moi qui fais beaucoup de vélo, ce n'est pas ça qui me fait peur. Pas du tout. Mais chacun est différent. Je crois que beaucoup de collègues ont peur de la circulation.

Étudiant : C'est vrai qu'on avait eu un entretien avec le maire, qui nous avait parlé de projets d'urbanisme, et il me semble qu'il y avait des pistes cyclables en prévision.

Salarié 10 : On en a déjà quelques-unes, on ne va pas se plaindre. Il y en a des vraies, bien séparées des voitures. Mais il y en a d'autres où on fait semblant d'avoir des pistes cyclables, alors qu'elles sont presque plus dangereuses qu'autre chose.

Salarié 8 : Moi, je trouve ça hyper flippant d'avoir les vélos si proches de la circulation.

Salarié 10 : Il y a beaucoup de passages, il faut faire attention, il y a des accès partout. Il y a encore du travail à faire.

Salarié 9 : Et puis dans l'entreprise, si on vient à vélo, surtout pour ceux qui habitent un peu plus loin, on transpire. Or, on n'a pas de vestiaires, pas de douche. Ça pourrait aider, notamment dans les bureaux.

Salarié 8 : Et inversement, dans le Cantal, on peut quand même avoir de la neige, de la pluie. Arriver le matin trempé ou après avoir pris la neige, sans vestiaire ni possibilité de se changer, ce n'est pas adapté.

Salarié 10 : On commence à y venir, mais ce n'est pas encore rentré dans les mœurs chez nous. Par rapport à d'autres villes où je vais, ou des gens que je connais, je trouve quand même qu'ici beaucoup de personnes habitent en dehors d'Aurillac. Les gens sont habitués à prendre la voiture.

Salarié 8 : Il y a aussi le fait qu'on fait les courses en même temps. C'est bête, mais un vélo, cela demande une autre organisation. C'est moins commode que de charger les courses dans la voiture.

Étudiant : Vous avez mentionné tout à l'heure, Monsieur Bouchet, que vous n'aviez pas choisi votre domicile en fonction de votre lieu de travail. Est-ce que vous pourriez développer ?

Salarié 10 : Actuellement, je suis sur Aurillac, mais quand j'étais en appartement, je l'avais acheté bien avant et j'avais commencé à travailler dans une usine qui était dans un village. Je travaillais à SIRICA, qui est un peu à l'origine de Qualipac. Ensuite, il y a eu plusieurs rachats et déménagements. Avec les évolutions de l'entreprise, cela m'a finalement rapproché de mon logement, sans que ce soit voulu au départ.

Étudiant : D'accord. Et vous habitez ici depuis combien de temps ?

Salarié 10 : Je dirais 35 ans. Avant, j'étais à Toulouse. Je suis originaire d'ici, mais j'ai vécu et fait mes études à Toulouse pendant trois ans. Ensuite, je suis revenu directement sur Aurillac pour travailler. Donc oui, cela fait quelques années.

Étudiant : Est-ce que vous avez un parcours similaire ?

Salarié 9 : Je suis originaire de l'Aveyron, et cela fait 11 ans que je suis arrivé dans le Cantal. Au départ, comme je sortais des études, j'ai eu de petits appartements, puis j'ai acheté à Vézac, aussi en fonction de l'entreprise, de ma compagne, et du travail.

Étudiant : Donc vous êtes venu ici initialement pour le travail ?

Salarié 9 : Oui, c'est ça.

Étudiant : C'est ce qui vous a fait venir ici, puis ensuite vous avez construit votre vie de famille et vous êtes devenu propriétaire ?

Salarié 9 : Oui. J'ai fait mes études en Aveyron, dans la plasturgie puis en conception. Et c'est justement en faisant un stage à Qualipac qu'ils m'ont embauché ensuite. C'est pour ça que je suis arrivé dans le Cantal.

Étudiant : Très bien.

Salarié 8 : Moi, c'est encore différent. C'est assez amusant parce que cela fait un panel varié. Ma famille paternelle est d'ici depuis plusieurs siècles, mais ma famille maternelle est de Normandie. Moi, je suis née au Havre. J'y ai fait mes études, j'y ai commencé à travailler, mais je venais toutes mes vacances ici chez mes grands-parents. Et en fait, j'ai rencontré mon ex-mari, qui était d'ici. Dès qu'on a fini nos études et travaillé un peu au Havre, on est revenus dans le Cantal. Cela fait 21 ou 22 ans que je suis revenue dans le Cantal. On a loué un an et quelques à Vézac, puis on a acheté à Naucelles.

Étudiant : D'accord. Vous êtes donc tous les trois propriétaires. C'est intéressant pour moi, car je n'en avais pas encore eu jusque-là dans les entretiens salariés. Du coup, je devais vous poser la question du passage de locataire à propriétaire, mais ce n'est plus nécessaire. En revanche, est-ce que vous envisagez de changer de logement ? Même quand on est propriétaire, on peut avoir d'autres aspirations résidentielles.

Salarié 10 : Moi oui, mais pas tout de suite. Je suis à la retraite dans à peu près sept ans. Probablement qu'à la retraite, avec ma compagne, je m'éloignerais encore davantage de la ville. Il y a beaucoup de gens qui font l'inverse à la retraite, notamment pour des raisons médicales ou de services. Mais aujourd'hui, on est quand même mieux desservi dans les campagnes qu'avant. Et puis, ce n'est pas ça qui me freine. Moi, j'ai vraiment envie de m'éloigner de la ville, d'avoir une petite maison à la campagne avec ma compagne.

Salarié 8 : Moi aussi, je cherche à déménager. J'aimerais trouver un endroit un peu plus loin, plus arboré. En fait, à Naucelles, on a choisi uniquement pour les arbres. Cela ne me rend pas service, parce que mes parents sont de l'autre côté du département. Moi, je cherchais plus du côté de Carlat, de la vallée de la Cère. La maison en elle-même ne m'intéresse pas particulièrement ; ce qui m'importe, ce sont les arbres sur le terrain. Fondamentalement, je cherche plus d'arbres, un terrain plus grand, et plus de calme. La maison, en soi, m'importe peu.

Salarié 10 : Et Vézac non ? Moi j'adore Vézac.

Salarié 8 : On louait avant rue du Bar, juste en dessous de l'ancien bar. Là, ce n'était pas une bonne expérience : les types alcoolisés qui urinaient contre la maison, le bruit... Non. Depuis, le bar a fermé, mais malgré tout, je n'adhère pas. Peut-être que dans les rues ou quartiers plus calmes de Vézac, ce serait différent, mais pour moi il y a déjà trop de monde. Il me faut quelque chose de plus calme.

Étudiant : Très bien. Et pour vous ?

Salarié 9 : Moi, comme j'ai acheté il y a seulement cinq ans, avec les taux d'intérêt actuels et le fait qu'il me reste beaucoup à rembourser, ce n'est pas d'actualité.

Étudiant : Et vous avez tous une maison ou certains ont un appartement ?

Salarié 10 : Moi, c'est un appartement, près de la gare.

Étudiant : Et dans vos deux cas, ce sont des maisons ?

Salarié 8 : Oui.

Étudiant : Est-ce que vous avez eu une aide de votre employeur pour vous loger, que ce soit initialement ou lors d'un changement de logement ? Ou même un contact avec l'employeur à ce moment-là ?

Salarié 10 : À l'époque, il y avait le "1% logement", je crois, via la CCI.

Salarié 8 : Il me semble que j'y avais droit, mais comme j'avais déjà un CEL ou un PEL, cela revenait un peu au même. La banque m'avait conseillé, mais je ne m'en étais pas servi.

Salarié 10 : Oui, il y avait quelque chose comme ça. Quand on était salarié, on avait droit à une aide. Je crois qu'à l'époque c'était 50 000 francs, puis après 10 000, quelque chose comme ça. C'était une aide à 1%, si je me souviens bien.

Salarié 8 : Ça ne te parle pas, Raphaël ?

Salarié 9 : Bonne question. J'avoue que je ne me suis pas du tout renseigné quand j'ai acheté.

Étudiant : D'accord.

Salarié 8 : Mais il me semble bien qu'il y avait ce type de dispositifs. Après, il fallait regarder ce qu'on pouvait cumuler ou non avec d'autres aides.

Étudiant : Et en termes d'accompagnement, est-ce que quelqu'un a pu vous aider dans votre recherche ? Ou bien est-ce que c'est quelque chose qui n'a pas du tout existé ? Est-ce que vous auriez souhaité être aidés par votre employeur dans la recherche de logement ?

Salarié 9 : Non, pas spécialement. Chez nous, c'est quand même assez facile de voir les annonces et les maisons disponibles. On connaît les coins aux alentours, donc si on sait à peu près où on veut aller... Après, financièrement, c'est sûr que s'il y avait eu des aides, cela aurait été bien. En tout cas, être au courant avant, oui. Peut-être qu'on en avait parlé, mais je n'y ai pas prêté attention.

Salarié 10 : Il y a 35 ans, on se débrouillait. Je considérais que l'employeur n'était pas là pour nous aider sur ça. Mais maintenant, je crois qu'on peut se faire aider pour la recherche ou le financement. Il y a une assistante sociale qui fait quelques heures par semaine. Elle peut peut-être aider les gens qui en ont besoin. Après, est-ce que tout le monde a besoin d'être aidé ? Avec tous les moyens de communication aujourd'hui, on arrive quand même à se débrouiller. Mais c'est vrai qu'avoir un référent dans l'entreprise pour aiguiller les gens, ce ne serait peut-être pas inutile.

Salarié 8 : Moi, dans mon cas, cela reste très individuel, mais vu mes critères de recherche, cela fait huit ans que je cherche sans trouver parce qu'aucune agence immobilière n'est capable de comprendre ma

demande. Donc oui, s'il y avait quelqu'un capable de comprendre et de m'aider un minimum, cela me rendrait service, plutôt que de devoir faire toutes les agences immobilières une par une. Sur Aurillac, beaucoup n'arrivent pas à comprendre que je me fiche de la maison et que je veux juste un terrain, au calme. C'est compliqué. Un interlocuteur unique, cela pourrait être utile. Et pour les nouveaux arrivants d'un autre département, ce serait peut-être encore plus important.

Étudiant : À Qualipac, est-ce que vous avez connaissance de procédures ou de choses mises en place à ce sujet ?

Salarié 10 : Moi, par exemple, j'ai actuellement un alternant qui finit sa deuxième année au mois de juillet. Il est de Saint-Flour, donc à 80 km d'Aurillac. Il fait ses études à Saint-Flour, et c'est le GRETA qui l'a aidé à trouver un logement sur Aurillac.

Étudiant : Par quel biais ?

Salarié 10 : C'est l'organisme de formation. C'est un jeune qui est en France depuis deux ans, il est congolais, donc je crois que c'est surtout le Greta qui l'a accompagné. Cela n'avait rien à voir avec l'entreprise.

Étudiant : D'accord. Donc cela dépend peut-être plus de l'école ou du territoire. C'est tout aussi intéressant.

Salarié 8 : Pour ce que j'en sais, en dehors de l'assistante sociale et d'Action Logement, comme on est partenaire, je n'ai pas connaissance d'autre chose.

Étudiant : Pour reprendre plus largement : qu'est-ce qui, aujourd'hui, vous fait habiter et rester à Aurillac, ou autour d'Aurillac ?

Salarié 9 : Pour moi, comme l'Aveyron n'est pas très loin du Cantal, c'est la proximité avec la famille. Et puis j'ai construit ma vie ici. Il y a aussi une bonne gastronomie.

Étudiant : Vous pouvez aussi prendre la question en négatif : qu'est-ce qui fait que vous n'habitez pas ailleurs ?

Salarié 9 : Honnêtement, quand je vois les taux d'intérêt aujourd'hui, alors que les salaires ne sont pas forcément beaucoup plus élevés ailleurs, et surtout la différence de prix à l'achat... Si on va à Toulouse, par exemple, l'immobilier est très cher. Et puis le mode de vie me correspond moins. Plus il y a de population, moins j'aime. C'est pour ça que je reste ici.

Salarié 8 : Moi, c'est parce que c'est la terre de mes ancêtres, donc je ne me verrais pas vivre ailleurs. Je viens ici en vacances depuis l'âge d'un mois. Pour moi, c'est chez moi. Et puis c'est très lié à la qualité de vie. Je suis née au Havre, j'y ai vécu, et c'est un monde d'écart. Là-bas, je ne supporte pas la densité, cela

me donne une impression d'oppression. Alors que ici, on a de la verdure à 5 km de la ville, pas d'embouteillages, une vraie qualité de vie. Je ne me verrais pas vivre ailleurs, ce n'est pas concevable.

Salarié 10 : Moi, c'est un mélange de ce qu'ont dit Raphaël et Manon. J'ai la famille ici, je suis né ici. Je suis impliqué dans plusieurs associations d'Aurillac et des alentours depuis des décennies, donc j'ai un gros tissu d'amis, d'activités. Et puis le Cantal, et Aurillac, permettent de faire beaucoup d'activités sportives, même culturelles. On est loin de tout, mais en même temps on a pas mal de choses. On peut quand même rayonner.

Salarié 8 : Il faut certes se taper une heure de route sinueuse avant de récupérer l'autoroute, mais finalement on est au milieu de la France.

Salarié 10 : Et puis il n'y a pas d'embouteillages. Je pense que c'est vraiment la qualité de vie qui fait qu'on reste ici. Et malgré tout, l'entreprise dans laquelle on est joue aussi. Il y a toujours des hauts et des bas, mais si je ne m'y étais pas retrouvé, je serais déjà parti. Là, j'ai trouvé un équilibre.

Étudiant : Vous avez mentionné les activités sportives extérieures. Est-ce que c'est quelque chose de commun autour de vous ?

Salarié 8 : Oui, je pense qu'ici beaucoup de gens apprécient le Cantal pour sa qualité de vie. C'est une ville à taille humaine. On est tranquilles, il n'y a pas d'embouteillages, on a la gastronomie. Et puis on peut faire beaucoup de sports de nature, donc oui, je pense que c'est quelque chose qui ressort souvent. On peut faire du ski après le boulot, finir à 17 h 30 et aller skier ou faire de la raquette. Il y a aussi le vélo, la randonnée, et puis tous les autres sports : rugby, foot, tout ce qu'on veut. Vous êtes déjà venus dans le Cantal ?

Étudiant : Oui, quand on a interviewé le maire et le directeur de la CCI. Justement, cela va faire une bonne transition. Pour nous, venir de Lyon à Aurillac, c'était quand même long : environ quatre heures. Est-ce que, vous, dans l'année, vous faites souvent des allers-retours en dehors du département, voire plus loin ? Est-ce que vous prenez souvent la route ?

Salarié 9 : Oui.

Salarié 10 : Oui.

Salarié 8 : Souvent, moi non, mais c'est par choix parce que je n'aime pas trop faire de la route et que je me plais dans le Cantal. Mes vacances, je ne les passe pas forcément ici, mais il y a déjà plein de choses à faire dans le département. Et comme j'ai la chienne, je reviens toujours à elle : cela me limite dans la journée. Donc je fais mes petits tours dans le Cantal et je rentre. Il m'arrive quand même de sortir du Cantal, de temps en temps, pour le travail ou pour autre chose.

Étudiant : Et dans ces cas-là, le temps de trajet, vous le vivez comme une contrainte ou vous l'acceptez parce que ce n'est pas régulier ?

Salarié 9 : Pour ma part, je trouve qu'on est très mal desservi. Je vais souvent sur Toulouse, Albi, et aussi vers Clermont avec le rugby. Je bouge pratiquement tous les week-ends. Le fait que la moindre autoroute soit à 1 h 30 de route minimum, c'est pénible. Cela aurait été bien que ce soit plus proche. Mais bon, on n'a pas le choix.

Étudiant : Donc c'est acceptable, mais pas au point de vous faire déménager ?

Salarié 9 : Non, je ne pense pas. Cela pourrait l'être à l'avenir, mais pas pour l'instant.

Salarié 8 : Moi, c'est l'inverse : le jour où l'autoroute sera plus près, cela posera d'autres problèmes, parce que c'est ce qui nous préserve aujourd'hui.

Étudiant : Vous préserve, c'est-à-dire ?

Salarié 8 : Cela nous préserve des touristes, du monde, d'une certaine forme de société de consommation. Le jour où on aura l'autoroute plus près, cela ne ressemblera plus à ce que c'est aujourd'hui.

Salarié 10 : Après, vu le relief, il y a peu de chances qu'elle arrive vraiment plus près. Et c'est vrai que, même si cela peut être une contrainte quand on part souvent, on est habitués. Quand on part, c'est pour les loisirs ou les vacances, donc on prend notre temps. Les routes sont sinueuses, mais elles sont belles. Pour ceux qui travaillent à Aurillac et qui doivent sortir du Cantal pour le travail, je pense que c'est davantage une contrainte. Mais pour nous, quand on part, c'est pour jouer au rugby ou faire des activités, donc on le prend bien. On n'a pas le choix. En revanche, ce qu'il faudrait sans doute améliorer, c'est le réseau ferroviaire et aérien. Quand on habite à Lyon, on a un aéroport pas loin. Si on veut partir à l'étranger, c'est simple. Nous, il faut déjà faire quatre heures de route, trouver un parking à Lyon... c'est l'inconvénient.

Étudiant : Il y a une ligne Aurillac-Paris, il me semble.

Salarié 8 : Oui, c'est la seule.

Étudiant : Et est-ce que cela vous arrive de l'utiliser ? Ou bien connaissez-vous des gens qui l'utilisent ?

Salarié 8 : Oui, on l'utilise parfois pour le travail. Mais heureusement que c'est pour le travail, parce que c'est cher. À titre privé, cela fait vite cher. C'est dommage, parce que sinon ce serait utile. Il n'y a pas non plus énormément de rotations : je crois qu'il y a quatre allers-retours par jour, ce qui est déjà pas mal, mais cela reste coûteux.

Salarié 10 : Sinon, à plusieurs, on prend la voiture parce que cela revient moins cher.

Salarié 8 : Le train, c'est cher aussi. Et l'état des lignes, que ce soit vers Clermont ou vers Limoges, est catastrophique. Souvent, on finit en bus à cause de travaux ou de réparations. Là-dessus, on est mal desservi.

Étudiant : Donc, au quotidien, c'est surtout la voiture ?

Salarié 10 : Oui. Si on pouvait s'en passer, on le ferait, pour faire des économies et pour l'environnement.

Salarié 8 : Mais aujourd'hui, on dépend beaucoup de la voiture, même pour venir au boulot. Moi, ce que je regrette, c'est que j'habite à Naucelles, mais c'est pareil pour Vézac : on a des arrêts de bus. Pourtant, si je veux venir jusqu'à l'arrêt qui est juste devant l'usine, je dois changer quatre fois de bus. C'est absurde pour 6 km. C'est dommage, parce qu'il n'y a que trois ou quatre gros villages autour d'Aurillac d'où viennent beaucoup de salariés de Qualipac. Je ne comprends pas que la communauté de communes n'ait pas mis en place un système de ramassage. Moi, au Havre, il y avait des cars d'usine : les entreprises s'organisaient ensemble, il y avait un ramassage à différents horaires, et on avait un vrai bus.

Étudiant : Ce serait une solution qui vous conviendrait ?

Salarié 8 : Ah oui, totalement. Ce serait super. Cela me rend malade d'être toute seule dans ma voiture matin, midi et soir. Même du covoiturage bien organisé, ce serait déjà très bien. Ils avaient essayé un peu à Qualipac Aurillac de mettre en place du covoiturage, avec une sorte de fichier interne pour que les gens se contactent entre eux. Je ne sais pas si cela a bien marché.

Salarié 10 : Ça se fait quand même un peu, notamment pour ceux qui sont en équipe ou en 3-8. Il y en a pas mal qui viennent en covoiturage.

Étudiant : Très bien. J'aimerais maintenant passer davantage au logement lui-même. Très simplement : comment avez-vous trouvé votre logement ? Est-ce que c'était du bouche-à-oreille, des agences immobilières, Le Bon Coin ?

Salarié 9 : Moi, Le Bon Coin.

Salarié 8 : Moi, l'ancêtre du Bon Coin : Annonces15, en version papier, le grand journal noir et blanc.

Salarié 10 : Moi, c'était plutôt le bouche-à-oreille, dans la famille.

Étudiant : Et pour revenir vraiment au logement, et non à la ville ou au cadre de vie, quels sont les critères qui ont pesé dans le choix précis de ce logement-là et pas d'un autre ? À cette localisation-là et pas ailleurs ?

Salarié 10 : Pour moi, cela a été l'emplacement. Mais même pas par rapport au travail, puisque je travaillais alors dans un petit village. C'était l'emplacement dans le sens de la proximité de tout à pied : le centre-ville, les commerces, la gare. Et puis après, bien sûr, le prix.

Salarié 9 : Nous aussi, cela a beaucoup été le prix. On a aussi regardé les taxes foncières, parce que dès qu'on se rapprochait d'Aurillac ou d'Arpajon, c'était beaucoup plus cher. Donc le simple fait de s'éloigner un peu jouait sur le prix au mètre carré. Au départ, on hésitait entre construire ou acheter à

rénover, mais dans tous les cas le prix au mètre carré pesait beaucoup. Le lieu nous plaisait aussi, mais le critère principal restait le prix.

Salarié 8 : Moi, je rejoins mes collègues : d'abord la fourchette de prix, parce que la sélection se fait là-dessus. Ensuite, à l'époque, le calme, un très grand arbre dans le jardin, et la cheminée. Cela ne s'explique pas complètement : le reste ne correspondait pas forcément à nos attentes, mais l'arbre était superbe et la cheminée nous plaisait beaucoup. Ensuite on est rentrés, on a vu la cheminée, et c'était bon. On a presque eu envie de dire aux propriétaires : "Sortez de chez nous." Ce sont parfois des choses qui ne s'expliquent pas.

Étudiant : Vous avez tous les trois mentionné le prix du logement. Est-ce que je peux vous demander ce que vous entendez exactement par "prix du logement" ? Tout le monde ne met pas forcément la même chose derrière ce terme.

Salarié 10 : Moi, pour l'avoir acheté, comme c'était un appartement entièrement à refaire dans un immeuble divisé, j'ai acheté un plateau, donc ce n'était pas cher. Ensuite, j'ai rapidement calculé ce que cela allait me coûter en travaux, que j'ai faits en partie moi-même avec mon père. Le prix, pour moi, c'était donc un calcul global : achat plus travaux, ramené à ce que cela me coûterait par mois. À l'époque, je débute, et cela me convenait. Par contre, je n'avais pas du tout anticipé la taxe foncière. Cela reste pénible, mais compte tenu de tout ce qu'offre Aurillac, j'accepte.

Salarié 9 : Moi, c'est pareil : il fallait que l'enveloppe globale, en comptant le notaire, la taxe foncière, les travaux et l'achat de la maison, nous fasse un certain montant mensuel. Le but, c'était de savoir ce qu'il nous resterait ensuite avec les autres charges, et de pouvoir quand même continuer à faire des activités, mettre un peu de côté, avoir des loisirs. Cette enveloppe définissait la fourchette de prix dans laquelle on pouvait acheter.

Salarié 8 : Je rejoins mes collègues, mais dans la notion de prix j'entends aussi le bon rapport qualité-prix. Parce qu'un logement peut ne pas être cher, mais être mauvais, ou au contraire coûter un peu plus et être cohérent avec ce qu'on achète. Il y a donc une idée de ratio entre le prix et la qualité réelle du bien.

Salarié 10 : Oui, entièrement d'accord. Il y a aussi la question de ce qu'on obtient pour ce prix-là. Par exemple, entre un rez-de-chaussée et un quatrième étage, le prix n'est pas le même. Moi, j'ai préféré payer un peu plus cher pour être plus haut.

Salarié 9 : Et puis il fallait aussi prendre en compte la performance énergétique : que ce ne soit pas un gouffre à chauffer.

Étudiant : C'est intéressant, parce que l'énergie revient souvent quand on parle du prix.

Salarié 10 : Il y a 35 ans, honnêtement, l'énergie n'était pas un sujet central. Comme on a tout refait, on a isolé, mais on n'avait pas ce réflexe de raisonner d'abord en performance énergétique. Aujourd'hui, je pense que les gens y feraient beaucoup plus attention.

Salarié 8 : D'autant plus que dans le Cantal il peut faire très froid l'hiver.

Étudiant : Et justement, vu que vous êtes tous les trois propriétaires, est-ce que vous avez rénové votre logement récemment pour améliorer ses performances énergétiques ?

Salarié 9 : Moi, j'ai fait des travaux parce qu'il y avait des choses qui n'étaient plus aux normes, notamment l'électricité avec encore de vieux fusibles. Ensuite, on a aussi amélioré l'isolation, la porte de garage, ce genre de choses.

Salarié 8 : Nous, on a refait l'isolation il y a une quinzaine d'années, en essayant d'être aux meilleures normes de l'époque, que ce soit les huisseries ou le reste. Et récemment, j'ai fait changer la porte de garage et la porte d'entrée pour améliorer encore l'isolation. Moi, pareil, petit à petit. Honnêtement, je chauffe très peu, donc ce n'est pas ce qui m'obsède le plus. La porte est souvent ouverte pour la chienne et les chats. Mais malgré tout, je sens quand même moins les courants d'air.

Étudiant : Très bien. Il me semble qu'on arrive à la dernière question sur le logement et le choix. Est-ce que vous avez dû faire des compromis dans votre choix de logement ? Des compromis par rapport à des critères qui vous semblaient importants et que vous avez dû un peu mettre au second plan dans le choix final ?

Salarié 9 : Oui, il y en a toujours un petit peu. Mais après, si on a acheté, c'est que globalement cela nous plaisait quand même. Oui, on ne peut pas tout avoir. Sinon, soit le prix est trop élevé, soit trouver exactement ce qu'on veut devient compliqué.

Salarié 10 : Moi, j'ai fait le compromis sur le garage. À l'époque, on avait une cour privée, on pouvait se garer facilement, et une cave, donc cela m'allait — et cela me va toujours. Je n'ai donc pas de garage. À l'époque, je m'étais dit que ce n'était pas indispensable, surtout qu'en cherchant un peu on se rendait compte qu'avec un garage, c'était beaucoup plus cher. Finalement, je n'ai pas de regrets.

Salarié 8 : Moi, le compromis, c'était l'emplacement, puisque Naucelles ne nous rendait pas du tout service par rapport à nos familles à l'époque : on était à l'opposé. Quand je vais voir mes parents, je perds facilement une demi-heure par rapport à si j'étais du côté de Carlat ou ailleurs. Donc cela ne nous rendait pas service. Et puis, effectivement, il y avait aussi la proximité avec la ville : on aurait préféré être plus loin.

Étudiant : Très bien. Merci beaucoup. Pour finir, et après je vous libère : pour revenir à Action Logement, quelle connaissance avez-vous d'Action Logement à Aurillac ? Des dispositifs ? Vous pouvez aussi me dire que vous ne savez rien, il n'y a pas de problème. Est-ce que vous connaissez les dispositifs qu'ils ont mis en place ? Est-ce que vous êtes en contact avec eux ? Je vous laisse répondre.

Salarié 9 : Moi, c'est zéro. Je ne sais pas du tout.

Salarié 10 : J'en ai entendu parler mais pareil.

Salarié 8 : Oui, moi aussi, j'en ai entendu parler. Il me semble qu'on a déjà vu passer des communications des services RH de temps en temps. Alors je vais peut-être dire une bêtise, mais ils ne proposent pas des logements en location à des tarifs intéressants pour les jeunes, les étudiants et les personnes avec des salaires assez bas ? Il me semble qu'il y a quelque chose comme ça, oui. D'ailleurs, une de mes apprenties avait réussi, je crois, à trouver une location pas trop chère par ce biais.

Étudiant : Ils ont un site qui permet aux salariés des grosses entreprises qui cotisent, ou qui sont partenaires d'Action Logement, de trouver des appartements en priorité. Il y a un site, oui. Ça fait partie des aides.

Salarié 8 : Je ne sais pas s'ils ne se portent pas caution aussi. À une époque, ils se portaient caution.

Étudiant : Oui, la garantie Visale. Et vous l'avez mentionné tout à l'heure : il me semble qu'ils peuvent également aider à l'accession à la propriété ou à la rénovation. Il y a aussi ce genre d'aides.

Salarié 8 : Oui, cela existait à l'époque, et il me semble que cela existe encore aujourd'hui.

Étudiant : Très bien. Écoutez, j'ai fini mes questions. C'était plus long que ce que je pensais, d'ailleurs, parce que vous m'avez beaucoup aidé. Je vous remercie. Est-ce que vous avez des questions ? Est-ce qu'il y a des choses que vous voulez développer pendant les quelques minutes qui restent ?